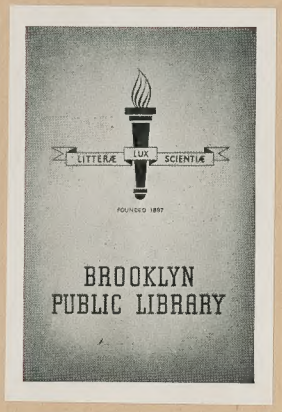
LITTERÆ
LUX
SCIENTIÆ
FOUNDED 1897
BROOKLYN
PUBLIC LIBRARY

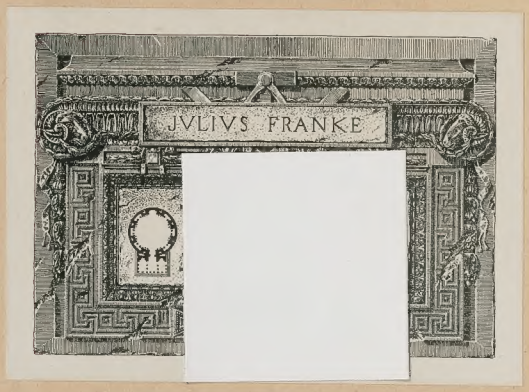
IVLIVS FRANKE

c.
R-F
f720
M48
v.13

287.

LES MÉDAILLES

DES

CONCOURS D'ARCHITECTURE

DE

l'Ecole Nationale des Beaux-Arts

A PARIS

CONCOURS CHENAVARD. - Concours sur Esquisses. - Concours sur Projets rendus.
Concours d'Ornement et d'Ajustement (Prix ROUGEVIN, fondé en 1857).
CONCOURS GODEBŒUF (fondé en 1879). - Concours d'Histoire de l'Architecture.
Concours de Composition décorative dont le programme est donné :
1° Par le Conseil supérieur; 2° Par le Professeur du Cours.

NOTA. — *Les DIPLOMES D'ARCHITECTE, décernés par le Gouvernement, forment des Albums indépendants*

PRIX :

Muller-Sœhnée, fondé en 1850. — Jay, 1873. — Jean Leclaire, 1872, de la « Société centrale des Architectes » (fondation Destors, 1875), fondation Chapelain, 1883. — Abel Blouet, 1853. — Edmond Labarre, 1880. — Prix de Reconnaissance des Architectes américains, 1887. — Concours Achille Leclère.

Grands Prix de Rome, institués en 1667.

PUBLIC LIBRARY

5717021

ARMAND GUÉRINET, « Librairie d'Architecture et d'Art Décoratif »

140, Faubourg Saint-Martin, PARIS

BROOKLYN
PUBLIC LIBRARY

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LES

Médailles des Concours d'Architecture

A L'ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

XIIIe Année (1910-1911)

TABLES ET NOTICES

COURS DE CONSTRUCTION (1909-1910)

PROJET DE CONSTRUCTION GÉNÉRALE

Un Petit Théâtre

Ce théâtre serait supposé édifié dans une ville de second ordre ; il serait destiné à la représentation de pièces n'exigeant pas des décors compliqués, telles que des comédies.

Il servirait aussi de salle de concert. La machinerie serait par suite très réduite ; il n'y aurait qu'un seul dessous. Le ceintre ne contiendrait qu'un gril, et un seul pont de service de chaque côté de la scène.

L'ouverture du rideau ne dépassera pas 9 mètres.

Du côté du public on devra trouver :

Un vestibule d'entrée avec deux bureaux de billets et le contrôle ; deux escaliers au moins, larges et facilement accessibles ; un foyer pour le public : enfin à chaque étage un ou deux vestiaires avec cabinets d'aisances.

La salle sera disposée pour contenir 700 à 800 personnes.

Du côté de la scène on trouvera :

Au rez-de-chaussée, un logement de concierge, un poste de pompiers, une entrée pour les décors ; dans les étages, quelques loges d'artistes, des bureaux pour l'administration du théâtre, un foyer pour les acteurs ou les musiciens ; un petit magasin de costumes et une pièce pour les accessoires.

Le terrain, rectangulaire et isolé de toutes parts, présenterait un côté en bordure de la place principale de la ville, deux autres côtés en bordure de voies importantes, et le côté opposé à la place, en bordure d'une petite rue d'isolement. La plus grande dimension du terrain ne dépassera pas 40 mètres.

D'une façon générale, toutes les parties du théâtre devront être construites en matériaux incombustibles.

Le vestibule du public sera voûté en maçonnerie.

Le métal employé pour les planchers et les fermes de comble sera l'acier doux. La nature de la couverture n'est pas déterminée.

Le sol résistant, constitué par de la glaise sèche, se trouverait à une profondeur de 1 m. 50 environ, en contre-bas du niveau du sous-sol.

On donnera :

Le plan des fondations et du sous-sol, par moitié, le plan du rez-de-chaussée, celui du premier étage, et celui des toitures, à l'échelle de 0 m. 005 par mètre ;

Des parties les plus intéressantes des plans à l'échelle de 0 m. 02 par mètre ;

A l'échelle de 0 m. 01 par mètre : la façade principale, la façade latérale, la coupe parallèle à la façade principale ;

La coupe perpendiculaire à la façade à 0 m. 02 par mètre ;

Des détails de maçonnerie à 0 m. 05 par mètre ; de couverture, de serrurerie à 0 m. 10 ; de menuiserie à 0 m. 20.

Les épures de stabilité des voûtes du vestibule au moins à l'échelle de 0 m. 05 par mètre ;

Le résumé des calculs ayant servi à déterminer les dimensions des pièces principales de la construction.

P. MONDUIT.

Pl. 1 à 11. *Prix Jay et 1re Médaille,* Bonnel, élève de M. Lemaresquier.
12 à 20. *1re Médaille,* Galli, élève de M. Lemaresquier.

INSTITUT DE FRANCE — ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

CONCOURS DETOUCHE DIT DESTOUCHES, DELAGE & ROUX

POUR L'ANNÉE 1910

Un Château au centre de la France, dans un site élevé, boisé et isolé de toutes parts

Au milieu de châtaigneries est un plateau à peu près horizontal, légèrement dominé à l'Est par des éminences d'où s'échappent deux ruisseaux. Deux terrasses à angle droit sont tournées vers le Midi et l'Ouest. On propose d'y construire une grande habitation dont l'entrée sera au Nord.

Grand vestibule, accompagné de parloir, grand hall, grande salle à manger, grand salon, salle de billard, petit salon, constitueront le rez-de-chaussée avec un départ d'escalier intéressant. L'office, la cuisine, la salle des gens et diverses dépendances, lingerie, laverie, garde-manger, office, sont au même niveau avec une entrée secondaire et un escalier de service.

Au premier étage seront de vastes chambres à coucher et un certain nombre de pièces pour les enfants, les invités.

A un étage supérieur, d'autres chambres analogues, mais surtout un grand cabinet de travail-bibliothèque profitant des vues intéressantes indiquées ci-dessus.

Le terrain affecté au château ne dépassera pas, dans sa plus grande longueur, cinquante mètres.

A proximité, mais séparées de celui-ci, seront des dépendances dans lesquelles devront trouver place les écuries de maîtres : quatre boxes et autant de stalles, des écuries d'étrangers pour six ou huit chevaux, un abri couvert pour les automobiles, une vacherie avec laiterie pour six ou huit bêtes, des remises pour dix voitures, deux selleries, une salle pour le nettoyage des harnais et les engins de l'automobilisme, des porches, l'habitation du jardinier et du cocher, le tout combiné de façon pittoresque ou monumentale.

Aucune dimension n'est prescrite pour ces constructions qui devront laisser devant l'entrée du château une cour ou un vaste espace libre où tourneront aisément les voitures.

A proximité, à un plan inférieur, du côté du Midi, sera un vaste potager donnant une belle vue de premier plan ; un tennis.

Le plan sera à l'échelle de 0 m. 0025 pour l'esquisse, avec l'amorce du plan du jardin, deux façades et une coupe à l'échelle de 0 m. 005.

Une partie intéressante de la façade au choix des concurrents à l'échelle de 0 m. 01.

Pour le rendu, plans d'ensemble du 1er Étage et du Rez-de-Chaussée à 0 m. 01 ; deux façades et deux coupes à 0 m. 02.

Pl. 21 à 24. *1er Prix,* Camuzat, élève de M. Pascal.

Une Bourse de Commerce dans une Ville Maritime

Une bourse de commerce est, en principe, un abri où les commerçants se réunissent à certaines heures. Les affaires s'y traitent sur échantillons, soit directement entre vendeurs et acheteurs, soit par l'intermédiaire de courtiers.

L'édifice clair est spacieux, ouvert à tous, doit être facilement accessible de divers côtés.

La Bourse dont il s'agit sera édifiée sur une plate-forme recouvrant un soubassement voûté longeant un large quai desservant les bassins du port. Des magasins et des dépôts de marchandises seront établis dans les vides de ce soubassement.

Des perrons ou escaliers, des rampes ou des rues latérales en pente vers la mer feront communiquer le sol du quai avec celui de la plate-forme.

La grande salle de la Bourse, élevée de quelques marches au-dessus du sol de la plate-forme, sera largement ouverte vers le port.

Les services accessoires, accessibles tant de l'intérieur de cette grande salle que du dehors, comprendront :

Une salle de ventes aux enchères avec quelques bureaux ;

Un bureau de poste, télégraphe et téléphone ;

Un café avec buvette et quelques pièces de service ;

Environ quatre-vingts bureaux loués à des courtiers, à des agents d'assurances et de transports seront établis dans des étages ou entresols facilement accessibles par deux ou plusieurs escaliers ;

Un logement de concierge, quelques dépôts et des W.-C. compléteront ces services.

Des portiques ou abris reliés ou non avec le bâtiment pourront, en outre, être élevés sur la plate-forme.

Cet ensemble devra, par l'ampleur de sa conception, témoigner de la puissance commerciale de la cité.

La plus grande dimension de la surface occupée, sur la plate-forme, par les constructions de la Bourse proprement dite, n'excèdera pas 100 mètres.

Les dimensions du terrain occupé par les substructions de la plate-forme, les rampes, perrons et escaliers n'excéderont pas 180 mètres sur 140.

La hauteur du soubassement est indéterminée.

On fera, pour les esquisses : le plan d'ensemble au niveau de la grande salle de la Bourse, avec indication des terrasses, escaliers, perrons et rampes d'accès, l'élévation et la coupe, aussi de l'ensemble, à 0 m. 0015 pour mètre.

Pour le rendu : Le même plan, la même coupe à 0 m. 004 pour mètre et l'élévation au double.

La construction sera soigneusement indiquée dans la coupe. Toute esquisse négligée, imprécise ou au crayon seulement, tout dessin rendu négligé ou au crayon seulement, tout manque de concordance entraînera la mise hors de concours,

V. BLAVETTE

Pl. 25 à 27. *Prix Cavel* à titre étranger *et 1re Médaille,* Hood, élève de M. Duquesne.
28 à 30. *Prix Cavel* à titre français *et 1re Seconde Médaille,* Delagn, élève de M. Laloux.
31 & 32. *1re Seconde Médaille,* Peaquin, élève de M. Defrasse.
33 à 35. — — Rideau, — Paulin.
36 à 38. — — Vallois, — d'Espouy.
39 à 41. — — P. Chirol, — Pascal.

Le Plafond d'une Salle de Théâtre

(*1re Seconde Médaille des Concours de 1910.* — Voir la 12e année 1909-1910).

Pl. 42. Tournon, élève de MM. Scellier de Gisors et Bernier.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE

Une Grille en fer forgé à l'entrée d'une Cour, du XVIe Siècle, à Salamanque

Le fer forgé ou battu et repoussé a eu de très nombreuses applications en Espagne et particulièrement du XVe au XVIe siècle. Il n'est pas une cathédrale, pas une église qui ne possède des clôtures de fer forgé dont quelques-unes, par exemple celles du chœur de la cathédrale de Tolède ou de la chapelle royale de la cathédrale de Grenade, sont de véritables monuments d'architecture.

Elles comportent des ordonnances dont les pilastres et les entablements ajourés forment l'ossature, encadrant des panneaux où s'intercalent des barreaux forgés.

Le fer fut utilisé aussi pour les ambons pris dans les clôtures (cathédrale de Tolède, de Zamora) pour des chaires (cathédrale et église San Pedro d'Avila). Mais ce sont surtout les clôtures des chœurs et des chapelles qui donnèrent lieu à de brillantes compositions exécutées avec souplesse et finesse comme il convient pour l'emploi du métal.

De belles grilles de ce genre, œuvres de transition du XVe au XVIe siècle ferment encore le chœur de la cathédrale de Léon, le chœur des chanoines de la cathédrale de Zamora, l'entrée du cloître de Ségovie ; les grilles du chœur et des chapelles de la cathédrale de Ségovie sont un peu postérieures, ne conservant comme grande décoration que des motifs de couronnement.

Pour celles-ci comme pour les grilles du chœur de l'église Saint-Ouen à Rouen, le fer forgé continue à former l'ossature dont le fer battu et repoussé rompt la monotonie en donnant par places des motifs saillants qui parent à la sécheresse des lignes verticales ou horizontales.

Le fer forgé fut aussi utilisé largement pour les constructions civiles : grilles de cours portes à pentures ornées d'énormes clous, moucharabiehs en fer (maison de las Conchas à Salamanque).

Il a paru utile de donner aux élèves, à l'aide de quelques croquis, une idée de ce que fut en Espagne le travail artistique du fer du XVe au XVIe siècle, c'est-à-dire à l'époque où il fut le plus en faveur, et de leur en faire faire une application au portail d'entrée de l'ancien couvent qui, à Salamanque, fait face à la célèbre église de San-Esteban. Le portail dans lequel serait comprise cette grille, a toutes les finesses d'une œuvre d'architecture française des premières années du XVIe siècle. Il y aurait lieu de prévoir un guichet dans la grille pour l'entrée des piétons.

L'esquisse serait faite à l'échelle du dessin géométral, c'est-à-dire à 0 m. 015 par mètre. Le rendu comprendrait un ensemble à 0 m. 03 par mètre avec un détail d'ornementation et d'assemblage du guichet et de sa poignée au 1/5 d'exécution.

Le Professeur, Lucien MAGNE.

Pl. 43. *1re Seconde Médaille,* Pillette, élève de MM. Daumet & Jaussely.
44. — — Séassal, — Héraud.
45. — — Hugues, — Héraud.
46. — — Marco, — Laloux.
47. — — Lanoy, — Paulin.
48. — — Grapin, — Bernier.

1re ET 2e CLASSES

CONCOURS
POUR LE PRIX DE RECONNAISSANCE DES ARCHITECTES AMÉRICAINS

La Commission des programmes propose comme sujet du concours :

Une Porte nautique et aéronautique pour la Défense combinée des Côtes

Les grandes puissances maritimes du monde se préoccupent, dès maintenant, d'assurer la défense et la protection de leurs côtes par le concours simultané de sous-marins et d'aéroplanes. Cette défense s'imposera notamment au droit de promontoires élevés et avancés dans la mer, dans le voisinage de grands ports, à l'embouchure de fleuves ou aux débouchés de grands canaux internationaux.

Dans ces conditions de programme, on se propose d'utiliser une baie profonde et un promontoire élevé l'abritant pour l'établissement d'une sorte de porte monumentale et fortifiée Les deux niveaux ou plans principaux sont : 1° le niveau de la mer dont les profondeurs doivent servir aux plongées sous-marines ; 2° à 50 mètres environ au-dessus, le plateau des falaises du promontoire devant permettre le vol des aéroplanes dans l'espace.

La composition est laissée libre ainsi que les formes à adopter, mais les conditions qui précèdent et qui suivent devront être remplies.

Le plan du niveau de la mer et de la baie convertie en port accessible aux sous-marins comportera l'outillage nécessaire pour le ravitaillement, les réparations et tout ce qu'exige un refuge destiné à une flottille d'environ 20 à 30 unités. Le plan du plateau des falaises sur lequel doivent évoluer les appareils d'aviation comportera les hangars, magasins et l'outillage nécessaire pour un ou deux aéronats de passage, mais surtout pour 20 ou 30 aéroplanes ; ces installations seront établies suivant une forme appropriée et précédées, du côté de la ville qui descend vers le fleuve, d'un casernement composé de deux groupes de bâtiments : l'un, pour le génie qui s'occupe de l'aviation ; l'autre pour l'artillerie chargée de la défense. C'est dans l'intervalle de ces deux étages principaux adossés aux falaises que se trouveront les casemates et fortifications obligatoires.

On donnera : pour l'esquisse : Le plan d'ensemble, accusant les deux niveaux principaux, à l'échelle de 0 m. 0025 et la vue de cet ensemble à l'échelle de 0 m. 005 ; le tout établi sur une feuille demi-grand aigle :

En rendu : Le plan d'ensemble précisant bien les deux niveaux principaux et les divers mouvements de terrain, à l'échelle de 0 m. 01. Ce plan d'ensemble tiendra dans une feuille double grand aigle, et la vue d'ensemble, en géométral, à l'échelle de 0 m. 02. Cette vue ne dépassera pas un chassis quadruple grand aigle.

Une petite perspective pourra être présentée sur l'une de ces feuilles.

Pl. 49 à 51.	*Prix....*	Marius Boyer,	élève de M.	Héraud.
52 à 54.	*Accessit.*	Albert Le Monnier,	—	Héraud.
55 à 57.	*Accessit.*	Paul Delaon,	—	Laloux.

Une Ecole de Chimie

Cette école, créée à proximité d'un quartier industriel, ne recevra que des élèves externes ; elle comprendra :

Un pavillon pour le concierge, l'économat et la comptabilité ;
Un pavillon pour le secrétariat, le cabinet et l'appartement du directeur ;
Les bâtiments d'enseignement théorique ;
Les bâtiments d'enseignement pratique.

L'enseignement théorique comprendra :

Un grand amphithéâtre pouvant recevoir 200 auditeurs ;
Deux salles de cours plus petites pour chacune 50 auditeurs ;
Une bibliothèque spéciale ;
Une ou deux salles de collections ;
Quelques laboratoires pour les professeurs.

L'amphithéâtre et chacune des salles de cours seront accompagnés d'un cabinet pour le professeur, d'un cabinet pour le préparateur et d'un laboratoire de préparation.

L'amphithéâtre sera construit et disposé de manière qu'on y puisse faire l'obscurité complète pendant le jour.

La bibliothèque, les salles de collections et les laboratoires des professeurs seront établis au premier étage.

L'enseignement pratique comprendra :

Trois grands laboratoires très clairs et bien aérés.

A chacun de ces laboratoires doivent être annexés :

Une cour avec abris vitrés pour les préparations en plein air ; Un cabinet pour le chef des travaux pratiques ; Deux ou trois pièces pour le préparateur, le surveillant, la verrerie ; Une salle des balances ; Une laverie ; Une salle obscure pour la photographie ; Un vestiaire.

L'ensemble formé par ces deux laboratoires sera réuni ou non au bâtiment de l'enseignement théorique. Il sera complété par un dépôt de produits et matières premières, par une pièce pour les expériences à haute température, par deux ou trois petits laboratoires de recherches particuliers.

Le terrain rectangulaire, isolé de trois côtés et limité au fond par un mur mitoyen, n'excèdera pas 150 mètres en longueur et 100 mètres en largeur ; l'entrée principale sera établie sur le petit côté opposé au mur mitoyen.

On fera, pour les esquisses :

Le plan du rez-de-chaussée, l'élévation et la coupe à 0 m. 002 pour mètre ;

Pour le rendu :

Le même plan et la même coupe, le plan du premier étage du bâtiment de l'enseignement théorique à 0 m. 005 pour mètre et l'élévation de l'ensemble au double.

V. BLAVETTE.

Pl. 58 à 60.	1re *Médaille*.....	Maurice Laurentin,	élève de M.	Redon.
61 à 63.	—	Deregnaucourt,	—	Deglane.
64 à 66.	—	Trévelas,	—	Bernier.
67 à 69.	1re *Seconde Médaille*....	Marco,	—	Laloux.

CONCOURS GODEBŒUF

Le concours Godebœuf consiste en l'étude développée comme pour l'exécution, avec détails et profils, d'une œuvre architecturale de nature spéciale, telle que serrurerie, plomberie, marbrerie, etc... (Extrait de la fondation).

La Sortie d'un Chemin de Fer Métropolitain

Une station souterraine pourvue d'une boucle forme l'extrémité de la ligne spécialement affectée à l'arrivée des personnages officiels invités par un Chef d'Etat.

De locaux réservés à la réception immédiate se détache un escalier qui a son issue directe dans le jardin pour lequel il constitue un beau morceau décoratif. Il est couvert, flanqué à droite et à gauche de terrasses pour la musique, la garde, également couvertes, circonscrit de parties vitrées, protectrices, accusant bien spécialement une descente, mais composé des motifs les plus riches et des matériaux les plus somptueux.

La différence des deux niveaux est de 3 mètres ; la plus grande dimension de la cage pouvant contenir aussi un ou deux ascenseurs ne dépassera pas 25 mètres. Toute autre dimension est indéterminée.

L'échelle de l'esquisse sera de 0 m. 005 pour le plan et la coupe, de 0 m. 01 pour la façade.

Celle du rendu de 0 m. 01 pour le plan, dont on pourra ne donner que la moitié s'il est symétrique, et pour la coupe, et de 0 m. 04 pour la façade. Des profils et détails à 0 m. 10 compléteront cet ensemble.

Pl. 70.	*Prix* à titre étranger *et* 1re *Médaille*,	1er du classement,	d'Amato,	élève de M.	Laloux.
71.	*Prix et* 1re *Médaille*,	Castel,	élève de M.	Bernier.	
72.	1re *Médaille*,	Debat-Ponsan,	élève de M.	Laloux.	
73.	1re *Médaille*,	Girardin,	élève de M.	Paulin.	
74.	1re *Seconde Médaille*,	Ansaloni,	élève de M.	Defrasse.	
75.	— —	Bossis,	—	Laloux.	
76.	— —	Bonhomme,	—	Héraud.	
77.	— —	Deveraux,	—	Paulin.	

CONCOURS Ed. LABARRE

Le concours Ed. Labarre consiste en une grande composition sur esquisse. (Extrait de la fondation).

Une Station d'Immigrants

Dans la rade d'un grand port d'un pays de colonisation où affluent les immigrants, une île dont la plus grande dimension n'excèdera pas 300 mètres, a été consacrée à la réception des arrivants avec les précautions ordonnées par la loi.

Un vaste bassin permet aux grands chalands d'accoster et de déposer un personnel nombreux sur une large plate-forme devant la grande entrée de l'édifice principal.

Le groupe des constructions consiste, en outre de celui-ci, en un bâtiment du restaurant et de la cuisine, une lingerie et blanchisserie, une usine, un hôpital isolé autant que possible, une habitation pour les médecins, le tout relié par des galeries et de petits moyens de transport.

Le bâtiment principal consiste en une grande salle dont le soubassement abrite les bagages, et le rez-de-chaussée les immigrants qui y sont examinés, triés, et sur le sort desquels les décisions sont prises. Des galeries la pourtournent à un étage supérieur, ouvrant sur quelques dortoirs pour y conserver certains immigrants la nuit.

Les ailes de ce bâtiment principal sont réservées aux bureaux de l'Administration et aux pièces relevant de départements spéciaux, telles que chambres de toilette, salles de détention, bureaux d'informations, salles d'attente pour les amis des immigrants, bureaux de distribution de billets de chemin de fer, bureaux télégraphiques, etc.

L'administration comporte des pièces pour conserver renseignements et archives, les salles de consultation des docteurs, celles des ingénieurs et mécaniciens et les bureaux des commissaires-priseurs en douane ainsi que les locaux nécessaires aux forces de police et aux douaniers.

L'échelle du plan, d'une façade et d'une coupe sera de 0 m. 0025 pour mètre.

Pl. 78.	*Prix à titre français*,	Victor Valensi,	élève de M.	Redon.
79.	Le Monnier,	élève de M.	Héraud.	
80.	Gélis,	—	Lambert.	
81.	Astruc,	—	Héraud.	
82.	Séassal,	—	Héraud.	
83.	Mahot,	—	Marcel Lambert,	
84.	*Prix à titre étranger*,	Jacques Kahn,	élève de M.	Redon.

Une Gare de passage

Cette gare située sur la limite d'une ville importante, à l'extrémité d'une place publique, entre deux larges voies faisant communiquer la ville avec l'un de ses faubourgs, sera établie dans les conditions suivantes :

Les quatre voies ferrées qu'elle desservira, constituant deux lignes importantes en contact sur ce point, passent à 8 mètres au-dessus du sol de la voie publique ;

Elle n'est accessible aux voyageurs que du côté de la ville ;

Les voyageurs et les agents quelconques du service ne devront, en aucun cas, traverser les voies ferrées au niveau de celles-ci ;

Des quais spacieux seront établis pour les voyageurs et d'autres pour le chargement et le déchargement des bagages. Ces quais seront couverts ; ceux destinés aux voyageurs seront de largeur suffisante pour recevoir de légers abris fermés ainsi que les quelques dépendances nécessaires ;

Les voies ferrées seront découvertes :

Les locaux de service seront établis partie au-dessous du quai le plus éloigné, partie au même niveau que celui-ci ; ils pourront être desservis par une cour particulière desservant aussi d'autres bâtiments d'exploitation ;

Des locaux pour la poste et pour les messageries seront aménagés sous d'autres parties des voies et pourvus de communications spéciales avec celles-ci.

La gare proprement dite, objet du concours, comprendra :

Une grande salle des pas-perdus précédée ou non de portiques et autour de laquelle seront établis les guichets de distribution des billets, les bureau divers : chef de gare et sous-chefs, renseignements, abonnements, télégraphe, téléphone, etc. ;

Deux ouvertures principales, pourvues latéralement de descentes à couvert, indiqueront l'une l'arrivée, l'autre le départ ;

Un buffet-restaurant avec ses diverses dépendances ;

Deux larges galeries, l'une pour l'arrivée, l'autre pour le départ, et conduisant aux escaliers desservant les quais à voyageurs ; les bureaux d'enregistrement au départ et de livraison des bagages à l'arrivée seront établis sur ces galeries ;

Un hall inaccessible au public, destiné à la manutention des bagages et en communication directe par une galerie spéciale avec les escaliers et les monte-charge desservant les quais à bagages ;

Deux bureaux de consigne : l'un au départ, l'autre à l'arrivée ;

Des cabinets de toilette, lavabos, water-closets, urinoirs, établis au dedans et au dehors compléteront cet ensemble.

Les logements du chef et des sous-chefs de gare, ceux de quelques employés subalternes, les bureaux de la comptabilité seront établis dans des étages ou entresols.

Les caves du buffet les appareils de chauffage, etc., seront installés en sous-sol.

La plus grande dimension du terrain occupé par la gare proprement dite n'excèdera pas 120 mètres parallèlement aux voies ferrées et 80 mètres perpendiculairement à celles-ci.

On fera :

Pour les esquisses : le plan de la gare avec amorces des galeries de communication avec les quais et des dépendances souterraines, une coupe perpendiculaire aux voies ferrées et l'élévation parallèle à celles-ci à l'échelle de 0 m. 002 pour mètre ;

Pour le rendu : un plan de masse des accès, des divers bâtiments et des quais à 0 m. 0015 pour mètre, les mêmes plan et coupe de la gare à 0 m. 004 pour mètre et la même élévation au double.

La construction sera indiquée dans la coupe.

V. BLAVETTE.

Pl. 85 à 88.	Eugène Guérin,	élève de M.	Pascal.	
89 à 92.	Pelletier,	—	Daumet & Jaussely.	
93, 94.	Guindez,	—	Deglane.	
95 à 98.	Bernadac,	—	Pascal.	
99 à 102.	Marius Boyer,	—	Héraud.	
103 à 106.	Bray,	—	Pascal.	

CONCOURS POUR LE GRAND PRIX DE ROME - ARCHITECTURE

2e ESSAI — PROGRAMME DU 17 MARS 1911

Une Ecole professionnelle d'Apprentis dans une grande Ville

Cet établissement spécialement destiné à former des ouvriers de diverses catégories se rapportant à l'industrie du Bâtiment, s'étendrait sur un vaste terrain isolé de toute part.

Il comporterait huit divisions répondant aux professions suivantes : charpentiers, serruriers, menuisiers, ferblantiers, bronziers, tailleurs de pierres, stucateurs mosaïstes, sculpteurs ornemanistes et tourneurs sur bois.

Chacun des groupes comporterait trois ateliers pour recevoir vingt élèves, soit soixante en tout, avec deux contre-maîtres par salle, ayant chacun, en outre de leur place de travail une petite pièce servant de bureau.

Un vestiaire-lavabo correspondrait à chaque groupe, avec autant d'armoires particulières. Des urinoirs et des cabinets d'aisances.

Quatre grandes salles ou hangars pour le tracé des épures correspondraient à celles des professions pour lesquelles l'expérience en démontre la nécessité, elles seraient à proximité des groupements ci-dessus indiqués. Des bains-douches les desserviraient.

Des magasins et entrepôts spéciaux pour les matériaux et les matières premières seraient dans le voisinage des ateliers.

SERVICES GÉNÉRAUX

Une grande salle de réunion permettrait de donner des concerts, des fêtes, de convoquer à des distributions de prix et récompenses tous les élèves, leurs parents, les représentants de la Municipalité ; Huit salles de cours qui peuvent être de formes différentes, chacune pour soixante élèves et des apprentis venus du dehors.

De grands vestibules proportionnés à ces locaux, reliés par des passages couverts, constitueraient, avec une grande galerie des modèles et échantillons, sorte de Musée de la construction, la partie commune à tous les élèves.

Le public pourrait accéder à un grand magasin de vente pour les objets fabriqués dans l'Etablissement, dans le voisinage d'un ensemble de bureaux nécessaires à l'Administration, d'une caisse et aussi de salles de réunion pour le Conseil d'Administration de l'Ecole avec bureaux pour l'économe-gérant.

D'importance à peu près égale au corps de bâtiment comprenant ces services serait l'habitation du Directeur permettant des réceptions en proportion avec sa fonction, et le logement d'un certain nombre de fonctionnaires et surveillants que nécessiterait l'agglomération d'environ cinq cents enfants.

Une usine centrale avec accès facile de combustible, matériaux, etc., donnerait la force motrice, la lumière électrique et le chauffage à tous les locaux de l'Etablissement.

Le terrain isolé ne dépasserait pas 300 mètres dans sa plus grande dimension.

L'échelle du plan, de la façade et de la coupe serait de 0 m. 002.

Plus grande dimension de la feuille : 1 m. 45 × 1 m. 05.

Pl. 107-108.	Hennequet,	élève de M.	Paulin.
—	Girardin,	-	Paulin.
109-110.	Brière,	—	Heraud.
—	Tournon,	—	Bernier.
111-112.	Chaurés,	—	Pascal.
—	Japy,	—	Pascal.
113-114.	Mirland,	-	Laloux.
—	Teysandier,	—	Bernier.
115.	Maurice Durand,	—	Deglane.

L'Entrée d'un Jardin en Terrasse

Un jardin public domine une place d'une hauteur de 8 mètres. L'entrée projetée, spécialement réservée aux piétons, sera établie dans l'axe d'une avenue débouchant sur cette place. Les emmarchements destinés à franchir la différence entre les deux niveaux pourront être établis pour un quart, au maximum, de leur développement en avant d'une ligne droite réunissant les deux parties de la terrasse qu'ils séparent ou complètement dans une échancrure de forme indéterminée prise sur le terrain du jardin.

Ces emmarchements pourront être accompagnés de constructions décoratives formant abris pour les promeneurs ou les gardiens, de fontaines, bassins, vasques, statues, etc.

L'ensemble de la composition n'excèdera pas 40 mètres en largeur; la profondeur est indéterminée. Une clôture effective permettra la fermeture du jardin.

On fera le plan et la coupe à 0 m. 005 pour mètre et l'élévation au double

V. BLAVETTE.

Pl. 116.	C. Roslin,	élève de M.	Bernier.
Pl. 117-118.	Girardin,	—	Paulin.
—	Hennequet,	—	Paulin.

INSTITUT DE FRANCE — ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE 1911

Décoration d'une Place publique dans une Ville de premier ordre

On propose, comme sujet du concours, la décoration du terre-plein d'une place située au centre d'une ville capitale. Deux avenues de 40 mètres de largeur, bordées de maisons monumentales, longeraient les petits côtés de la place, un vaste édifice occuperait l'un des grands côtés, le deuxième serait percé dans l'axe d'une avenue de 60 mètres de largeur avec, à droite et à gauche, des constructions monumentales. Une ou plusieurs fontaines, des groupes, des statues équestres ou autres, des mâts, des balustrades pourraient concourir à l'ornementation de cette place. Les motifs décoratifs seraient disposés de telle façon qu'en temps ordinaire la circulation des piétons, des tramways et des voitures de toutes sortes se fasse aisément et qu'à l'occasion de fêtes, des cortèges puissent se dérouler facilement sur la place et accéder commodément aux voies adjacentes.

La place, non compris la largeur des voies latérales, aura 100 mètres sur 200 mètres

On fera pour les esquisses le plan à l'échelle de 0m0025 et deux coupes à l'échelle de 0m005.

Pl. 119 à 122.	*Prix*.....	Castel,	élève de M. Bernier.
123 à 125.	*Mention*..	Durand,	— Deglane.

CONCOURS D'ORNEMENT & D'AJUSTEMENT

PRIX DE LA FONDATION ROUGEVIN

L'extrémité d'une Salle des Fêtes dans le Palais d'un Chef d'Etat

Cette salle, en communication avec les pièces principales des appartements de réception, serait éclairée sur l'un de ses grands côtés.

A l'une des extrémités, à 6 m. 50 au-dessus du sol, serait une vaste loggia, située au même niveau que d'autres appartements, destinée à recevoir des invités.

La largeur de la salle, entre murs, serait de 15 mètres.

Aucune obligation n'est imposée pour la disposition générale de la salle, la décoration, les communications avec les autres parties du palais.

On fera pour les esquisses une coupé transversale de la salle, avec arrachements, regardant la loggia comprenant la totalité de la paroi, à l'échelle de 0 m. 0075. Le plan à 0 m. 0025.

Pour le rendu, la coupe sera à 0 m. 03 pour mètre; le plan à 0 m. 005.

Pl. 126.	1er *Prix et 1re Médaille:*	Haffner,	élève de M. Laloux.
127.	2e *Prix et 1re Médaille:*	Michel Dupré,	élève de M. Bernier.
128.	1re *Médaille:*	Debat-Ponsan,	élève de M. Laloux.
129-130.	1re *Seconde Médaille:*	René Barré,	élève de MM. Daumet & Jaussely.
—	— —	Séassal,	élève de M. Héraud.
131 132.	— —	Dumail,	élève de M. Bernier.
—	— —	Lazare Bertrand,	élève de M. Bernier.
133.	— —	Castel,	élève de M. Bernier.

Un Gymnase

Cet établissement créé à proximité d'une grande ville, dans un site aéré, et sur un terrain sensiblement de niveau est destiné à la pratique des exercices d'adresse et de force.

Il se composera de bâtiments et de vastes espaces découverts aménagés pour les jeux et les exercices.

Batiments : Vestibule; Salle d'attente et de conversation; Grande salle pour les exercices gymnastiques. Cette salle entourée d'une galerie sera disposée de manière qu'on y puisse réserver un grand espace pour les exercices d'ensemble et disposer, soit sur les côtés, soit à l'une de ses extrémités, les engins fixes : échelles, barres, trapèzes, etc.; Une piscine couverte pour la natation; Une salle d'escrime. A proximité de ces trois salles et en communication directe avec elles, un ou plusieurs groupes de cabines. Ces cabines, au nombre d'environ 300, pourront être disposées dans deux ou trois petits étages; Quelques cabinets pour les professeurs; Un cabinet médical; Quelques salles pour leçons particulières; Cabinets d'aisances, urinoirs, etc.; En soubassement : service de douches et d'hydrothérapie facilement accessible du dedans et du dehors; Dépôts d'agrès, etc.; Buffet-restaurant également accessible du dedans et du dehors et disposé de manière à servir de lieu de repos aux gymnastes et aux amateurs ne prenant pas part aux exercices.

Espaces découverts : Esplanade pour les mouvements d'ensemble; Pistes pour la bicyclette et les courses à pied; Espaces pour les jeux de force et d'adresse. Chacune de ces divisions aura ses abris avec dépendances nécessaires.

Des tribunes seront établies sur divers points; elles pourront faire partie du bâtiment principal ou être édifiées séparément : kiosques pour rafraîchissements, pavillons de concierges, jardiniers, etc.

Des allées et plantations relieront les divers locaux et espaces découverts.

Les pistes ou pelouses gazonnées seront aménagées pour être recouvertes d'eau et servir au patinage pendant l'hiver.

Le terrain faisant partie d'un parc sera clos par un saut de loup interrompu par plusieurs entrées fermées au moyen de grilles; il n'excèdera pas 600 mètres sur 420.

L'entrée principale sera établie à volonté, sur un grand côté ou sur un petit côté.

On fera : le plan d'ensemble à 0 m. 001 pour mètre, la coupe et l'élévation du bâtiment principal à 0 m. 002 pour mètre.

V. BLAVETTE.

Pl. 134.	Van Alen,	élève de M.	Laloux.
Pl. 135-136.	Bossis,	—	Laloux.
—	Mirland,	—	Laloux.

Un Palais de Justice

Cet édifice devant être construit dans un chef-lieu de département est destiné à recevoir les services suivants :

1° Tribunal de première instance; 2° Tribunal de commerce; 3° Parquet; 4° Cour d'assises; 5° Justice de paix; 6° Assistance judiciaire; 7° Conseil des prud'hommes.

Ces divers services comportent :

Pour le Tribunal de première instance : deux salles d'audiences avec chacune une chambre de Conseil, un cabinet du président, un cabinet de vice-président, une salle d'attente, un vestiaire et, spécialement près de celle de ces deux salles où se tiennent les audiences correctionnelles, une salle des témoins, un local pour les pièces à conviction et un local pour les accusés facilement desservi par une cour dans laquelle pénètre la voiture cellulaire; un greffe civil et correctionnel comprenant : bureau du greffe, cabinet du greffier, locaux pour archives et le casier judiciaire, salle d'archives, etc. Quelques-uns de ces divers locaux pourront être placés dans les étages ou entresols; mais ils devront être en communication facile avec le cabinet du président.

Pour le Tribunal de commerce : salle d'audiences, chambre du Conseil, cabinet du président, salle des témoins, greffe, cabinet du greffier, salle de réunion des créanciers, archives.

Pour le Parquet : cabinet du procureur, deux cabinets de substituts, cabinet pour les secrétaires, salles d'attente, salles pour les prévenus, trois chambres d'instruction, une salle des témoins, un local pour les pièces à conviction

Pour la Cour d'assises : une salle d'audiences, un cabinet pour le président, une salle de réunion pour les jurés avec water-closets, urinoir et lavabo, deux salles de témoins en communication facile avec la salle d'audiences, un local pour les accusés aussi à proximité de la salle d'audiences et près de la cour accessible à la voiture cellulaire.

Pour la Justice de paix : salle d'audiences, deux cabinets de juges, salle des témoins, quatre bureaux de greffe, archives.

Pour l'Assistance judiciaire : une salle de réunion du bureau et de comparition des parties, une salle d'attente.

Pour le Conseil des prud'hommes : une salle d'audiences, une chambre du Conseil, un bureau pour les conciliations, une salle des témoins, un vestiaire.

Ces sept services peuvent être répartis en deux étages principaux, quelques locaux peuvent être aménagés dans un soubassement, dans des entresols ou dans les combles.

Ils seront complétés par des locaux pour les avocats, les avoués et les huissiers. Un petit appartement, pouvant être occupé momentanément, sera aménagé pour le président des assises.

Un ou deux logements de concierges et un corps de garde seront convenablement disposés pour la surveillance.

Des escaliers publics et d'autres particuliers, des water-closets seront prévus sur divers points.

Le terrain occupé n'excédera pas 100 mètres sur 130; l'entrée principale sera sur l'un des petits côtés.

On fera :

Pour les esquisses : le plan du rez-de-chaussée, l'élévation principale et la coupe perpendiculaire à cette élévation à 0 m. 002 pour mètre;

Pour le rendu : le plan du rez-de-chaussée et celui du premier étage, la même coupe à 0 m. 004 pour mètre et la même élévation à 0 m. 008 pour mètre.

Pl. 137 à 139.	Gadzikiewiez,	élève de M.	Bernier.
140 à 143.	Dufresne,	—	Redon.
144 à 147.	Cordonnier,	—	Bernier.
148 à 151.	Hoch,	—	Bernier.
152 à 155.	Grapin,	—	Bernier.
156 à 159.	Bolomey,	—	Laloux.

CONCOURS CHENAVARD

Un Yacht-Club en Méditerranée

Pl. 160 161. 2e *Prix:* Migeon, élève de M. Lambert.

Une Cité Maritime

Pl. 162 3e *Prix:* Delagn, élève de M. Laloux.

Un Monument aux Victimes du Devoir

Ce monument, élevé dans la principale nécropole d'une grande ville, est destiné à honorer la mémoire des officiers, soldats et fonctionnaires qui ont succombé dans l'accomplissement de leur devoir journalier et à servir de sépulture à ceux d'entre eux dont les familles ne réclament pas les corps.

Il se composera d'un espace libre destiné aux inhumations et d'une construction monumentale abritant des inscriptions et des cénotaphes.

Cette construction reconvrant des caveaux et un ossuaire sera exécutée en matériaux très résistants : elle devra présenter un grand caractère de solidité et être étudiée pour affronter le plus longtemps possible les intempéries.

La plus grande liberté est laissée aux concurrents pour sa disposition et son importance.

L'ensemble occupera un terrain de 50 mètres sur 80 ; l'accès principal sera établi sur l'un des petits côtés. Ce terrain pourra être en pente et dominer de quelques degrés le chemin d'accès principal. Les perrons et emmarchements extérieurs seront en dehors du terrain.

On fera : Pour l'esquisse, le plan et une coupe parallèle aux grands côtés à 0 m. 0025 et l'élévation sur un petit côté à 0 m. 005 pour mètre;

Pour le rendu, le même plan à 0 m. 005, la même coupe à 0 m. 01 et la même élévation à 0 m. 02 pour mètre. L'appareil sera indiqué dans la coupe.

Toute esquisse négligée, imprécise ou au crayon seulement, tout dessin rendu négligé, au crayon seulement ou tout manque de concordance entraînera la mise hors de concours.

V. BLAVETTE.

Pl. 163.	Henri Adam,	élève de M.	André.
164.	H. Draperi,	—	Heraud.
165 166.	A. Chicandard,	—	Duquesne.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE

Un Puits dans le Cloître de Moissac

On admettra que le puits qui fait l'objet du concours occupait le centre du cloître de Moissac, cloître du XIIe siècle dont les arcs et la charpente apparente ont été, après incendie, refaits au XIVe siècle et c'est l'époque qu'on choisira pour la restitution du puits en question.

Des puits de ce genre existent dans un grand nombre de cloîtres italiens, notamment à Rome dans celui de Saint-Paul hors-les-Murs ou à la Chartreuse d'Ema, près de Florence.

Les puits des cloîtres italiens sont généralement construits en pierre : sur la margelle, élevée de deux ou trois marches au-dessus du sol, s'appuient, aux extrémités d'un diamètre, des colonnes ou des piliers soutenant soit un linteau de pierre, soit une pièce de charpente à laquelle est attachée la poulie. Un petit auvent forme souvent le couronnement des supports.

En France, les supports et armatures des puits ont presque toujours été exécutés en fer forgé; il en existe d'intéressants exemples dans la cour du Château de Nantes ou dans celle de l'Hôtel-Dieu de Beaune; ils ne sont pas antérieurs au XVe siècle.

En général, les supports des poulies sont réunis en tête par une ou plusieurs cerces donnant appui à des consoles qui se réunissent en forme de flèche ou de dôme ajouré : à ces consoles sont suspendues les poulies lorsque, comme au Château de Nantes, le puits est à plusieurs places et que la margelle est divisée pour recevoir les seaux sur des tablettes et écouler l'eau par des gargouilles.

En Espagne, où le travail du fer forgé a été poussé aussi loin qu'en France, des puits à armatures de fer occupent souvent le milieu du patio.

Il en existe un de ce genre à Salamanque dans la maison de las Conchas (les coquilles).

Les concurrents choisiront pour la restitution du puits, qui aurait été établi au XIVe siècle ou au commencement du XVe, tel mode de construction et tels matériaux qu'il leur plaira d'employer.

On ne leur donne d'autres dimensions que le diamètre intérieur du puits (1 m. 50) et la hauteur de la margelle (0 m. 85) relevée de deux ou trois marches au-dessus du sol de la cour. La hauteur est indéterminée.

Echelle de l'esquisse : plan à 0 m. 02 et élévation à 0 m. 04 pour mètre.

Echelle du rendu : plan à 0 m. 05, élévation générale à 0 m. 10 et croquis perspectifs.

Lucien MAGNE.

Pl. 167.	Galli,	élève de M.	Héraud.
168	Bonhomme,	—	Héraud.
169.	Séassal,	—	Heraud.

Un Hôpital général

Cet établissement occupera un terrain isolé, sensiblement de niveau, mesurant 600 mètres sur 400.

L'entrée principale sera établie sur l'un des grands côtés du rectangle ; ce côté fait face à l'est.

L'ensemble comprendra :

Un bâtiment d'administration servant d'entrée à l'établissement et comprenant, au rez-de-chaussée, le logement du concierge, les services de visite et d'admission, les services de la sortie, les bureaux de l'administration, etc., et, au premier étage, une salle d'assemblée et quelques pièces pour les médecins, une bibliothèque, des logements de fonctionnaires et d'agents subalternes ;

Deux habitations formant hôtels particuliers pour le médecin directeur et pour le principal agent administratif ;

Quatre pavillons pour la gynécologie ;

Quatre pavillons d'accouchements ;

Quatre pavillons pour les maladies externes des hommes ;

Quatre pavillons pour les maladies externes des femmes ;

Huit pavillons pour les maladies internes des hommes ;

Huit pavillons pour les maladies internes des femmes ;

Cinq pavillons dont un d'observation pour les contagieux hommes et femmes.

Tous ces pavillons pourront être groupés suivant les divisions ci-dessus ;

Deux pavillons complétement isolés pour les syphilitiques, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes ;

Un pavillon pour les agités ;

Un bâtiment pour les opérations comprenant plusieurs salles parfaitement éclairées dont une en amphithéâtre et divers laboratoires, des salles de préparation pour les malades et des salles de repos pour les opérés ;

Un bâtiment pour les bains divers : vapeur, douches, air chaud, bains de boue, lits d'eau, etc. ;

Un groupe de bâtiments pour la cuisine générale et ses annexes, la buanderie et les ateliers de confection et de réparation, une salle des générateurs et une salle des machines avec réservoir élevé sur un pylône en maçonnerie, quelques logements d'employés et d'ouvriers ; il convient que ces services généraux soient établis à la moindre distance possible des pavillons des malades ;

Un gymnase comprenant deux salles principales et deux plus petites ;

Une grande salle et deux plus petites pour les cérémonies religieuses ;

Le service des morts avec salle d'autopsie et laboratoires ; quelques petits bâtiments pour les animaux soumis aux expériences ;

Une petite usine de désinfection.

Les bâtiments et groupes de bâtiments seront entourés de pelouses et de jardins pour la promenade et le repos ; ils seront reliés par des allées plantées.

Les pavillons des malades, toujours parfaitement séparés les uns des autres, auront leurs longs côtés faisant, autant que possible, face à l'est et à l'ouest ; ils comprendront, au rez-de-chaussée, un vestibule, deux salles disposées pour recevoir chacune vingt lits, quatre chambres d'isolement, le cabinet du médecin, une petite cuisine pour la conservation et la distribution des aliments, une laverie, deux cabinets de bains, vestiaires, lavabos et water-closets, et, dans un premier étage, quelques chambres d'infirmiers ou d'infirmières. Chaque pavillon occupera, en longueur, environ 90 mètres.

Tous les services de distribution des vivres, linges, médicaments, vapeur, etc., se feront par des galeries souterraines.

On fera : le plan du rez-de-chaussée, l'élévation vers l'entrée et la coupe perpendiculaire à cette élévation à 0 m. 00125 pour mètre.

V. BLAVETTE.

Pl. 170. 171. Mirland, élève de M. Laloux.
— Bossis, élève de M. Laloux.

Un Laboratoire pour un savant

Les travaux d'un savant physicien ont contribué à accroître le rayonnement intellectuel du pays et à assurer sa sécurité en facilitant ses moyens de communication. Une souscription publique est ouverte en vue de faire construire et de mettre à sa disposition un laboratoire approprié à ses recherches, qui lui permettrait d'en élargir le champ et d'augmenter le nombre de ses élèves.

Ce laboratoire, objet du concours, serait construit sur un terrain élevé dépendant du domaine national à proximité d'une allée carrossable.

Il comprendrait :

Un pavillon de concierge-jardinier ;

Un maison d'habitation formant hôtel pour le savant et sa famille. Cette habitation traitée sans autre luxe que le confort serait cependant pourvue de toutes les dépendances nécessaires ;

Un laboratoire particulier avec antichambre, cabinet de travail, petite bibliothèque, dépôt, lavabo, etc. ;

Un grand laboratoire pour vingt élèves ;

Quatre salles de recherches pour des jeunes savants travaillant séparément ;

Deux cabinets de préparateurs avec laboratoires particuliers ;

Une petite salle de conférences ;

Une bibliothèque de laboratoire ;

Une ou deux salles de collections ;

Une salle des dynamos et autres machines ;

Une salle des accumulateurs ;

Un atelier de mécanique ;

Un atelier de menuiserie ;

Une petite usine pour la production de la force et de la chaleur ;

Une tour avec salle d'observation et plate-forme pouvant supporter des appareils de télégraphie sans fil et de télémécanique.

La maison d'habitation et le laboratoire particulier du savant seraient réunis ; ils pourraient n'être rattachés aux autres constructions que par une galerie.

La plus grande dimension du terrain occupé par les constructions, non compris le pavillon du concierge, n'excèderait pas 80 mètres.

Les dimensions des espaces libres et jardins ne sont pas limitées.

On fera : pour les esquisses, le plan du rez-de-chaussée des bâtiments avec indication de leurs abords immédiats, l'élévation et la coupe à 0 m. 0025 pour mètre ;

Pour le rendu, les même plan et coupe à 0 m. 005 pour mètre et l'élévation au double.

V. BLAVETTE.

Pl. 184. 185. Féraud, élève de M. Laloux, 1re *Médaille*.
186. 187. Séassal, élève de M. Héraud, 1re *Médaille*.
188 à 190. R. Giroux, élève de M. Duquesne, 1re *Médaille*.
172. 173. Gadzikiéwiez, élève de M. Bernier, 1re *Seconde Médaille*.
174. 175. Bernadac, — Pascal, — —
176 à 178. Beaumet, — Duquesne, — —
177 à 181. Paternot, — Heraud. — —

Une Fontaine décorative

Cette fontaine occupera le centre d'une des places publiques d'une grande ville d'art et d'industrie. Devant être aperçue de loin, sa composition architecturale pour laquelle toute liberté est laissée aux concurrents sera largement traitée ; sa décoration sculpturale devra comporter un certain nombre de statues, bustes ou médaillons, représentant quelques-uns des citoyens, artistes ou inventeurs qui ont le plus honoré la cité.

Les eaux s'échappant par divers orifices seront recueillies dans un bassin de forme indéterminée entourant et protégeant tout le monument ; la plus grande dimension de ce bassin n'excèdera pas 40 mètres.

La plus grande dimension, en plan, des constructions élevées au-dessus du niveau de l'eau du bassin n'excèdera pas 25 mètres.

On fera le plan et la coupe à 0 m. 005 pour mètre et l'élévation à 0 m. 02 pour mètre.

V. BLAVETTE.

Pl. 182 183. Castel, élève de M. Bernier.
— Ladmirai, élève de M. Paulin.

Publié par Armand GUÉRINET, Editeur, 140, Faubourg Saint-Martin, PARIS

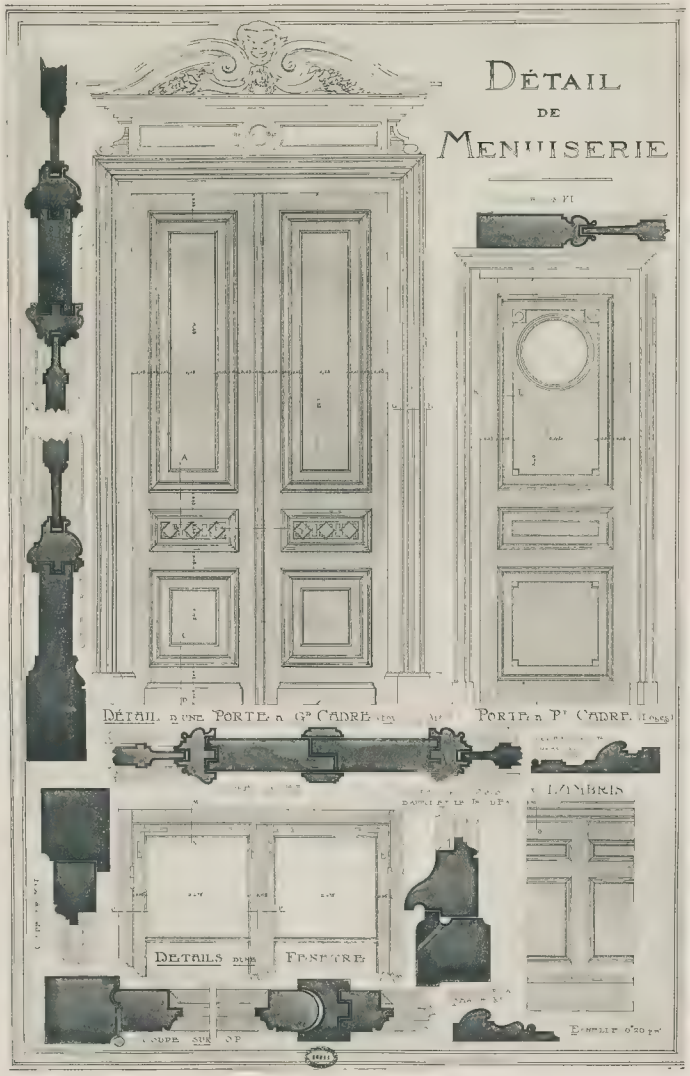

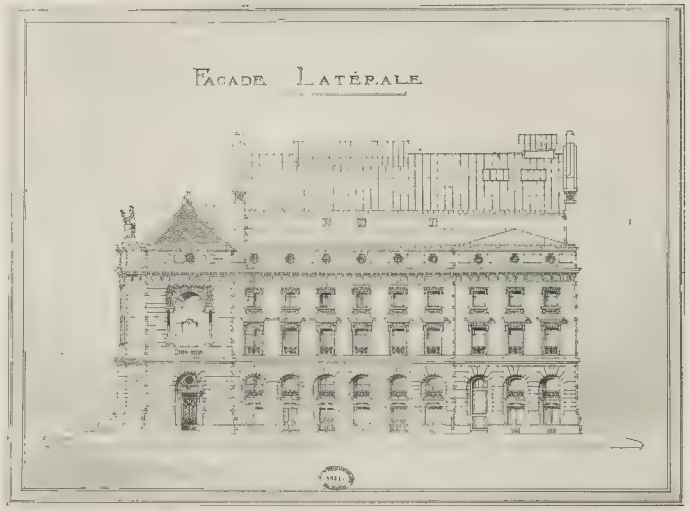

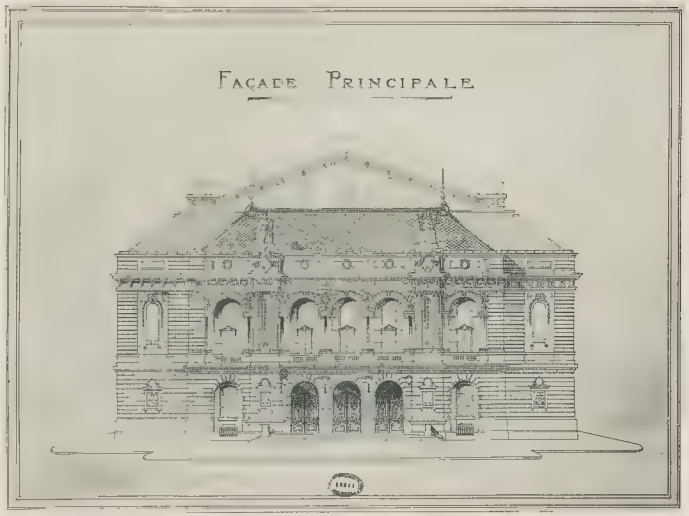

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS DE CONSTRUCTION Un petit Théâtre - Prix JAY et 1re Médaille - M. BONNEL, élève de M. LEMARESQUIER

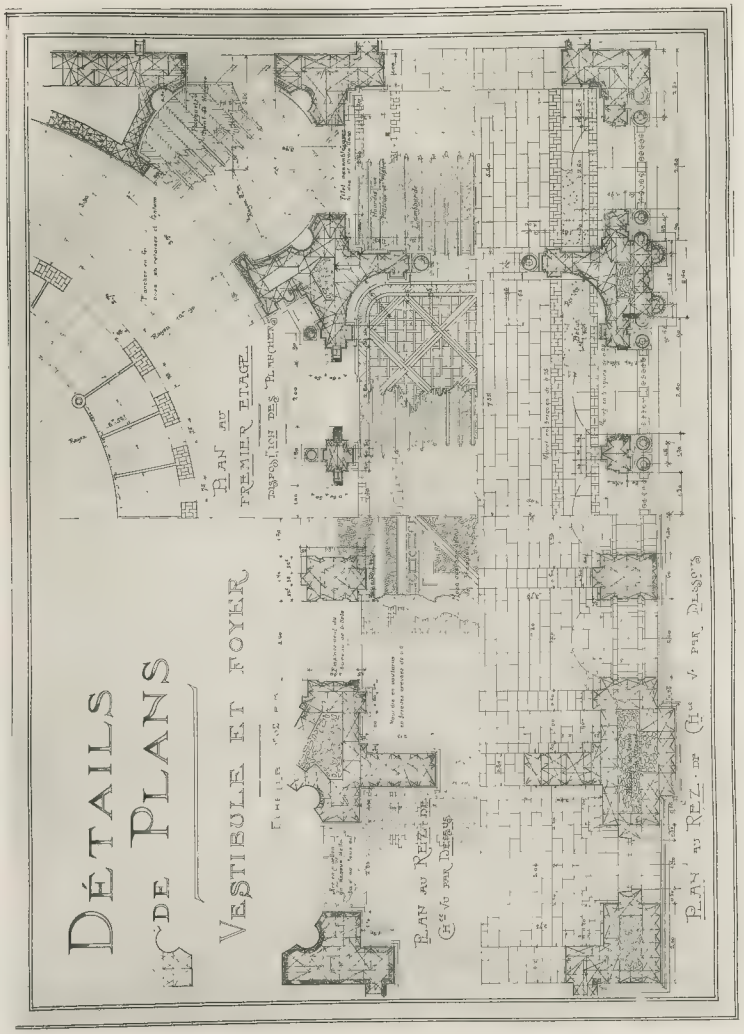

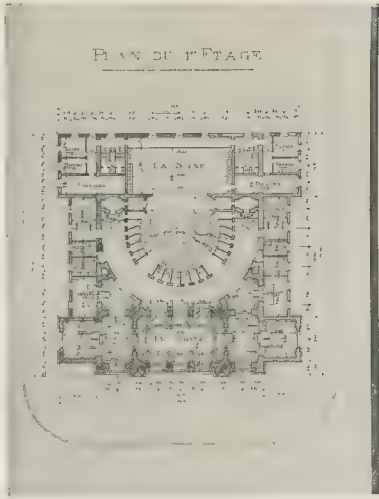

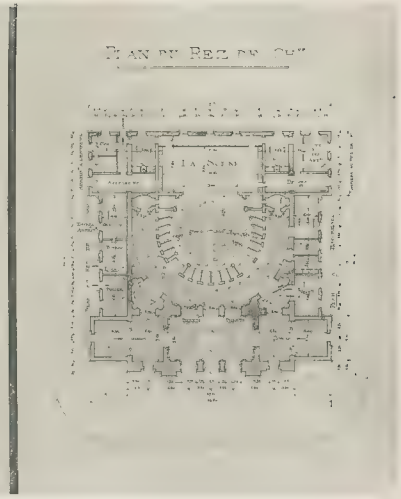

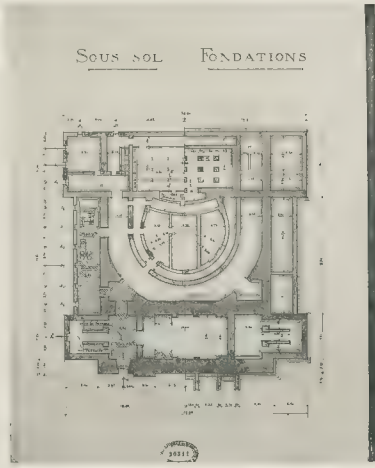

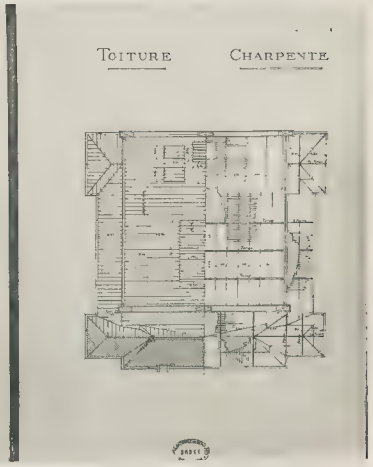

Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS DE CONSTRUCTION [illegible] Médaille M. BONNE élève de M. LEMARESQUIER

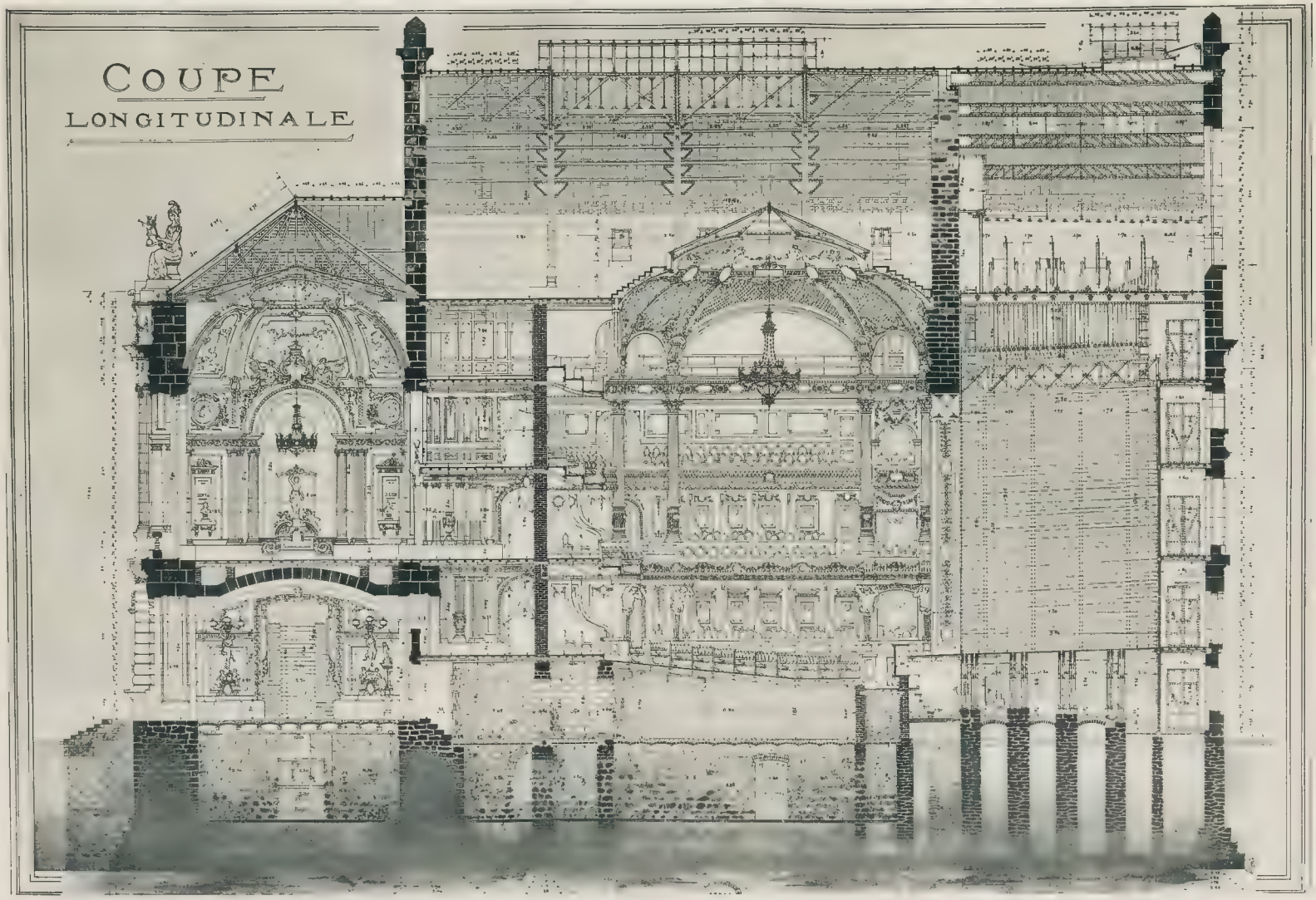

Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS DE CONSTRUCTION Un petit Théâtre - Prix JAY et 1re Médaille M. BONNEL, élève de M. LEMARESQUIER

Armand Guérinet éditeur 140 rue Bonaparte Paris

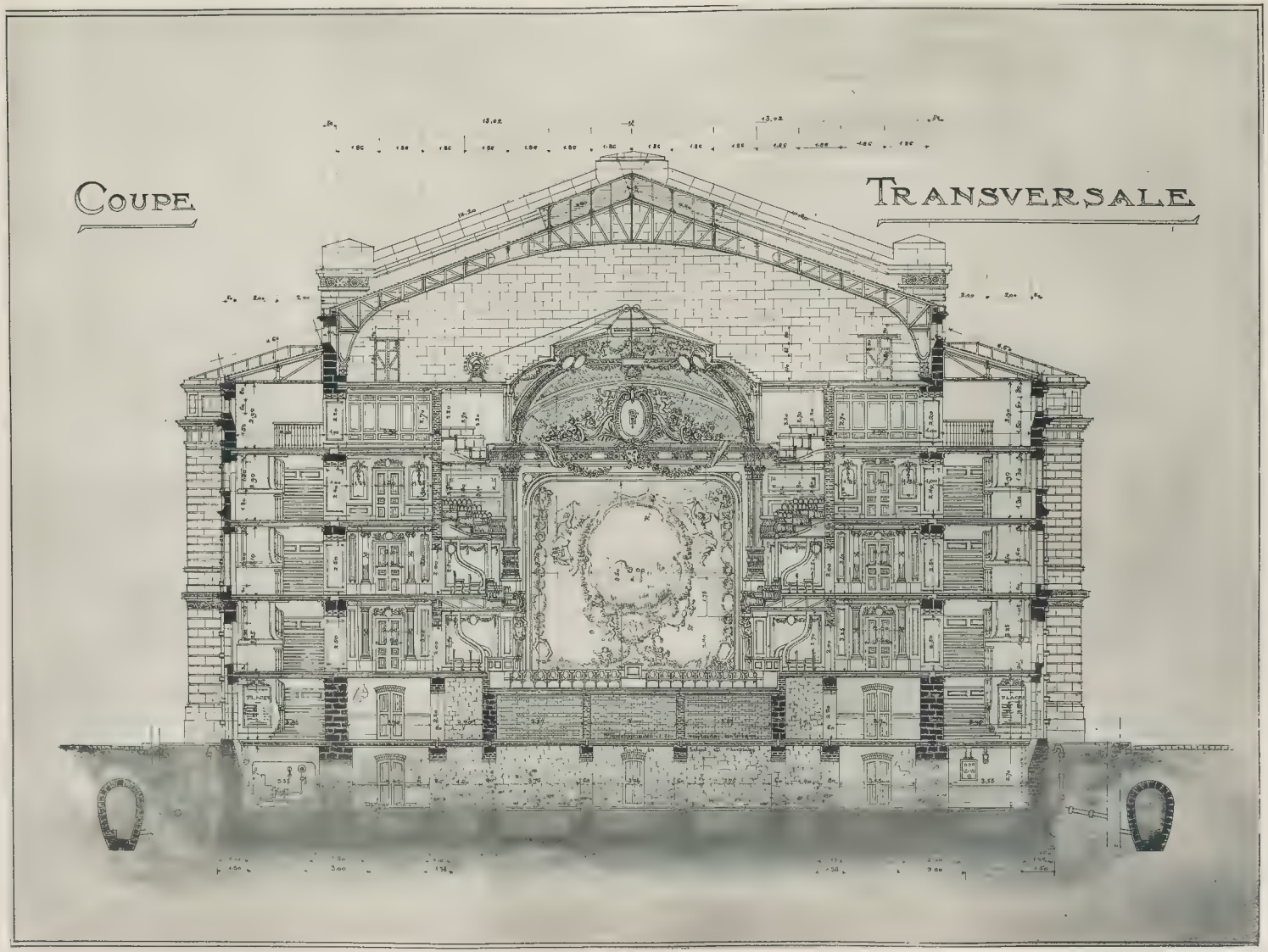

Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS DE CONSTRUCTION un petit Théâtre Prix d'Art et 1re Médaille M. BONNEL, élève de M. LEMARESQUIER

Armand Guérinet éditeur, 140, Faubourg Saint Martin Paris

DÉTAIL DE [illegible] MAÇONNERIE

ÉCHELLE DE [illegible]

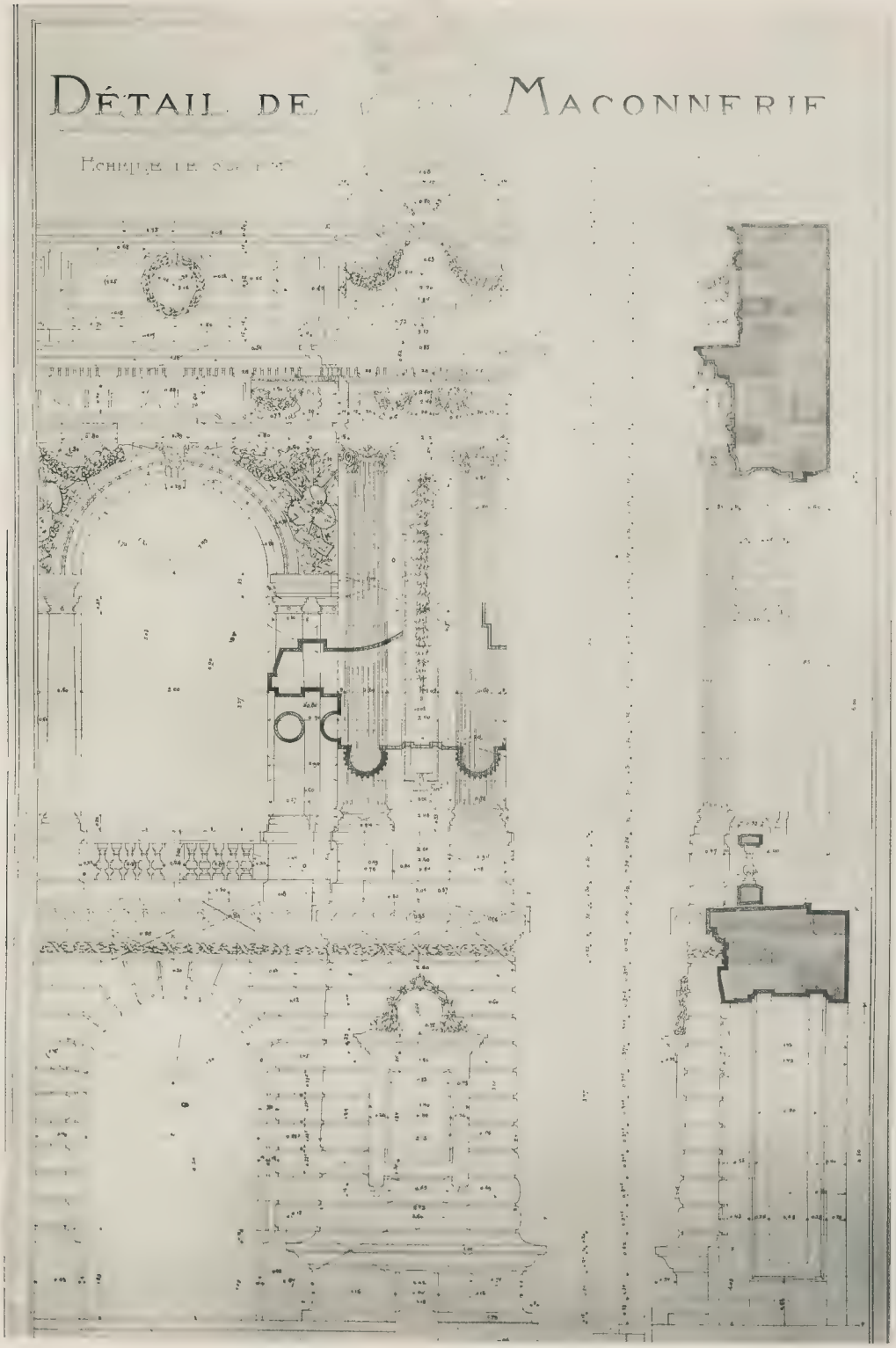

Héliotypie E. Le Delay, Paris

CONCOURS DE CONSTRUCTION - du petit Théâtre - Prix JAY et 1re Médaille - M. BONNEL, élève de M. LEMARESQUIER

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

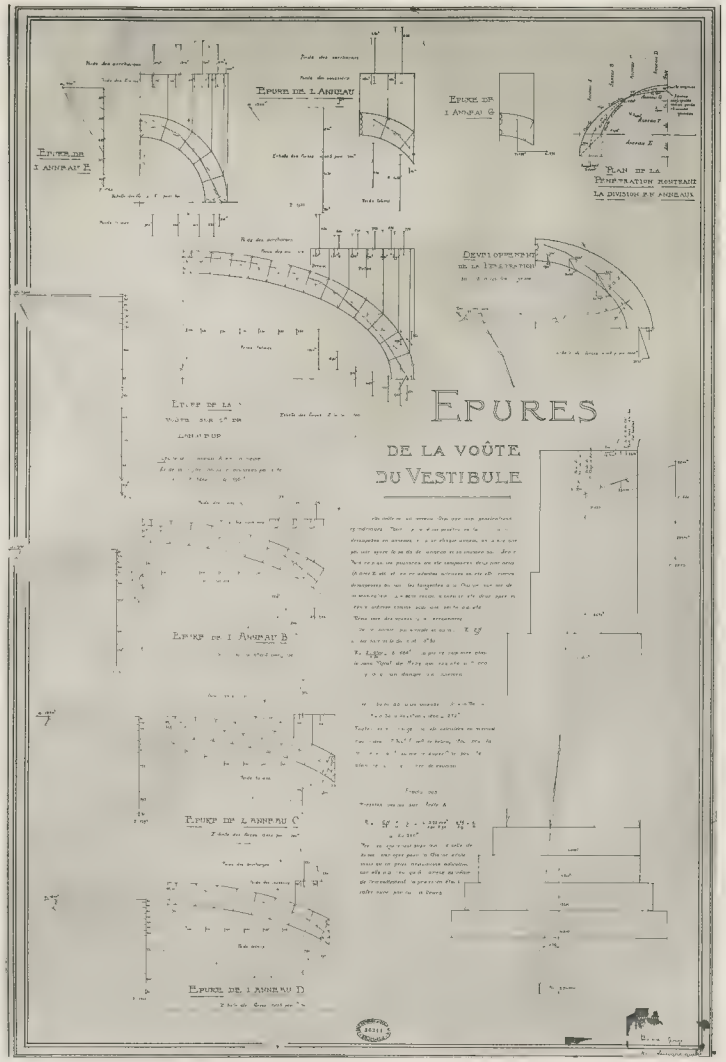

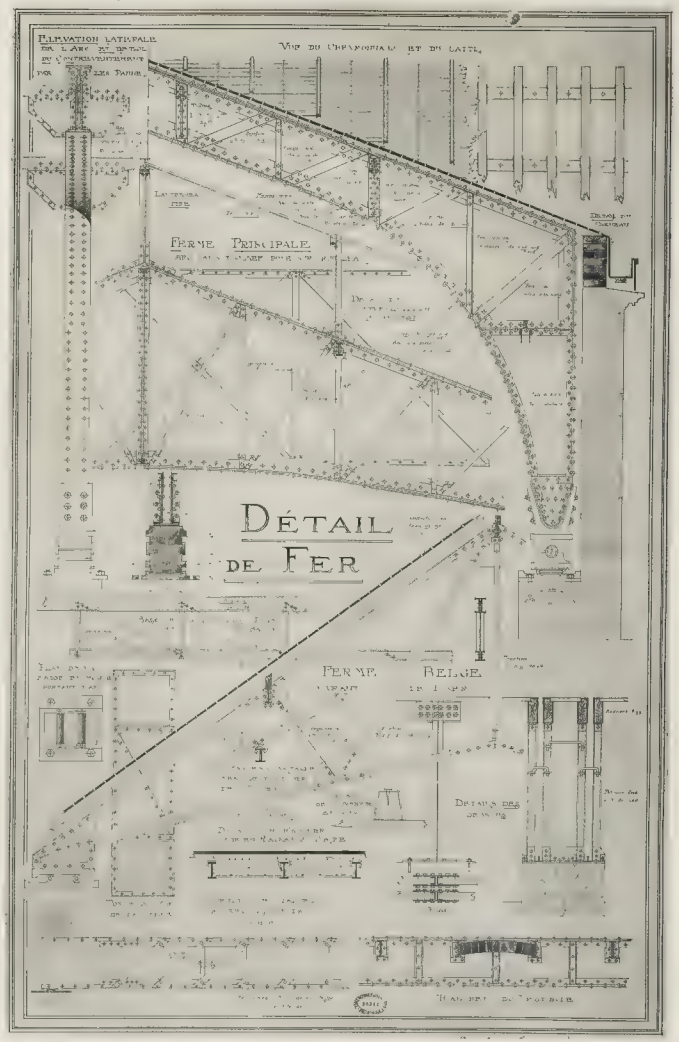

Héliotypie E. Le Deley Paris

CONCOURS DE CONSTRUCTION. Un petit Théâtre. Prix d'Ayen. 1re Médaille. M. BONNEL, élève de M. LEMARESQUIER

Armand Guérinet, éditeur, 149, Faubourg Saint-Martin, Paris

3717621

Héliotypie E. Le Deley Paris

CONCOURS DE CONSTRUCTION - Un petit Théâtre - 1re Médaille - M. GALLI, élève de M. LEMARESQUIER

Armand Guérinet Éditeur, 140 Faubourg Saint Martin Paris

VN PETIT THEATRE

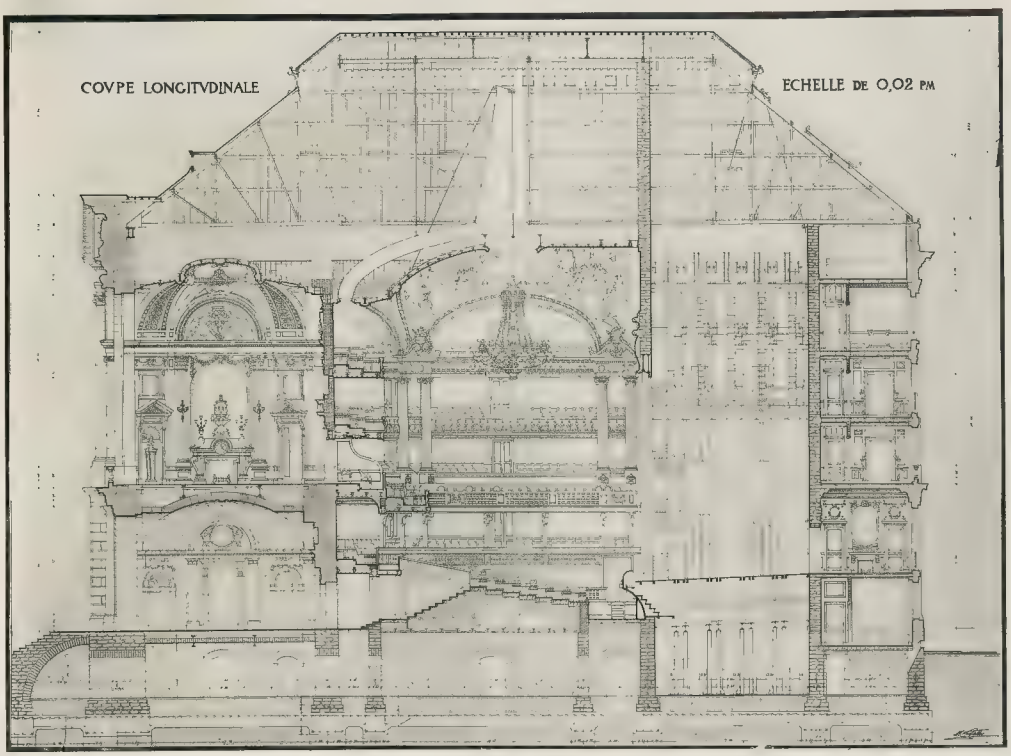

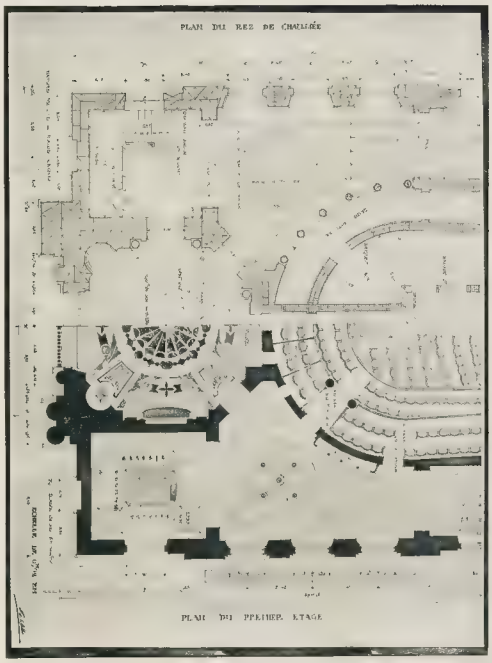

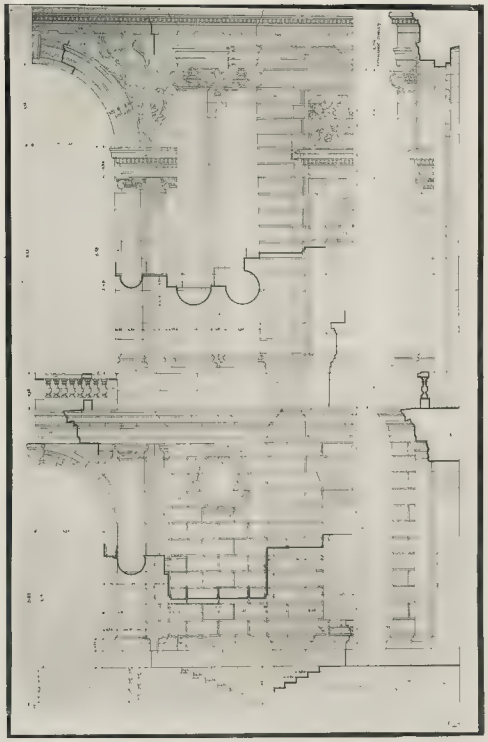

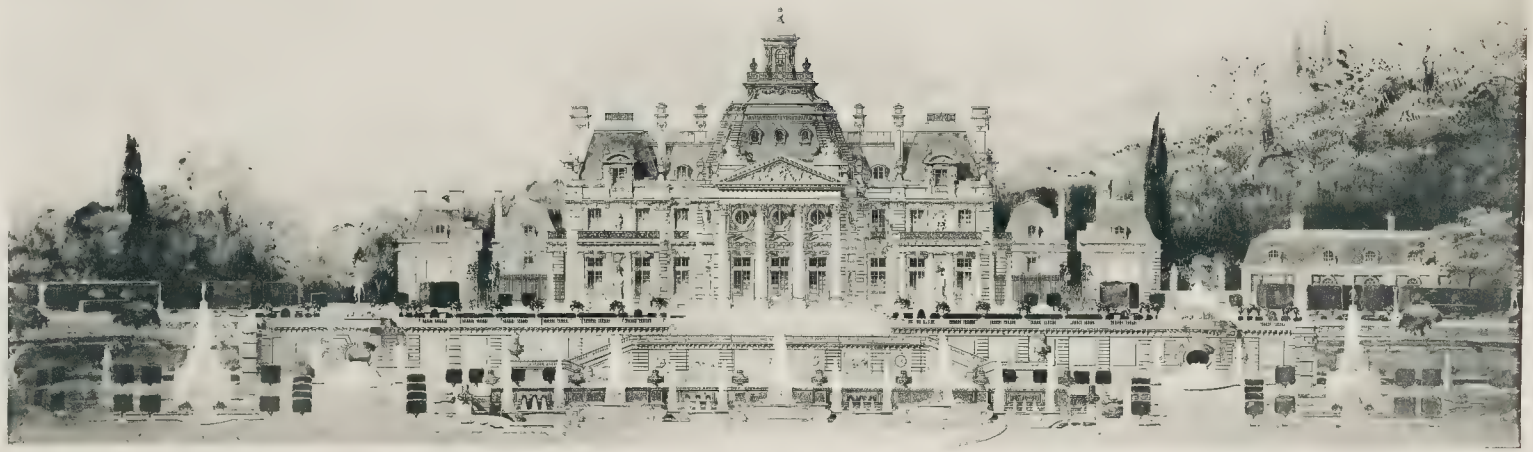

Héliotypie E. Le Deley, Paris

PRIX ROUX 1er - Prix M.GAMUZAT élève de M. PASCAL

Armand Guérinet éditeur, 140, Faubourg Saint Martin Paris

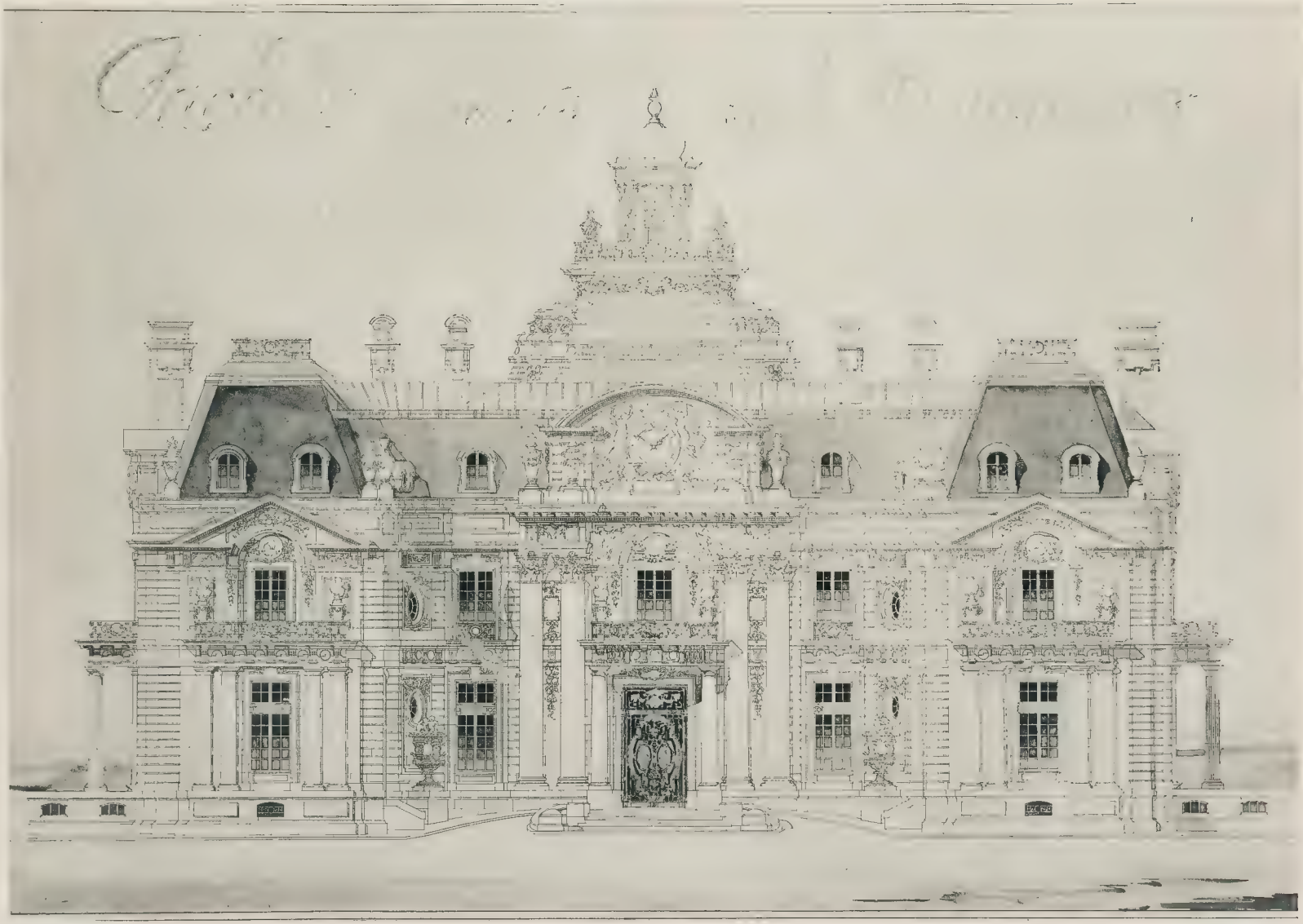

Héliotypie E. Le Deley, Paris

PRIX ROUX - 1er Prix - M. CAMUZAT, élève de M. PASCAL

Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint Martin Paris

Héliotypie E. Le Deley, Paris

PRIX ROUX – 1er Prix M CAMUZAT élève de M. PASCAL

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin Paris

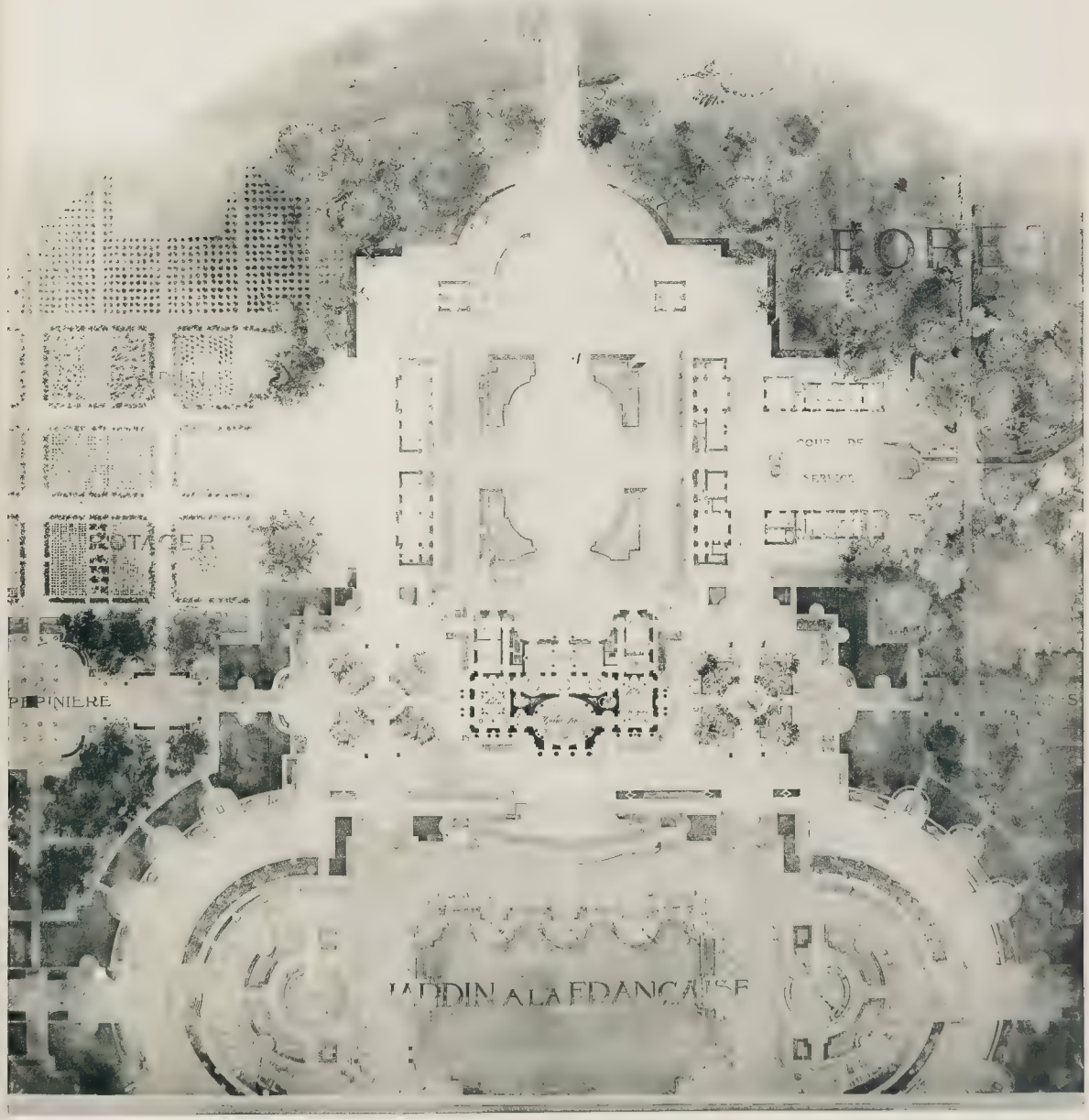

Héliotypie E. Le Roley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg St.nt Martin Paris

PRIX ROUX 1er Prix - M. CAMUZAT, élève de M. PASCAL.

Armand Guérinet éditeur, 148 Faubourg Saint Martin, Paris

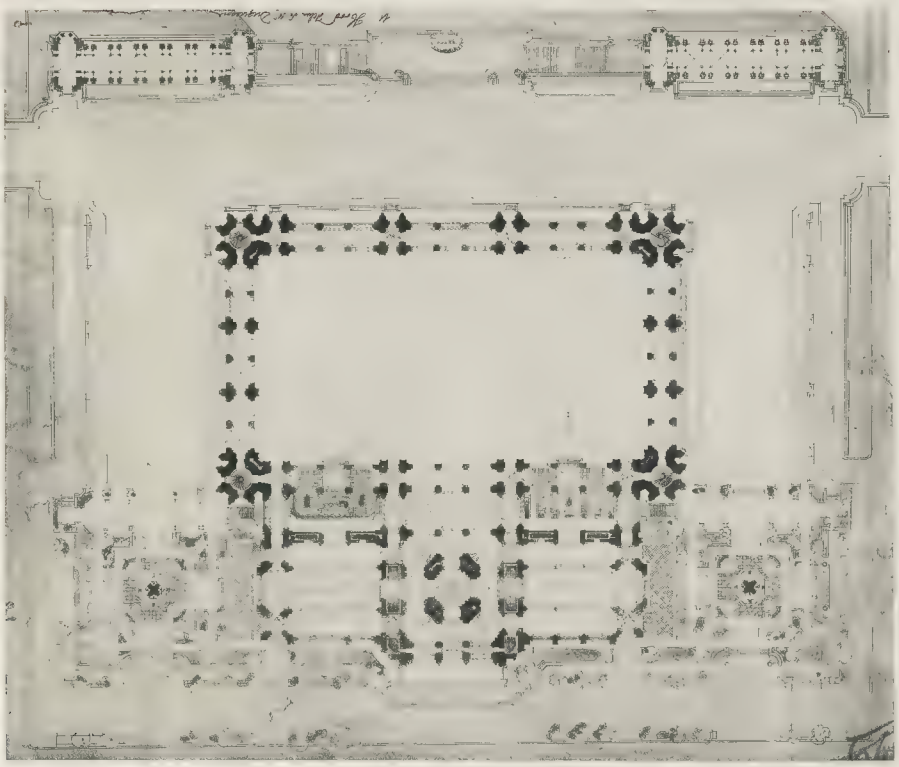

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet éditeur 140 [illegible]

UNE BOURSE DE COMMERCE DANS UNE VILLE MARITIME — Prix CAVEL et 1re Médaille — M. Hood, élève de M. DUQUESNE

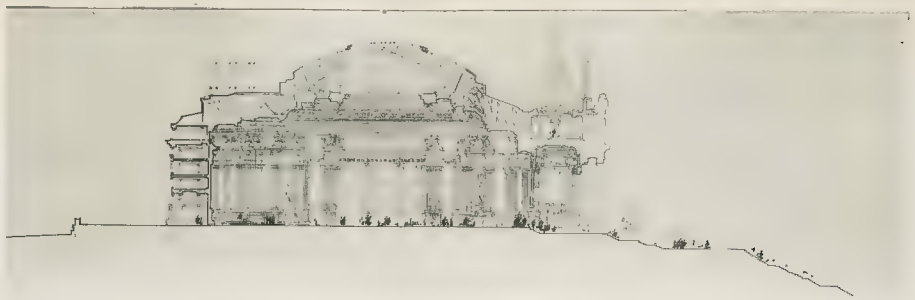

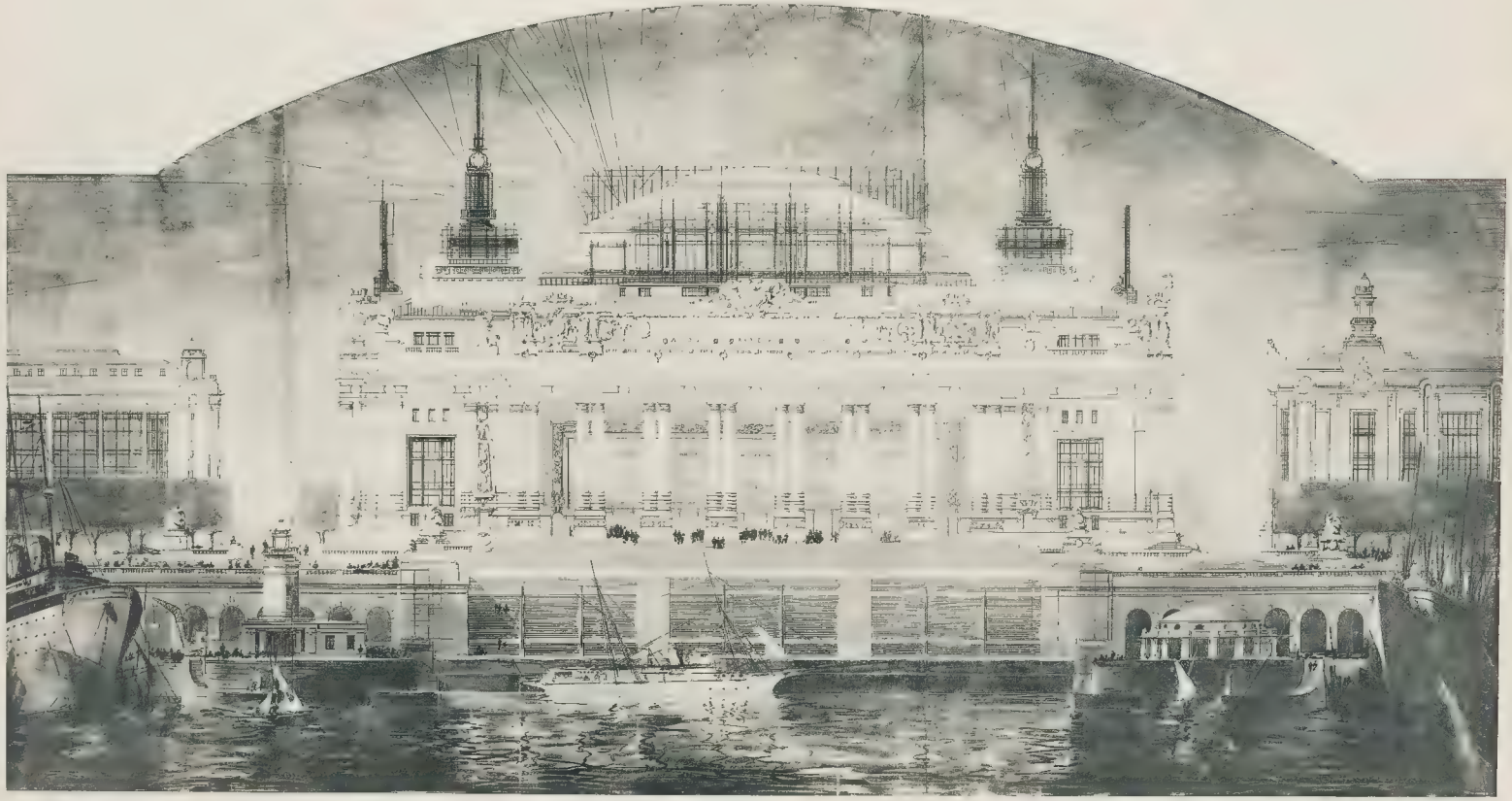

Héliotypie C. Le Deley. Paris

UNE BOURSE DE COMMERCE [illegible]

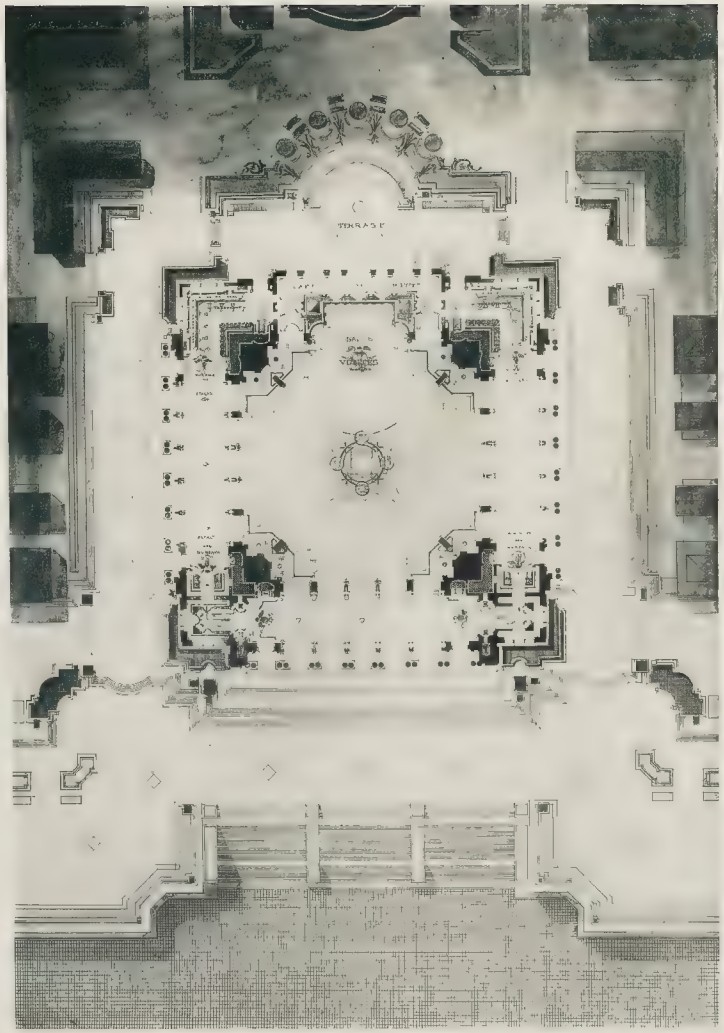

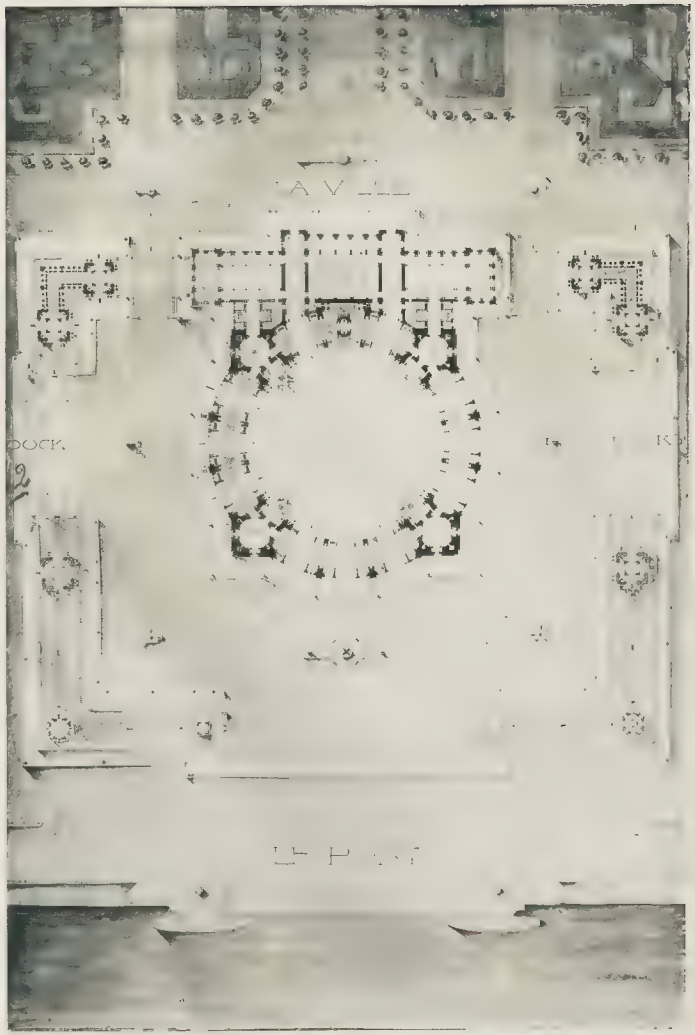

Héliotypie [illegible] Delay, Paris

UNE BOURSE DE COMMERCE [illegible] Seconde Médaille [illegible] M. DELAON élève de M. [illegible] M. PRAQUIN élève de M. [illegible]

Armand Guérinet, Éditeur, 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinel, éditeur 140, Faubourg Saint Martin, Paris

UNE BOURSE DE COMMERCE DANS UNE VILLE MARITIME 1re seconde Medaille - M. PRAQUIN, élève de M. DEFRASSE

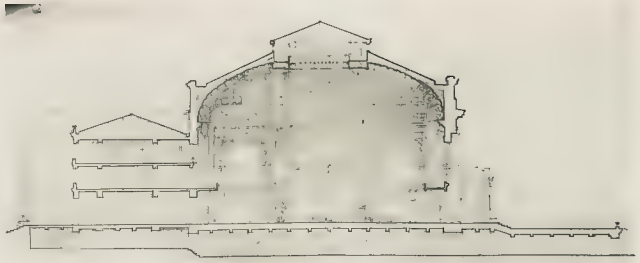

Héliotypie E. Le Relay, Paris

UNE BOURSE DE COMMERCE DANS UNE VILLE MARITIME - 2me seconde Médaille - M. A. RIDEAU, élève de M. PAULIN

Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

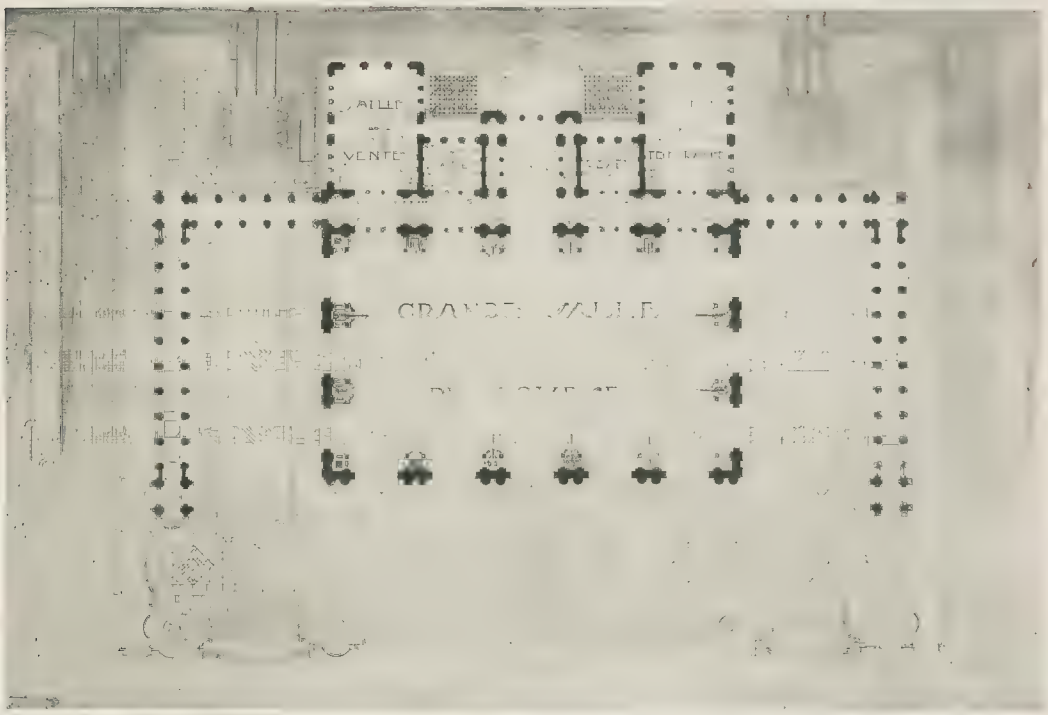

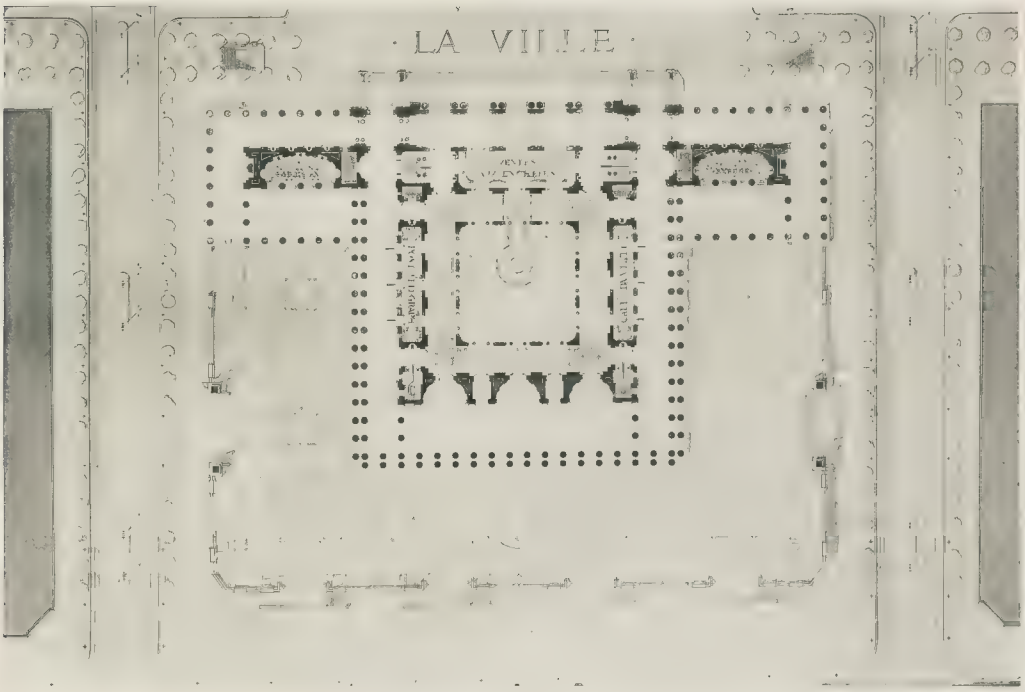

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

UNE BOURSE DE COMMERCE DANS UNE VILLE MARITIME 1re seconde Médaille – M. A. RIDEAU élève de M. PAULIN — M. VALLOIS, élève de M. DESPONY

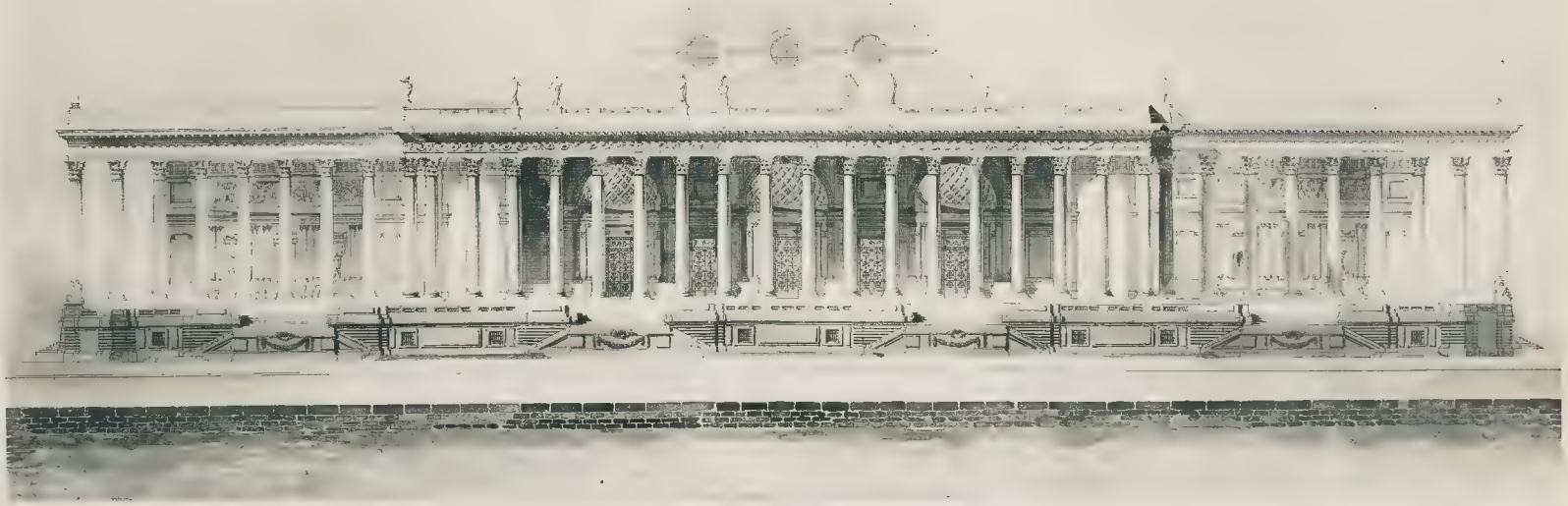

Héliotypie E. Le Deley, Paris

UNE BOURSE DE COMMERCE DANS UNE VILLE MARITIME - 1re seconde Médaille - M. VALLOIS, élève de M. D'ESPOUY

Armand Guérinel, éditeur 140, Faubourg Saint Martin, Paris

Héliotypie E. Le Deley, Paris

UNE BOURSE DE COMMERCE DANS UNE VILLE MARITIME — [illegible] Médaille. — M. P. CHIROL, élève de M. [illegible]

[illegible]

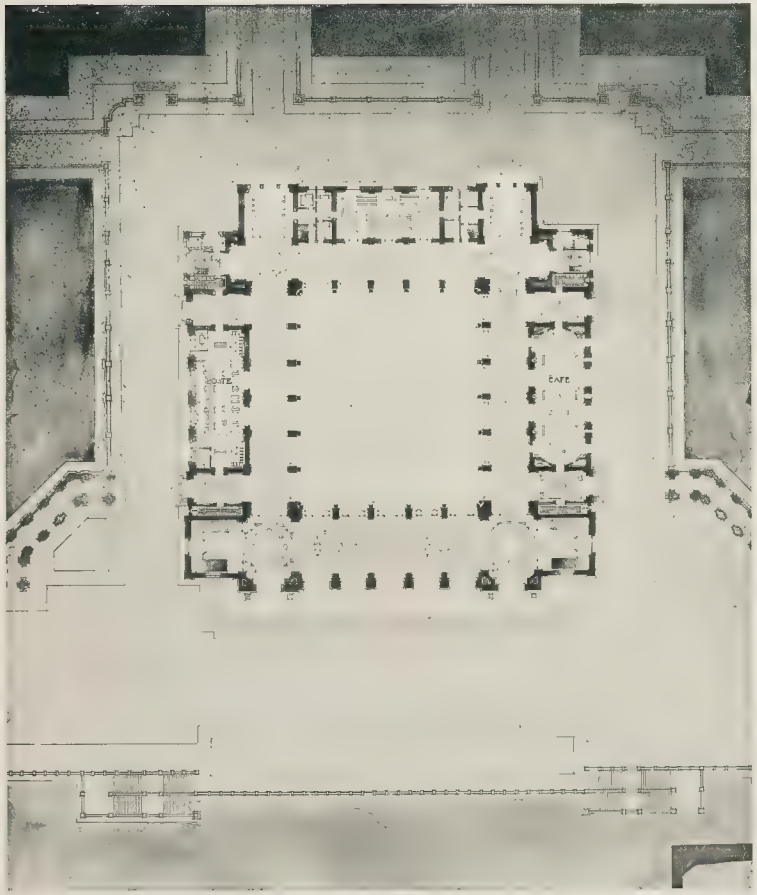

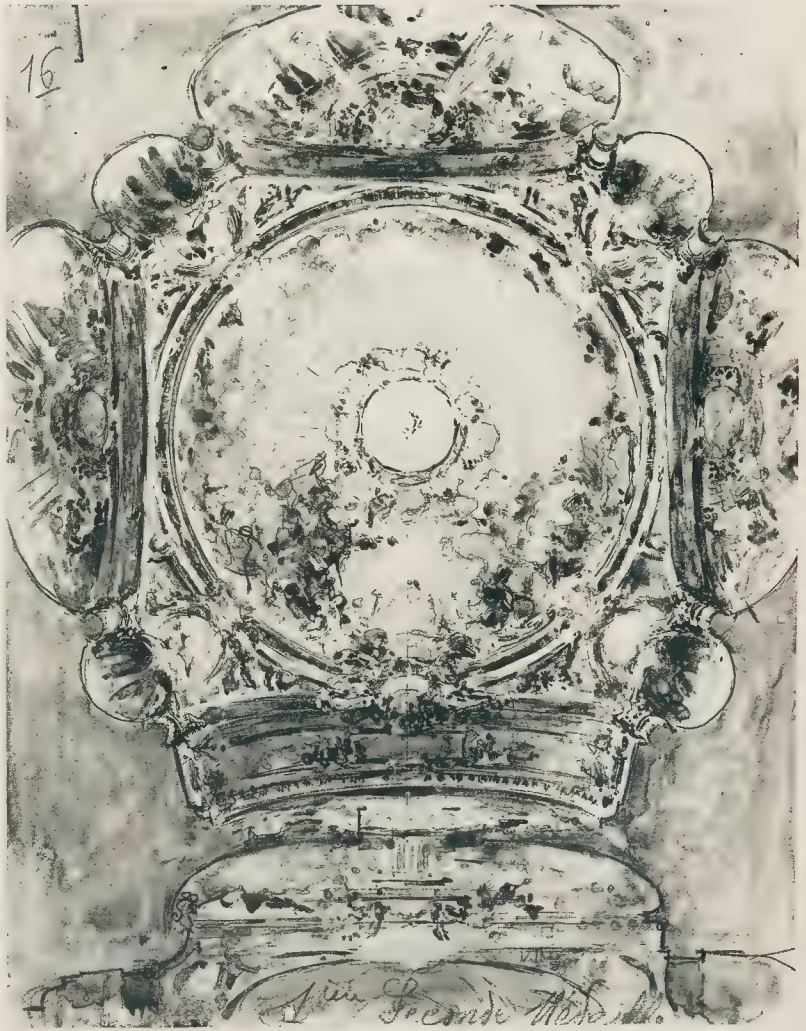

Héliotypie E. Le Deley, Paris

UNE BOURSE DE COMMERCE DANS UNE VILLE MARITIME - 1re seconde Médaille - M. P. CHIROL élève de M. PASCAL PLAFOND D'UNE SALLE DE THÉATRE - Médaille des Concours 1910 - M. TOURNON élève de MM. SCELLIER de GISORS et BERNIER

Armand Guérinet éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

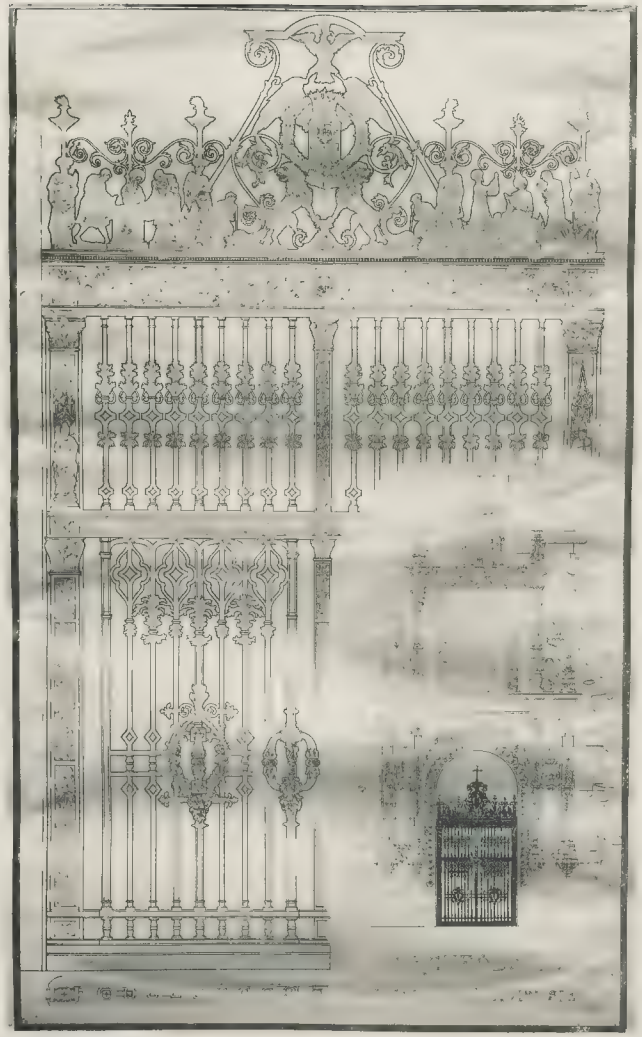

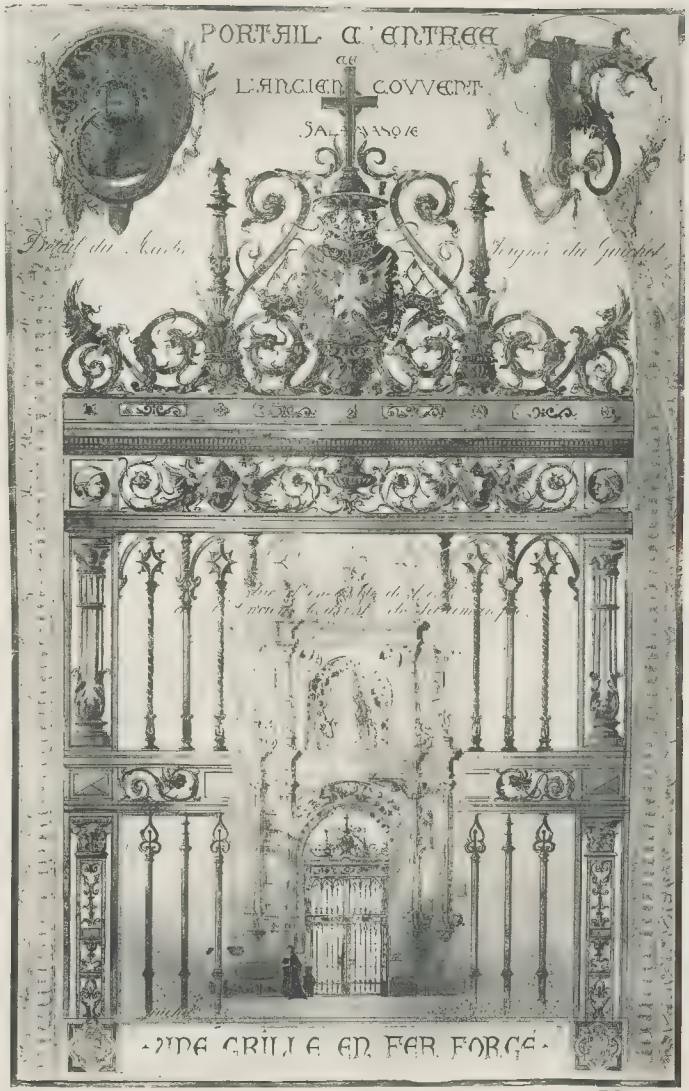

Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE – Grille en fer forgé – XVIe siècle – 1re seconde Médaille – M. PILETTE élève de MM. DAUMET et JALSSELY — M. SEASSAL, élève de M. HERAUD

Armand Guérinet, éditeur 140 Faubourg Saint Martin, Paris

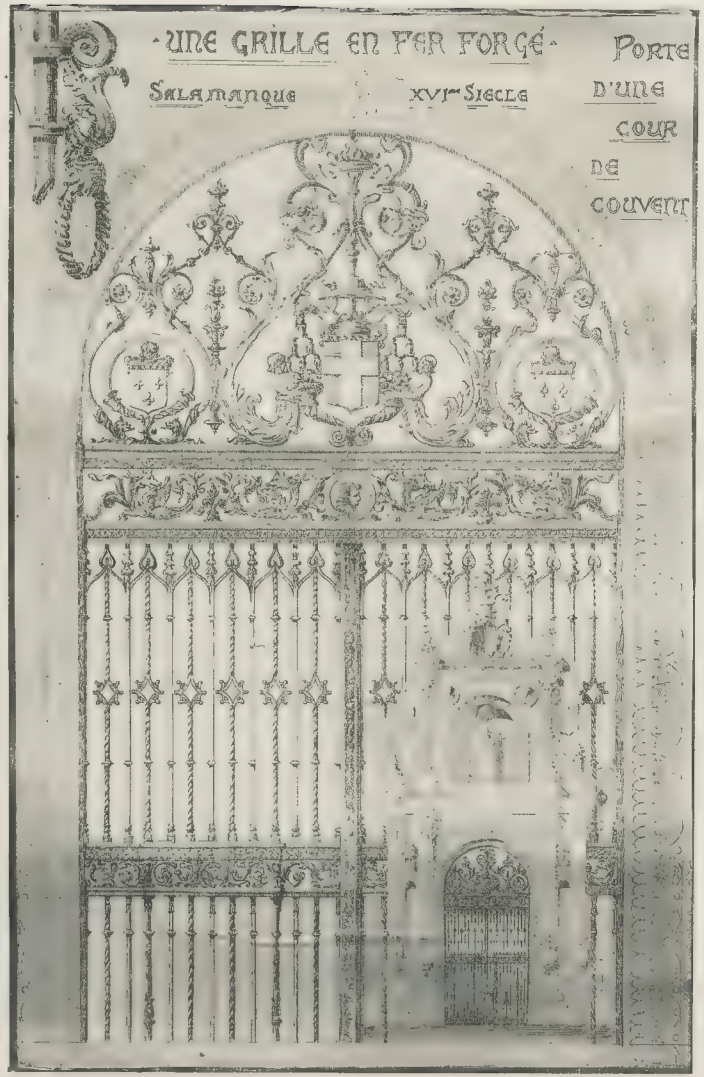

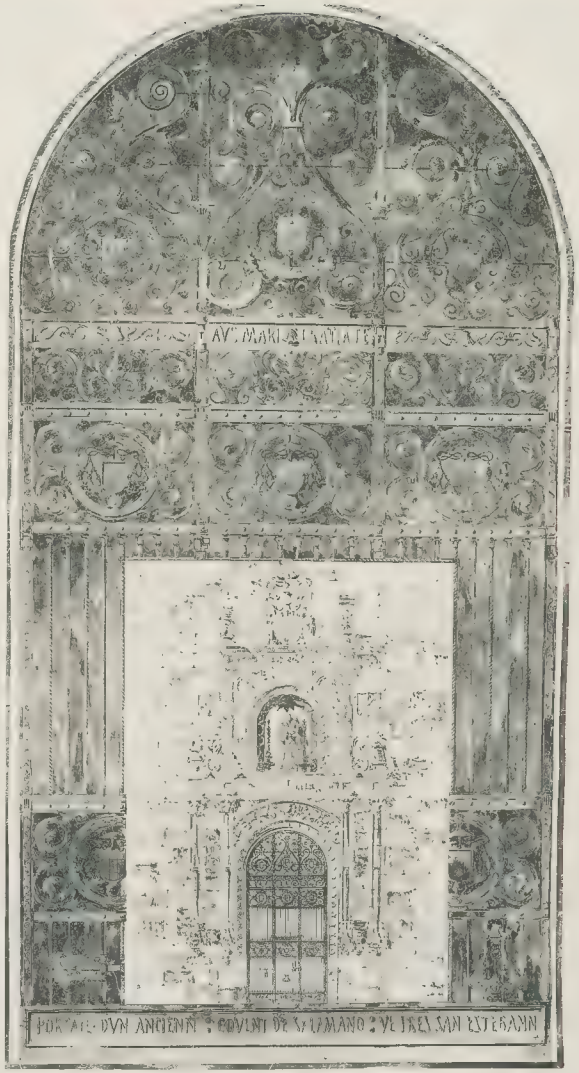

Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet éd. Rue 140, Faubourg St Martin Paris

CONCOURS D'ARCHEOLOGIE - Grille en fer forgé - XVI.e Siècle - 1re seconde Médaille - M. HUGUES élève de M. HERAJO — M. MARCO, élève de M. ALDUX

Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE — Grille en fer forgé, XVIe siècle. — M. LANNOY, élève de M. PAULIN. — M. CRAPIN, élève de M. BERNIER

Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

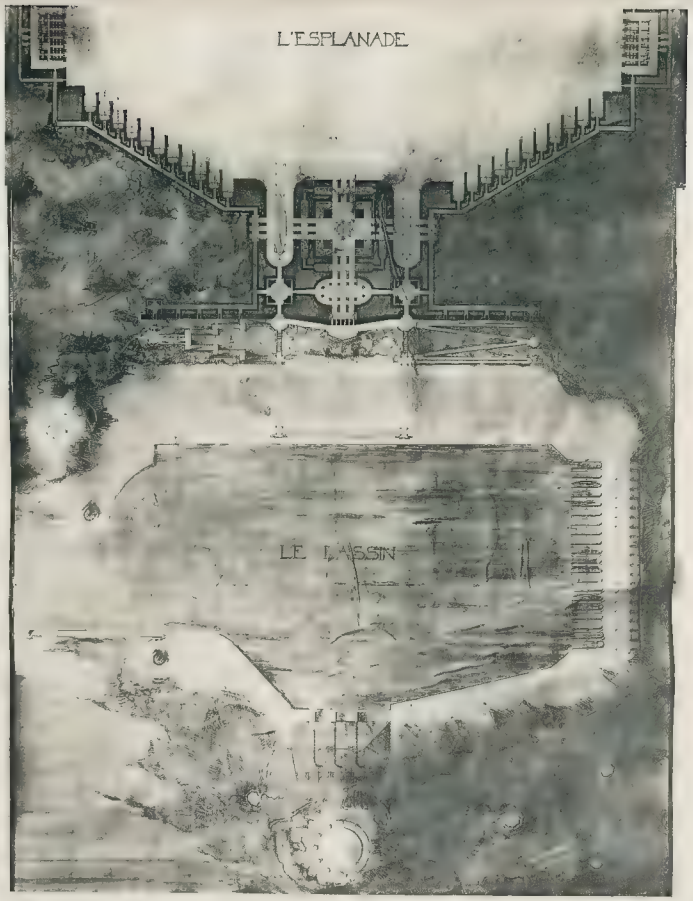

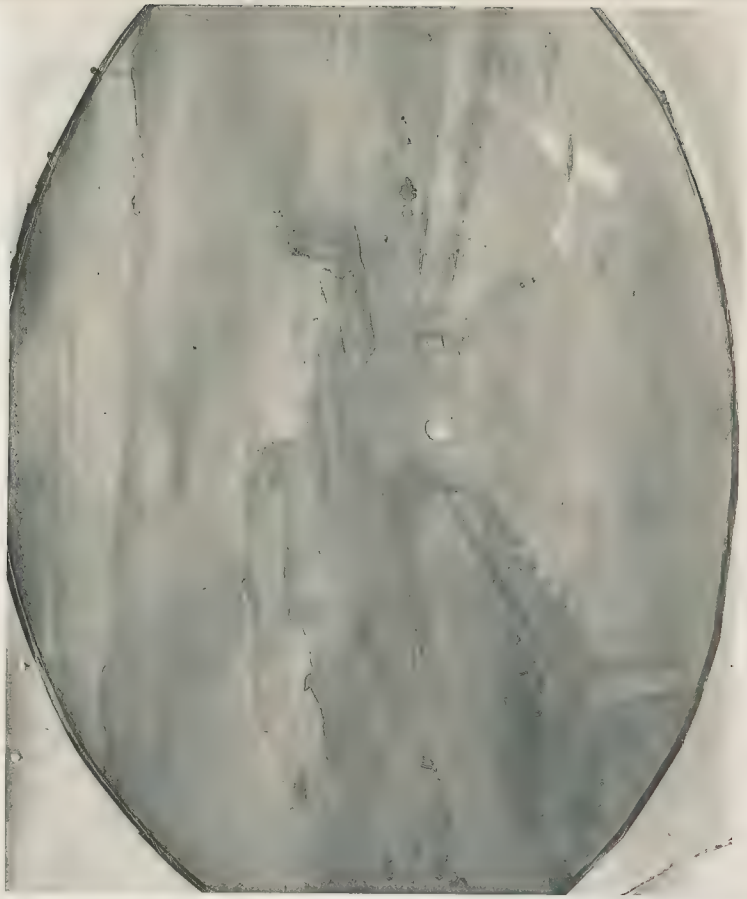

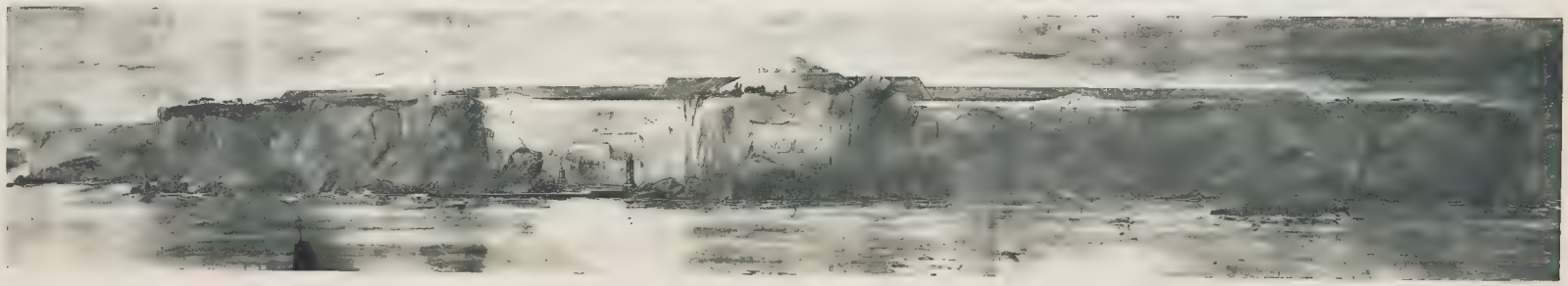

Héliotypie E. Le Deley, Paris

[illegible] Prix M. MARIUS BOYER, [illegible] HERAUD

Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg S[illegible] Paris

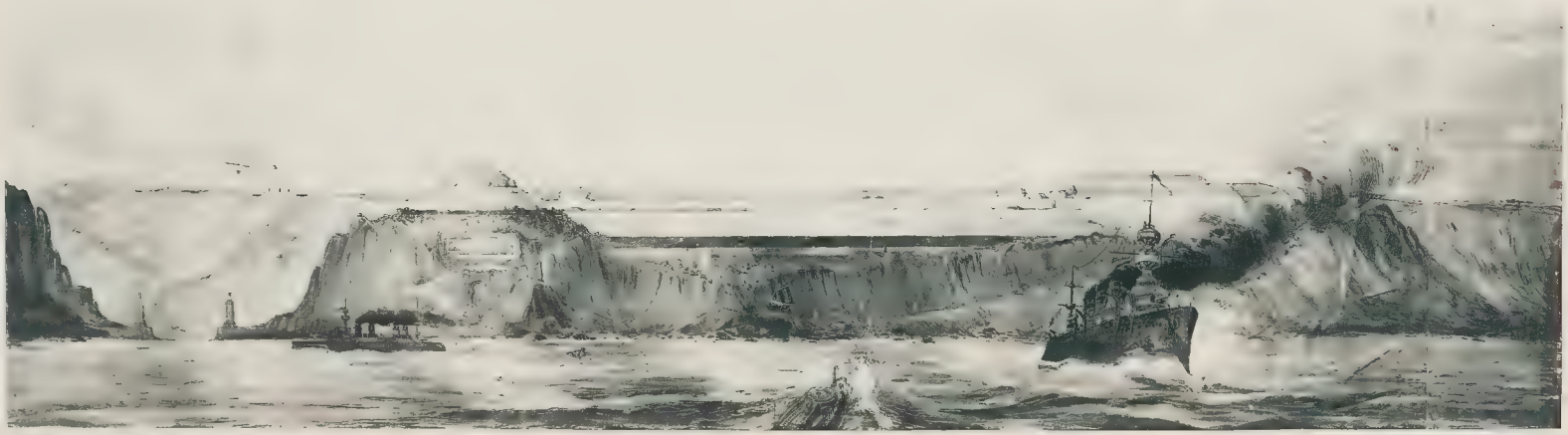

Dé[illegible] [illegible] Paris

PRIX DE RECONNAISSANCE DES ARCHITECTES AMERICAINS - Un port Nautique et Aéronautique - Accessit. M. ALBERT LEMONNIER, élève de M. HERAUD

Armand Guérinet Editeur, 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

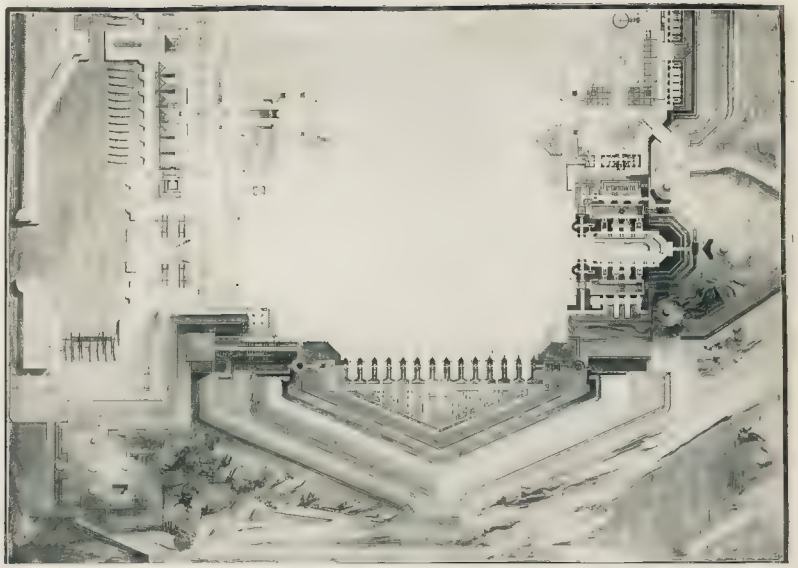

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, Editeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

... de M. REDON

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

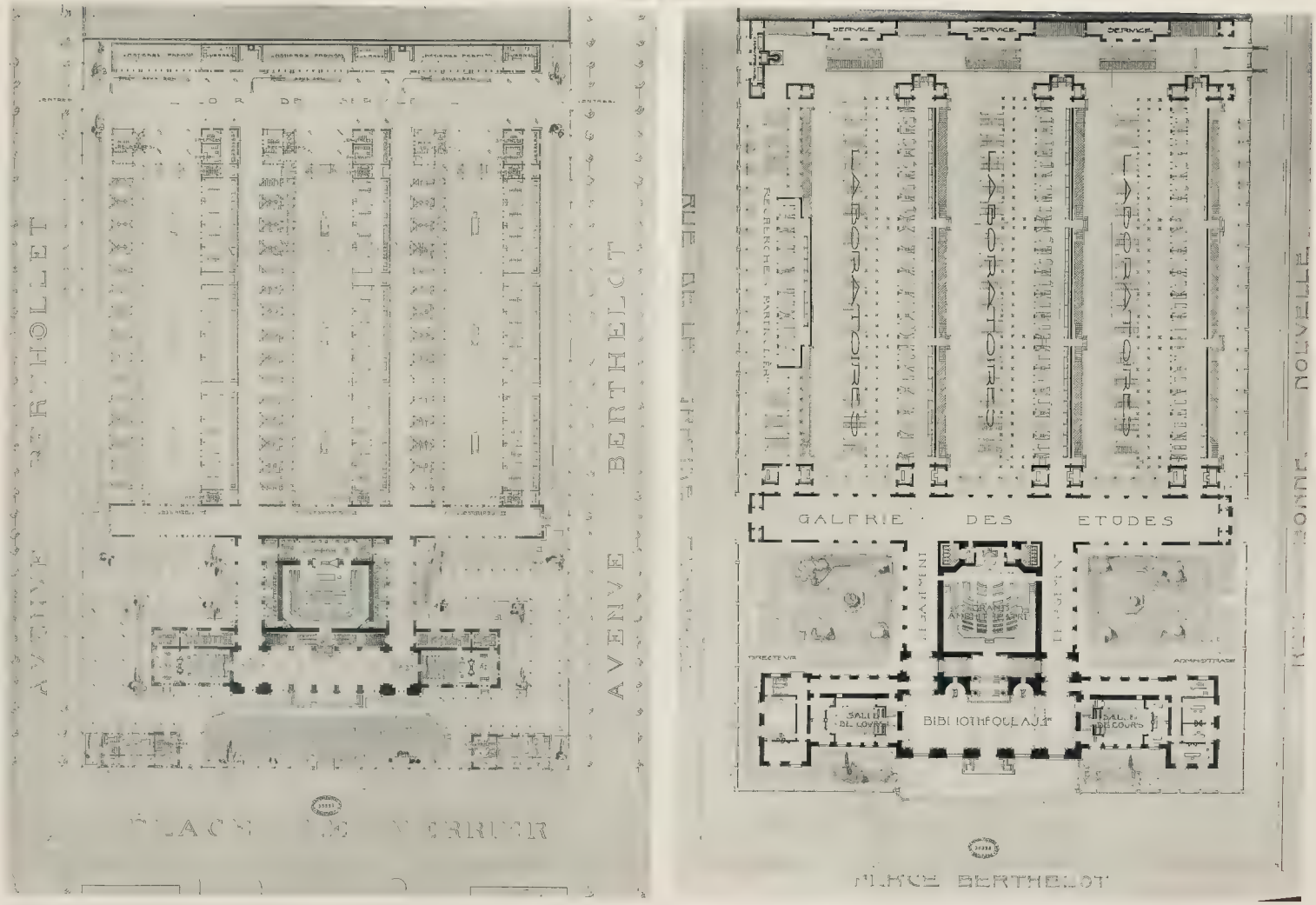

Armand Colin et Cie, éditeurs, 140 Faubourg Saint Martin Paris

MÉDAILLES DES CONCOURS D'ARCHITECTURE 1910-1911

13me Année

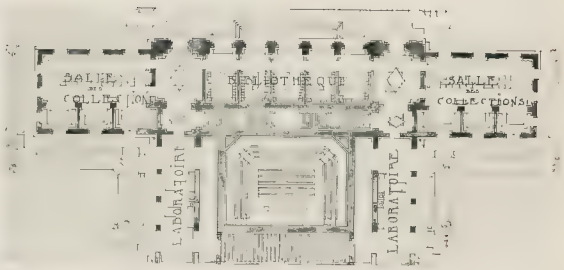

Héliotypie

UNE ÉCOLE DE CHIMIE — Médaille M. DEREGNANCOURT élève de M. DEGLANE

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint Martin. Paris

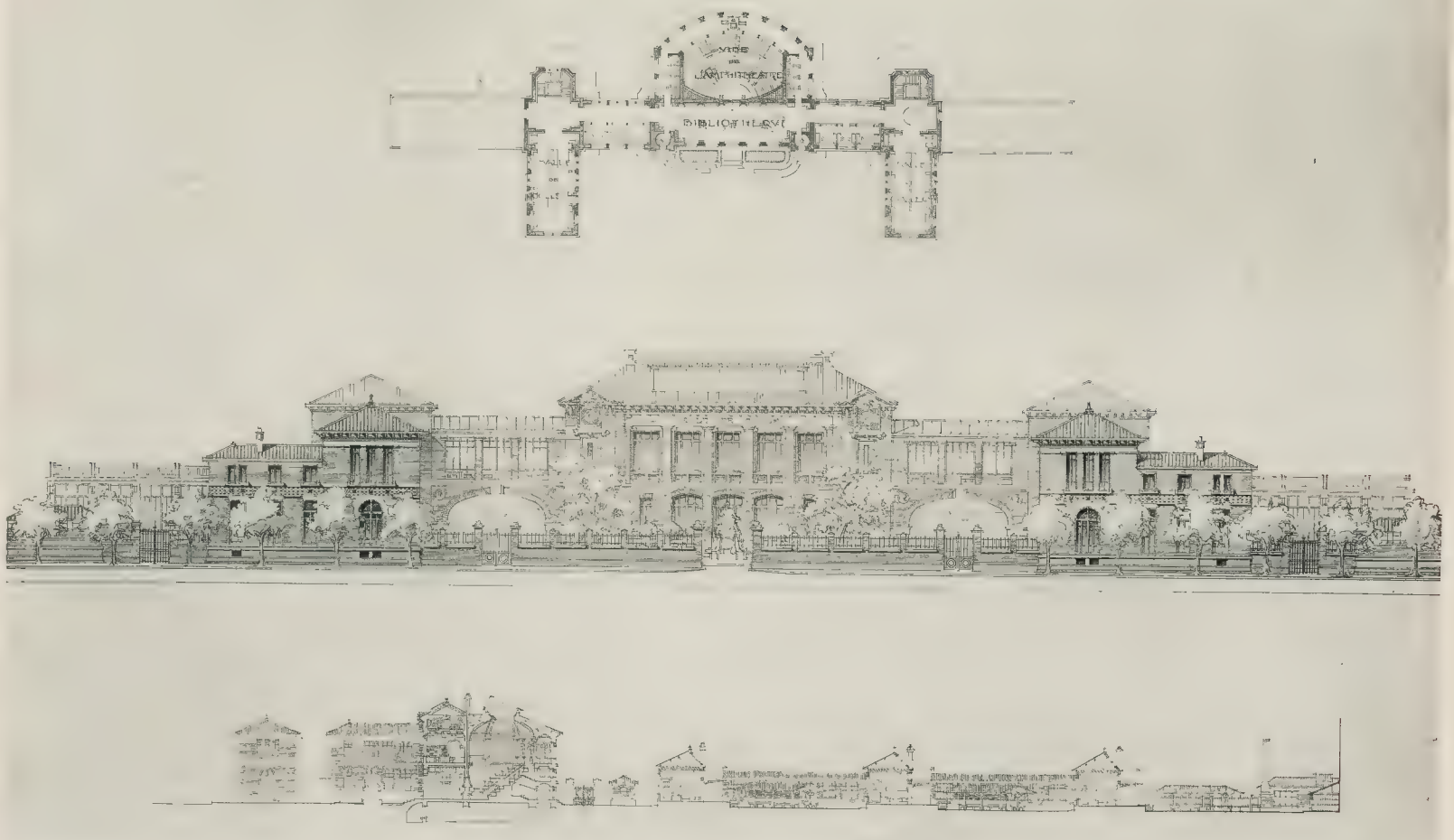

36327

[illegible] M. TREVELAS élève de M. BERNIER

Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

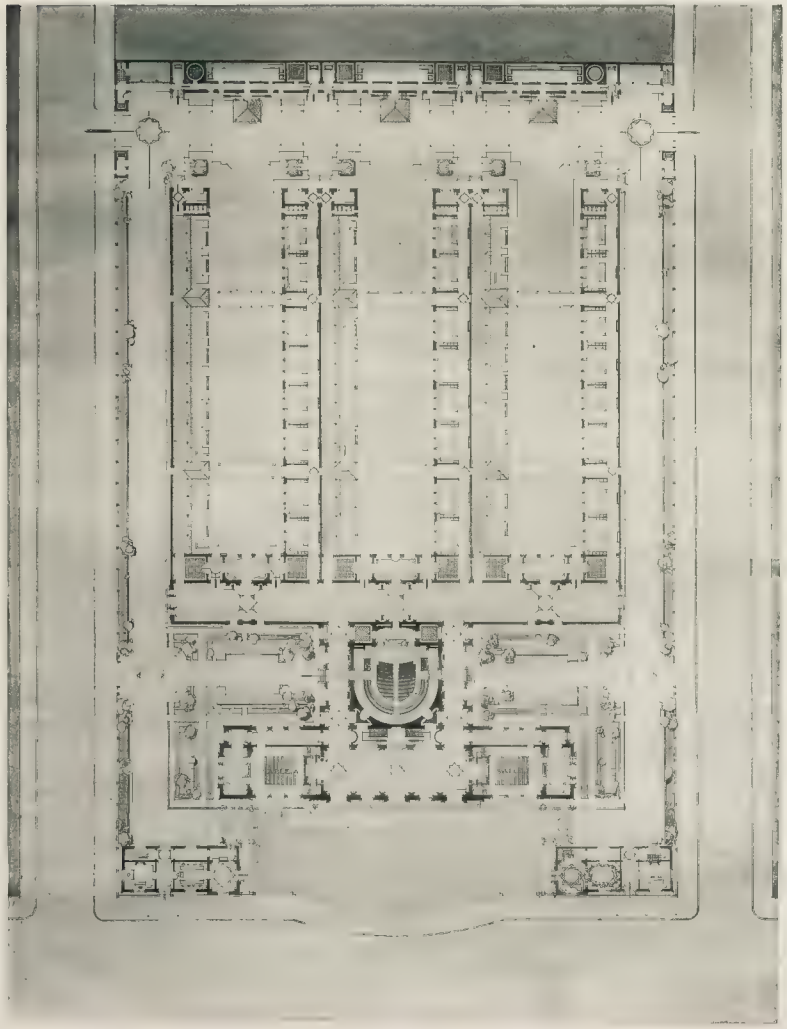

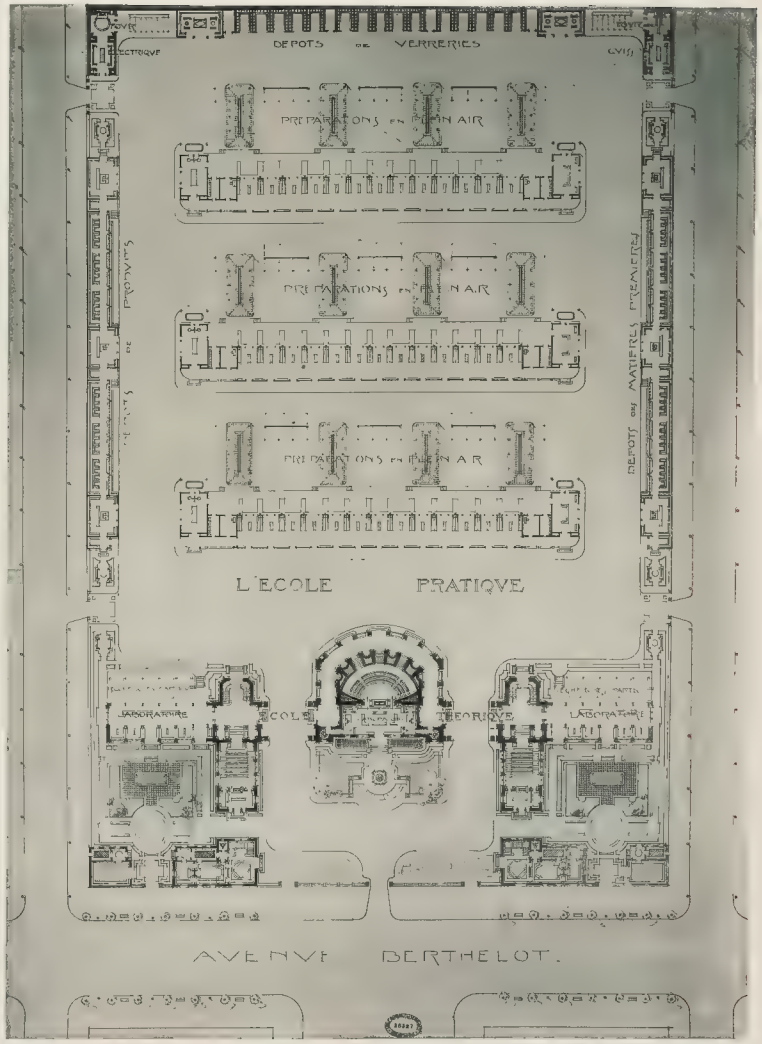

Héliotypie L. Le Deley Paris

Une [illegible] de l'ECOLE DE CHIMIE [illegible] élève de M. BERNIER

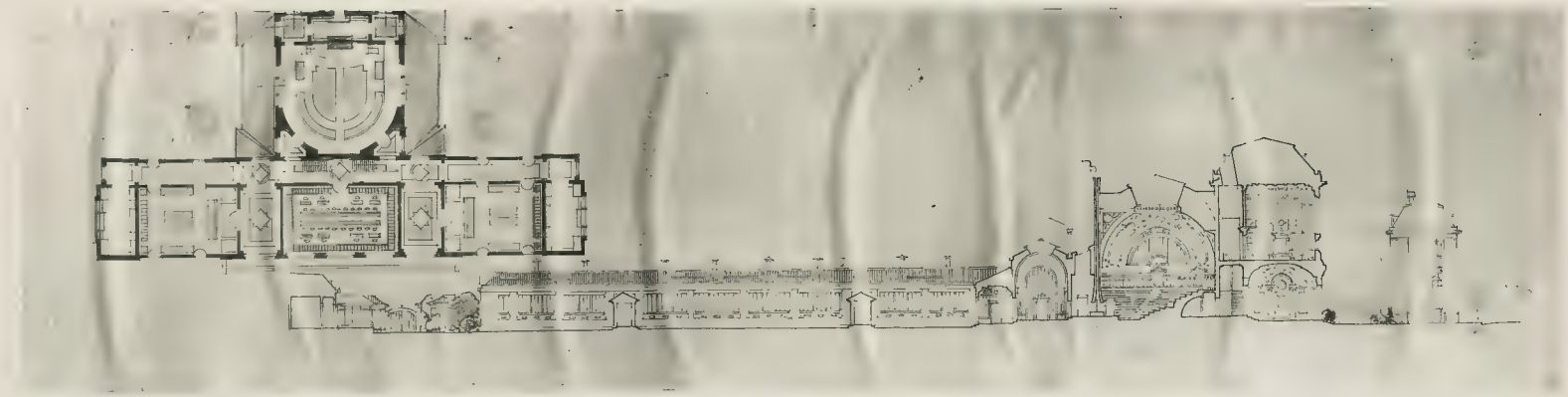

Héliotyp[illegible] Paris

Armand Du[illegible] Faubourg Saint-Martin Paris

UNE ÉCOLE DE CHIMIE - 1re Seconde Médaille - M. MARCO, élève de M. LALOUX

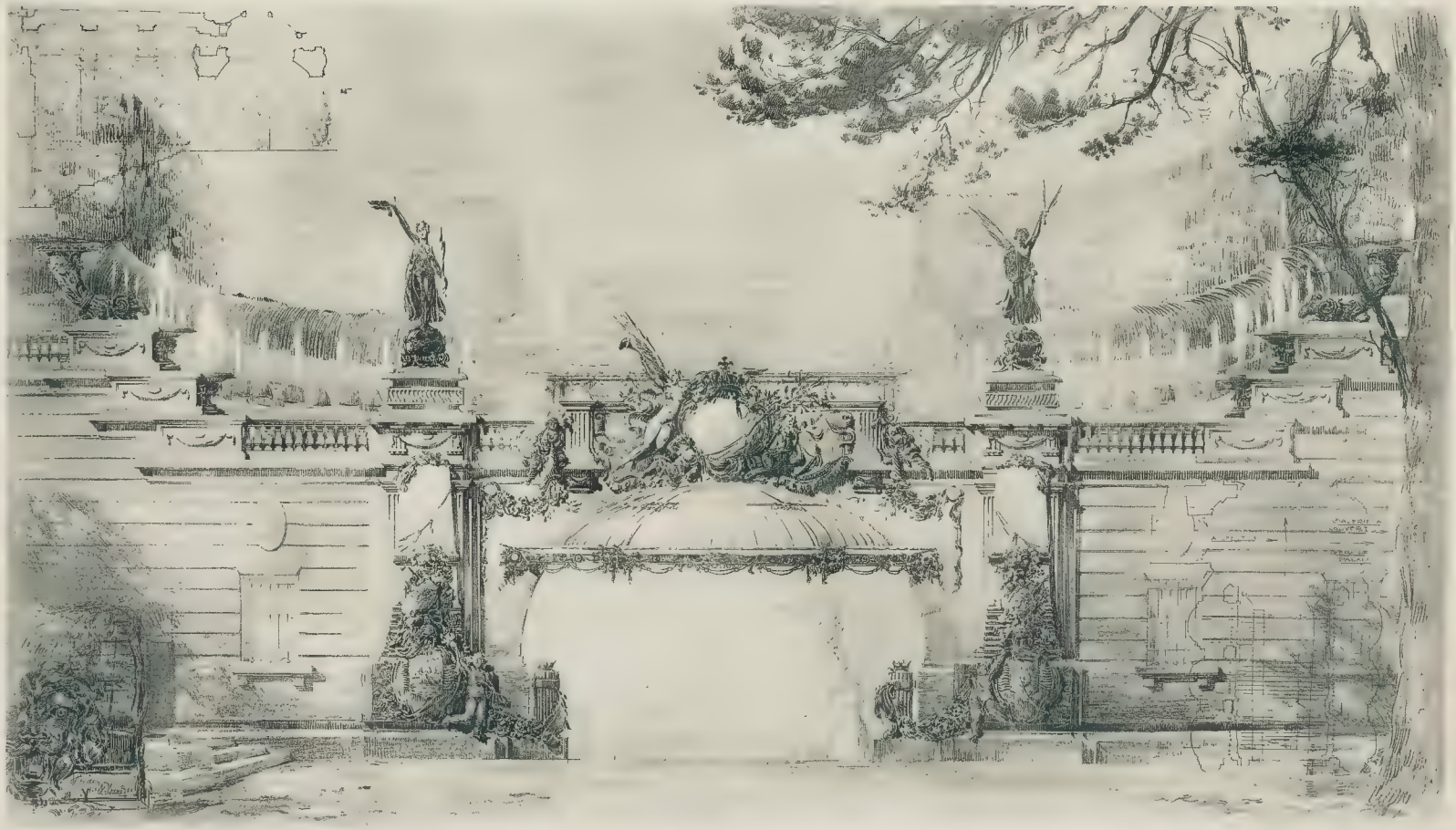

Héliotypie E. Le Deley Paris

Arnold Cochran [illegible]

CONCOURS GODEBŒUF 1re Médaille et Prix à titre étranger [illegible] du classement M. D'AMATO, élève de M. [illegible] UNE SORTIE D'UN CHEMIN DE FER MÉTROPOLITAIN [illegible]

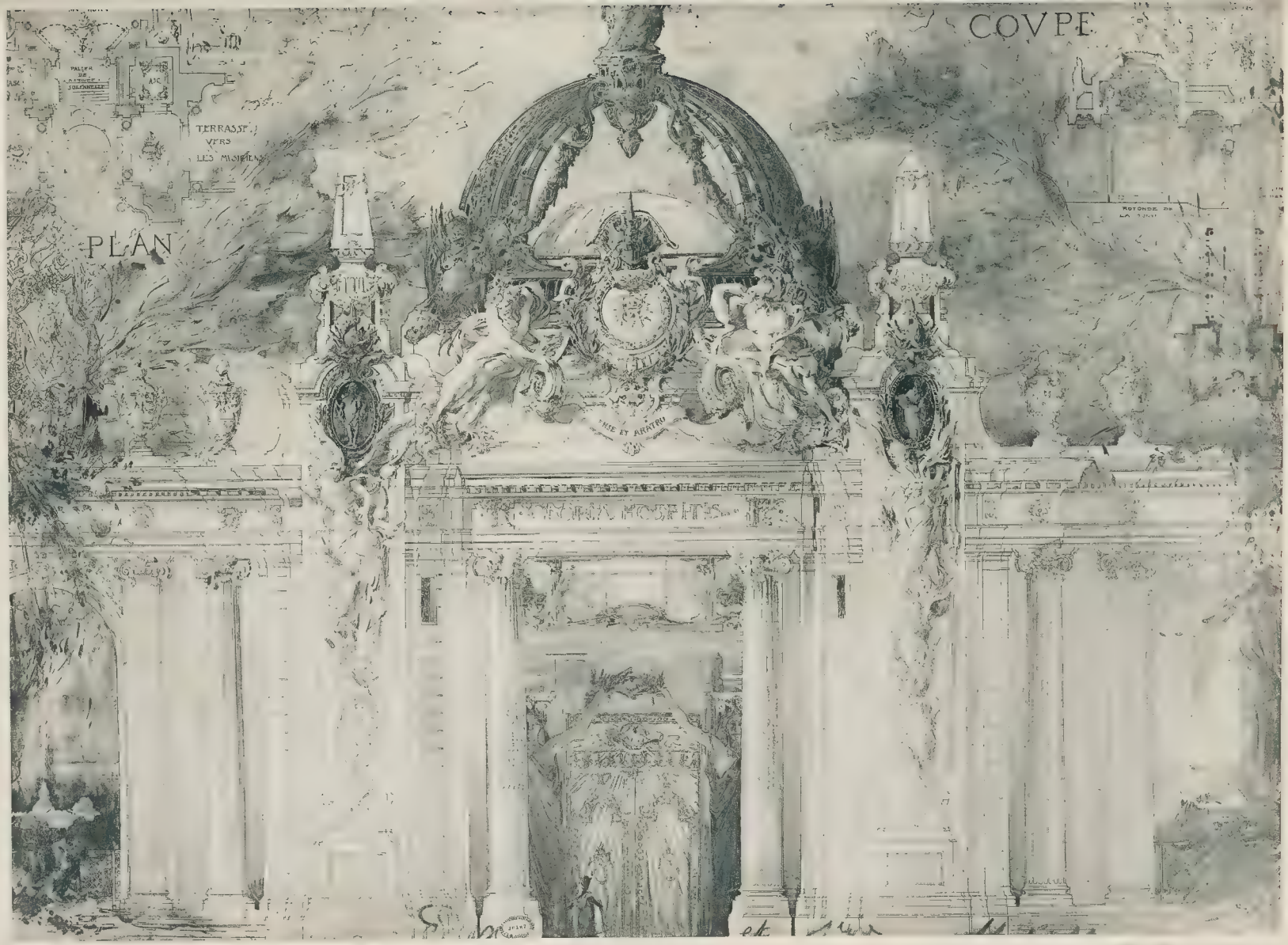

Héliotypie L. Le Beau, Paris

CONCOURS GODEBŒUF 1re Médaille et Prix — M. CASTEL, élève de M. BERNIER — UNE SORTIE DU CHEMIN DE FER METROPOLITAIN RESERVEE AUX HOTES DU CHEF DE L'ETAT

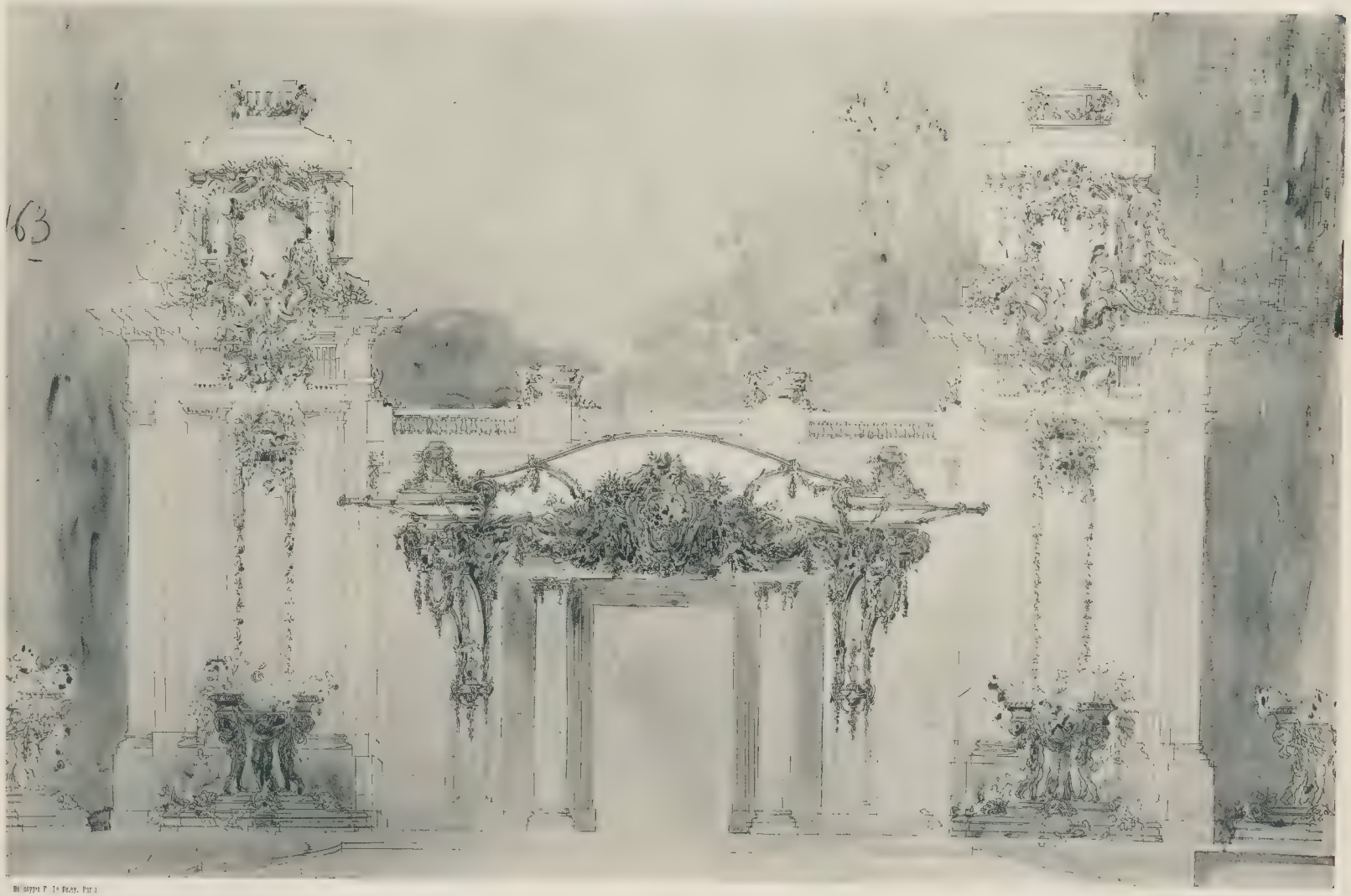

Héliotypie P. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 149 Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS GODEBŒUF 1re Médaille – M. DEBAT-PONSAN, élève de M. LAOUX UNE SORTIE D'UN CHEMIN DE FER METROPOLITAIN RESERVÉE AUX HOTES DU CHEF DE L'ETAT

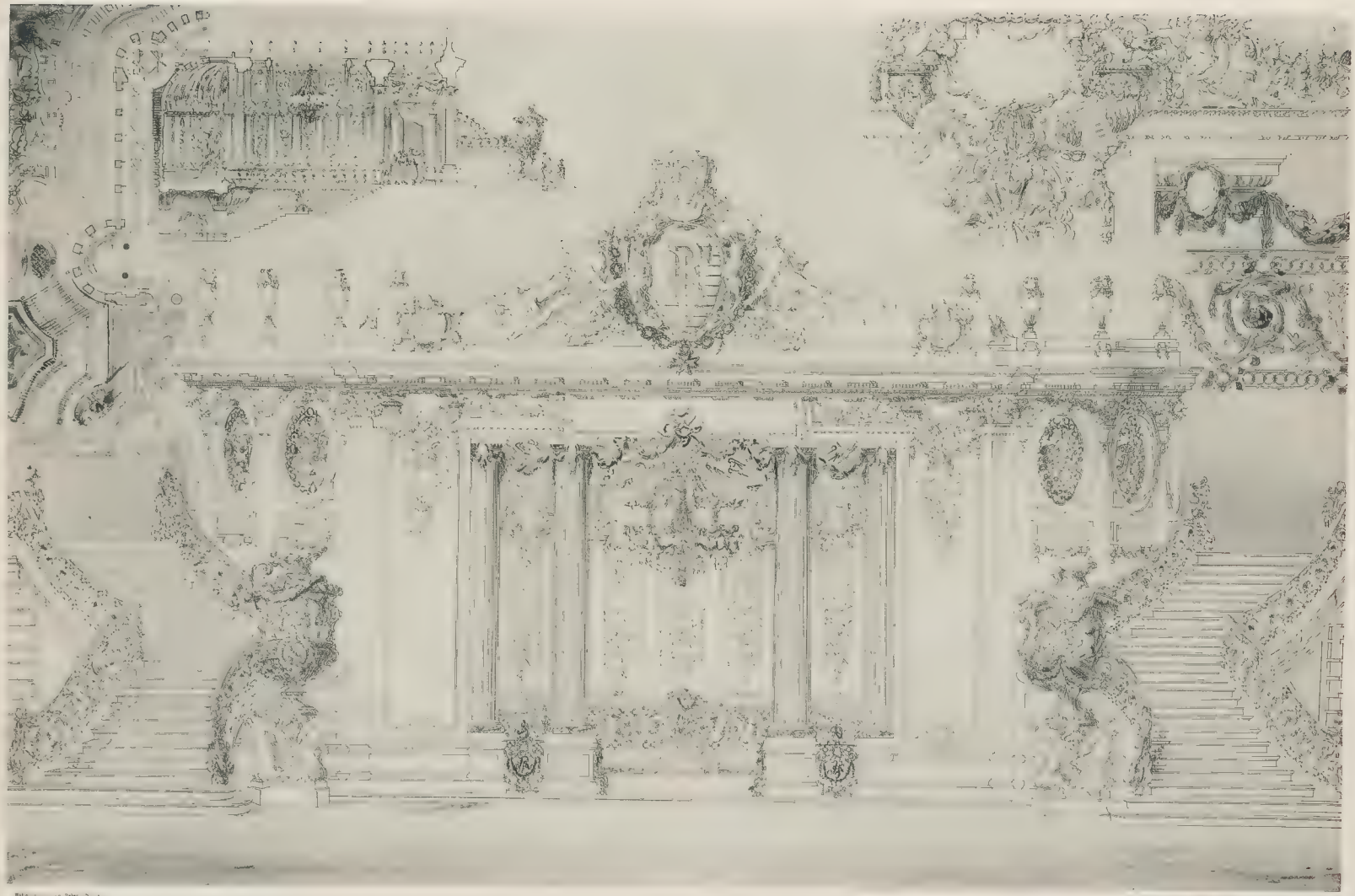

Armand Guerinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS GODEBŒUF 1re Médaille M. GIRARDIN élève de M. PAJLIN UNE SORTIE D'UN CHEMIN DE FER METROPOLITAIN RESERVEE AUX HOTES DU CHEF DE L'ETAT

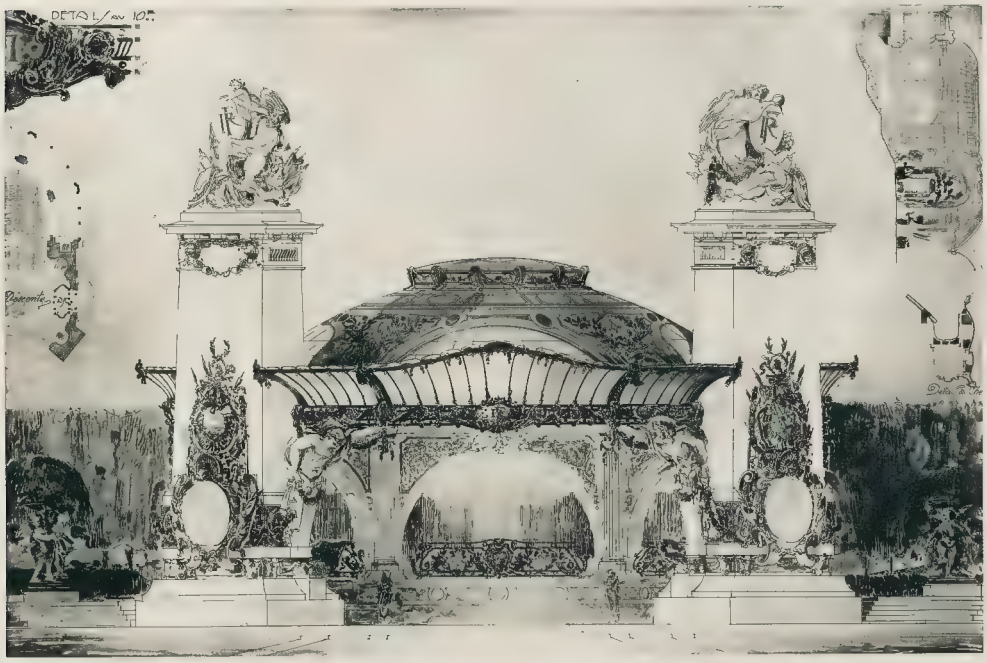

Héliotypie E. Le Deley Paris

Armand Guérinet éditeur 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS GODEBŒUF 1re Seconde Médaille – M. ANSALON, élève de M. DEFRASSE 1re Seconde Médaille – M. Bossis, élève de M. [illegible]

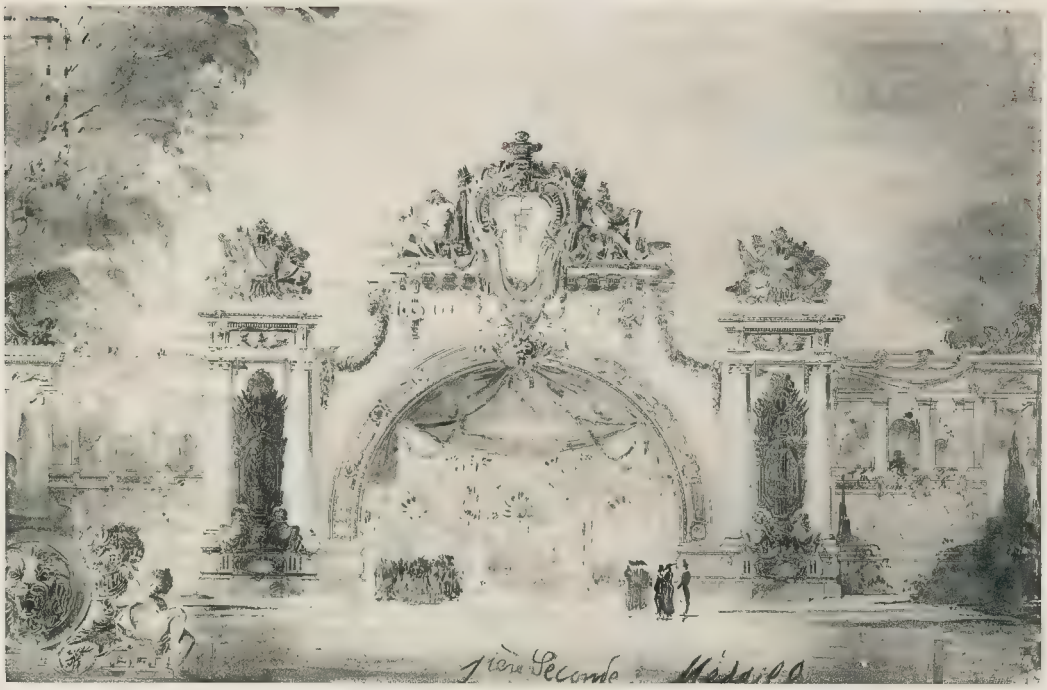
1ère Seconde Médaille

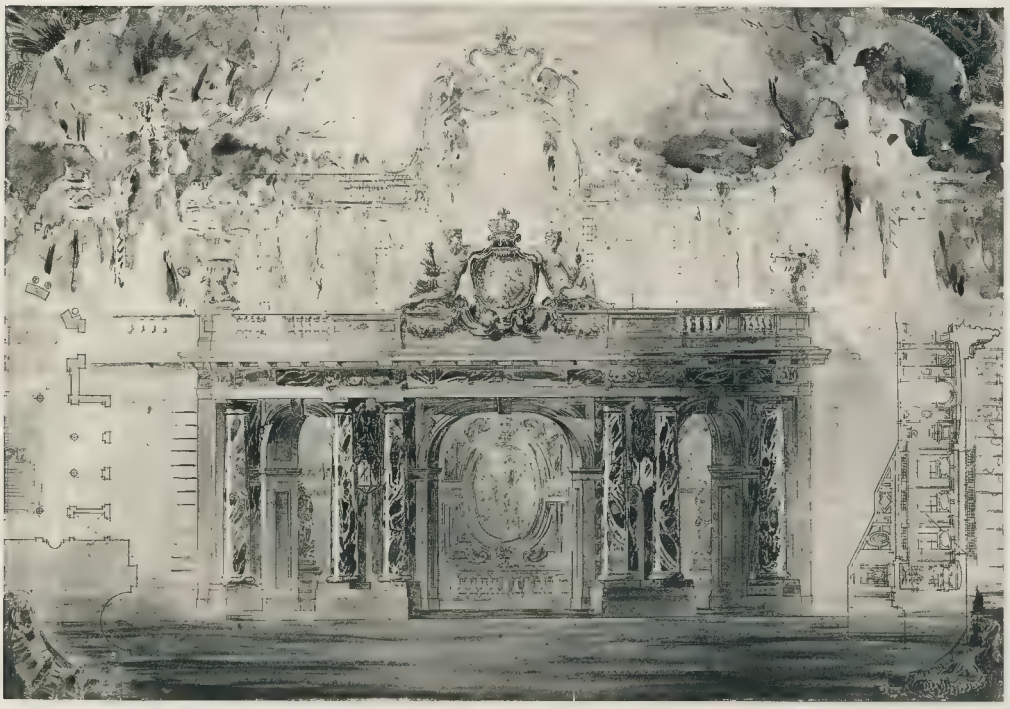

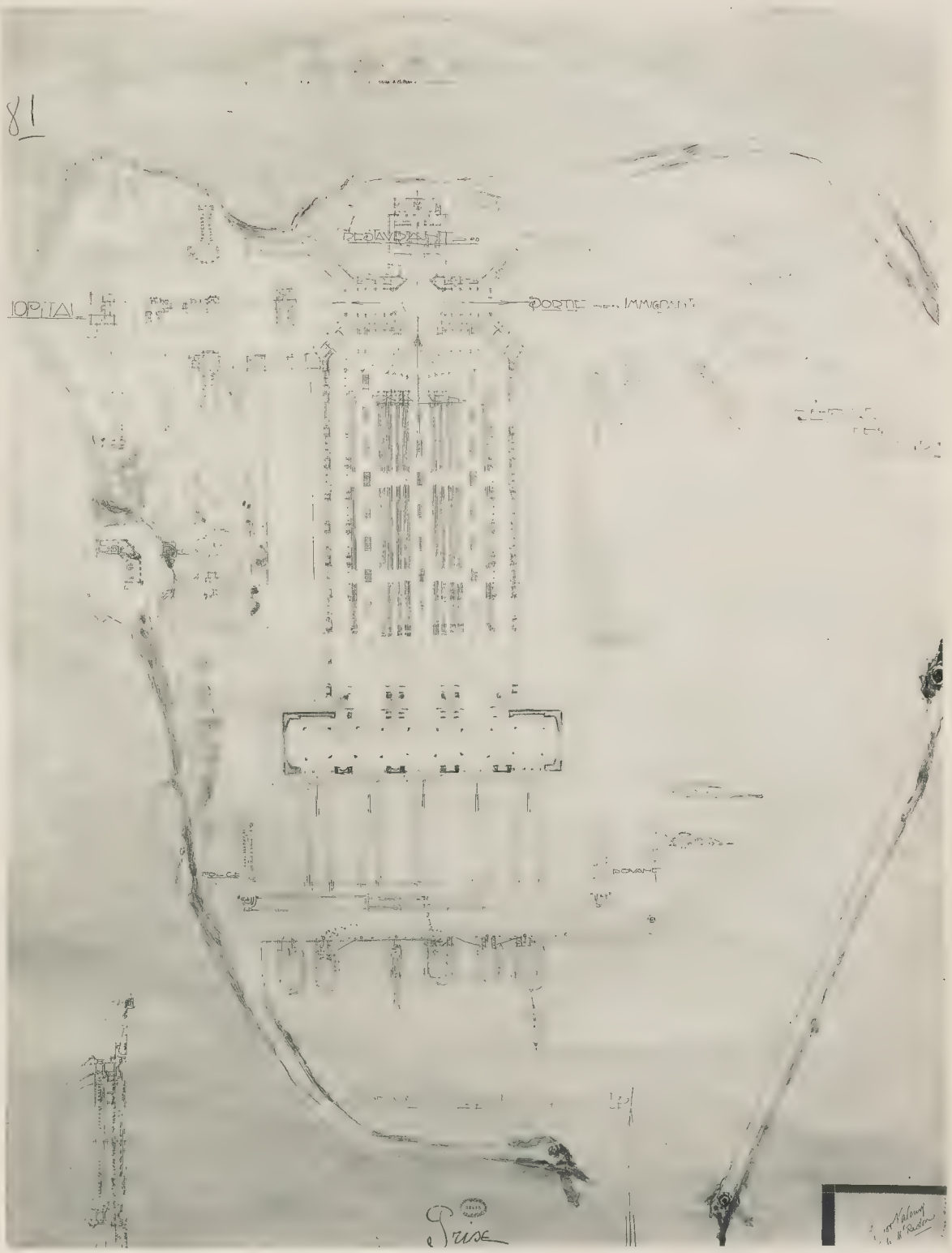

CONCOURS D'ACADÉMIE ÉTATIQUE D'IMMIGRANTS - Prix de Rome - M. Victor VALENS élève de M. REDON

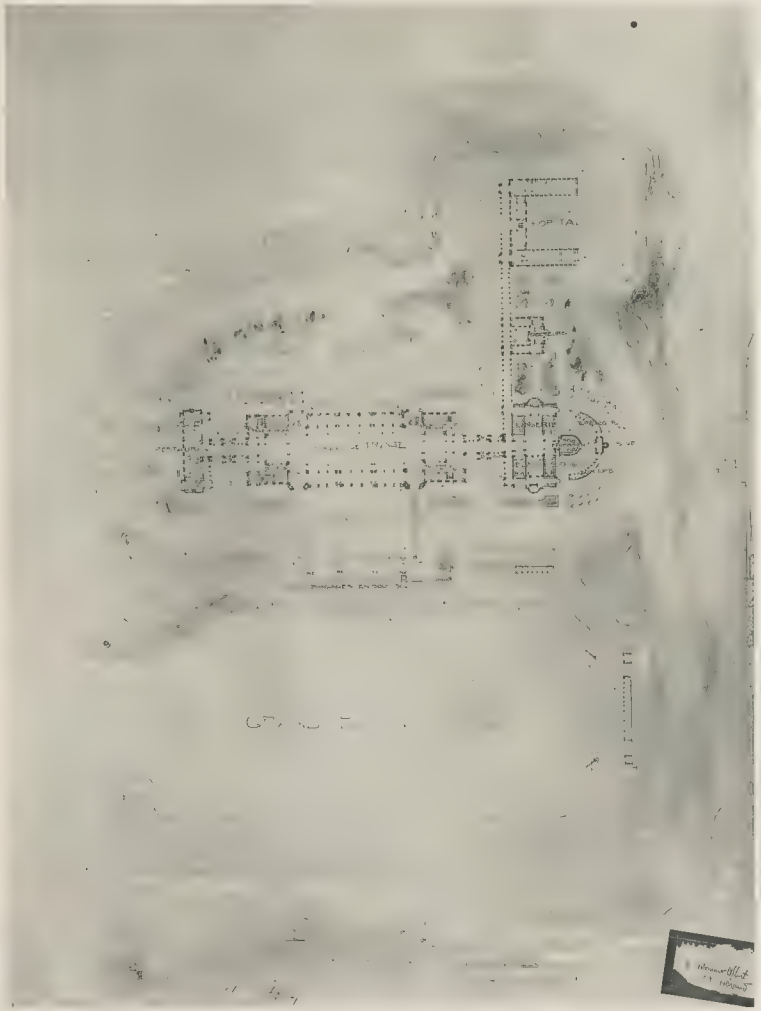

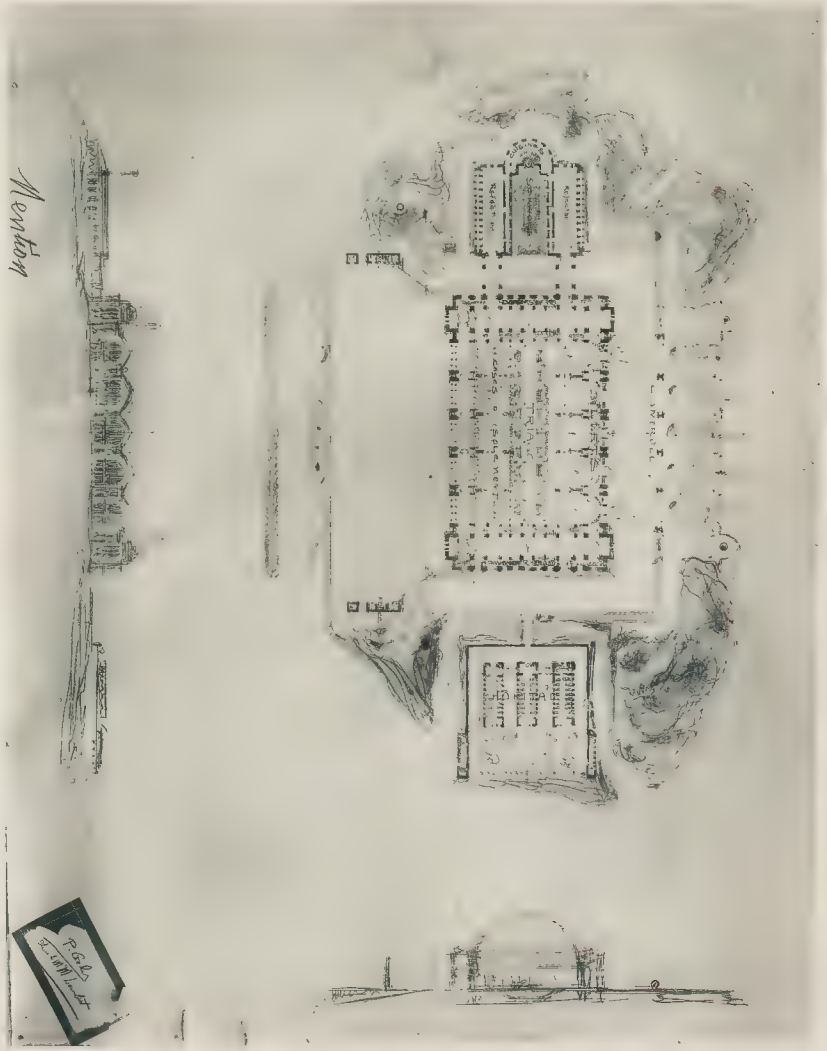

Armand Guerinet éditeur 140 Faubourg St Martin Paris

CONCOURS LABARRE : UNE STATION D'IMMIGRANTS - Mention - M. LE MONNIER, élève de M. HERAUD

CONCOURS LABARRE : UNE STATION D'IMMIGRANTS - Mention - M. GELIS, élève de M. LAMBERT

Héliotypie E. Le Deley Paris

CONCOURS LABARRE UNE C[illegible]

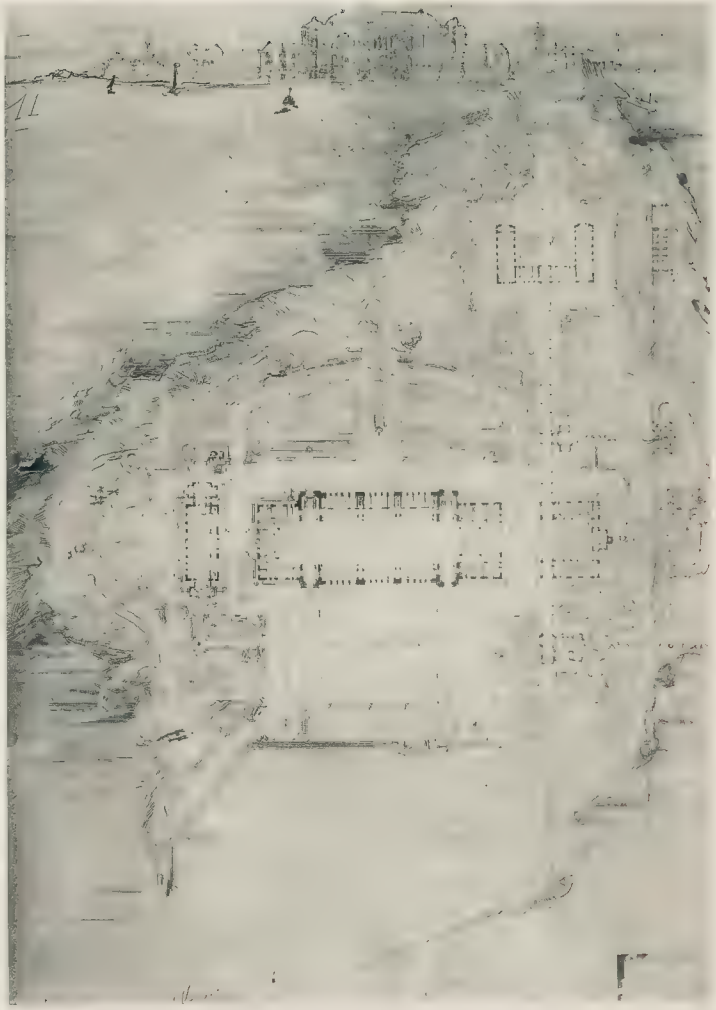

CONCOURS LABARRE UNE STATION D'IMMIGRANTS [illegible]

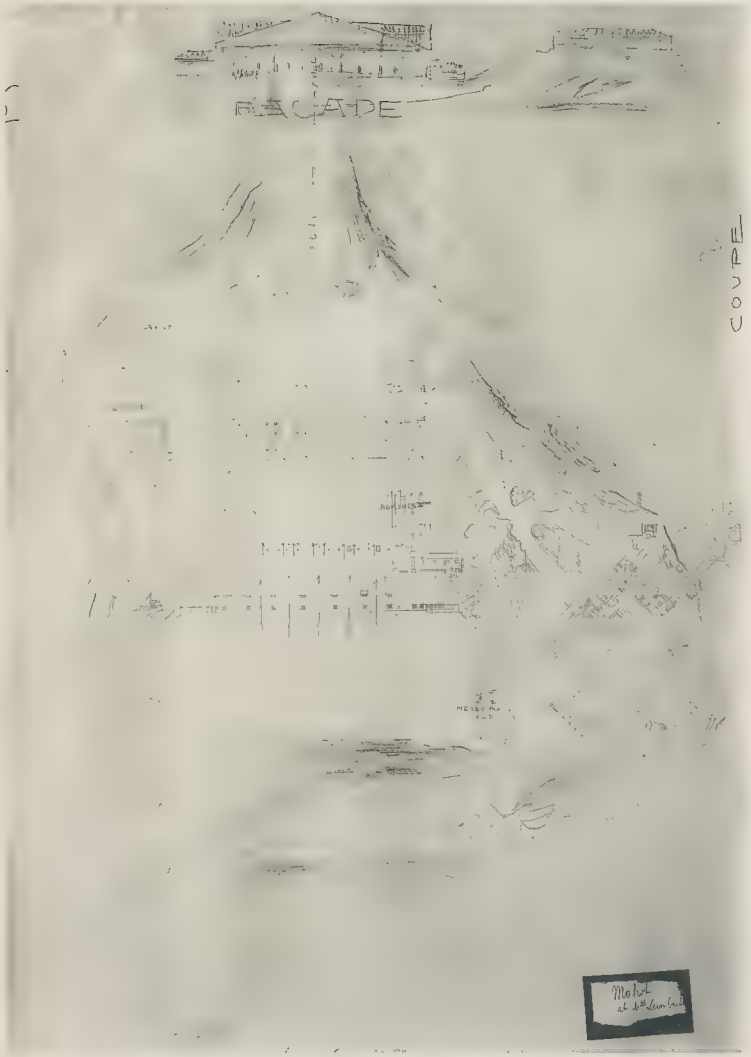

Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS LABARRE : UNE STATION D'IMMIGRANTS - Mention M MAHOT, élève de M. Marcel LAMBERT

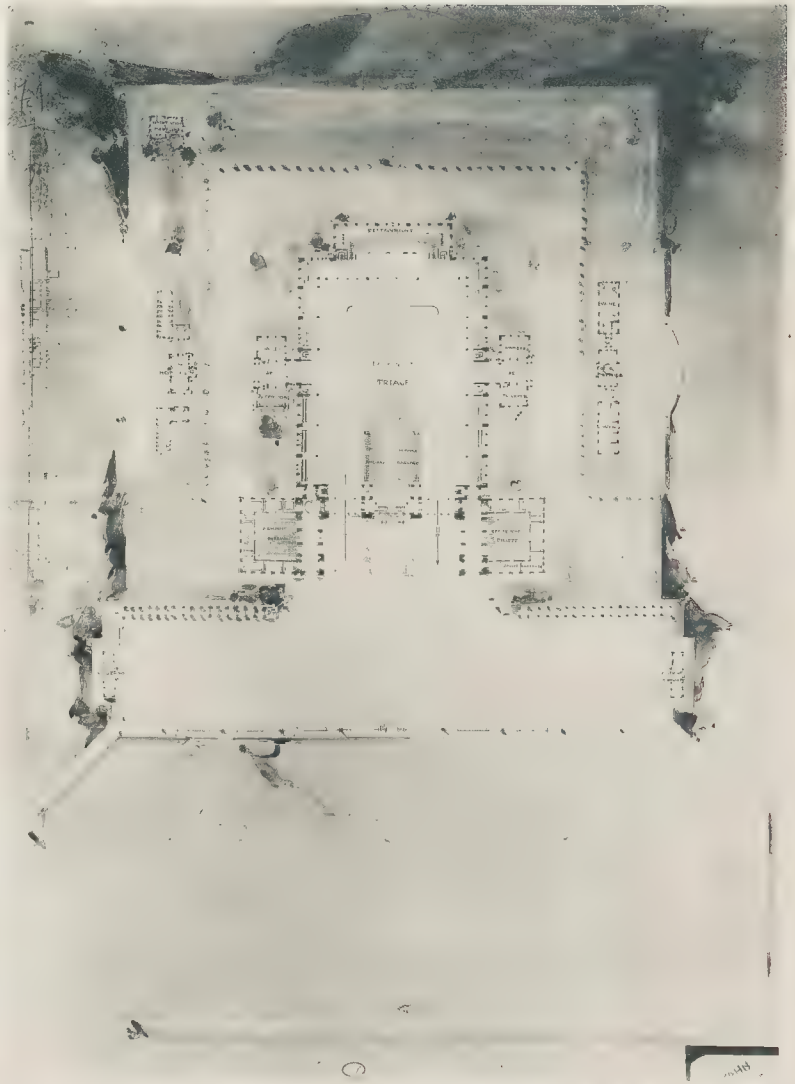

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS LABARRE UNE STATION D'IMMIGRANTS Prix à titre étranger M. Ely Jacques KAHN élève de M. REDON

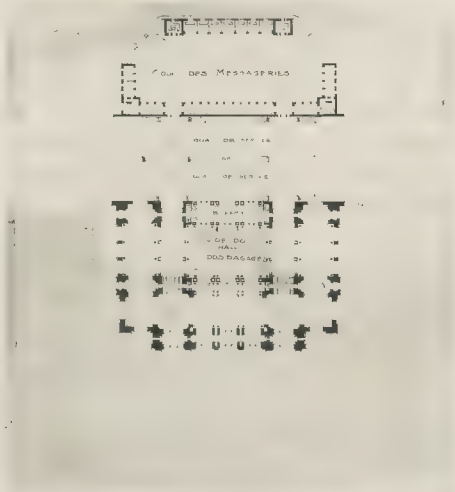

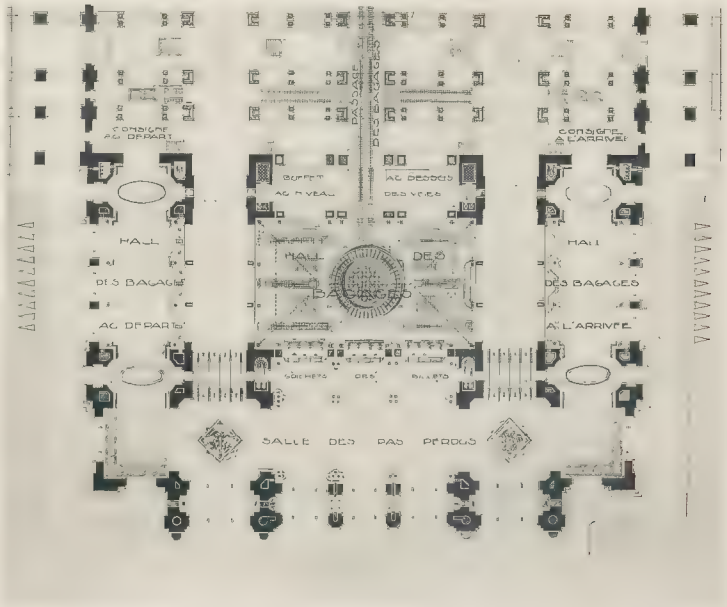

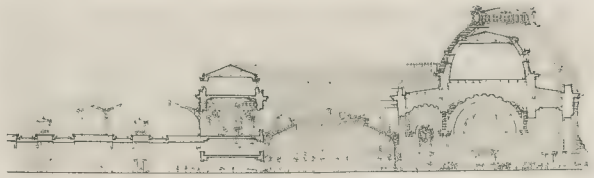

UNE GARE DE PASSAGE A DEUX NIVEAUX [illegible] Sous-Sec. de M. [illegible] — M. Eugène GUERIN, élève de M. PASCAL.

Imprimerie Guérinet, [illegible] Saint-Martin, Paris

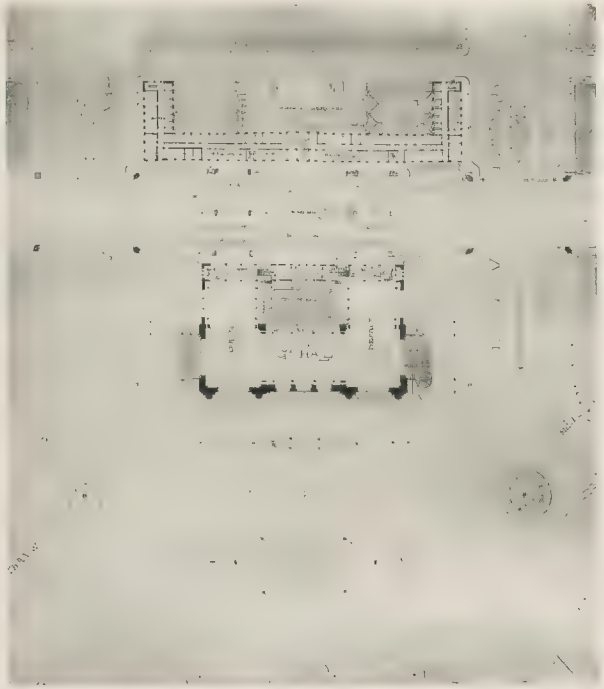

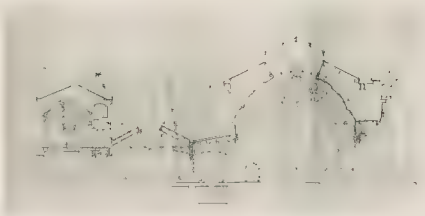

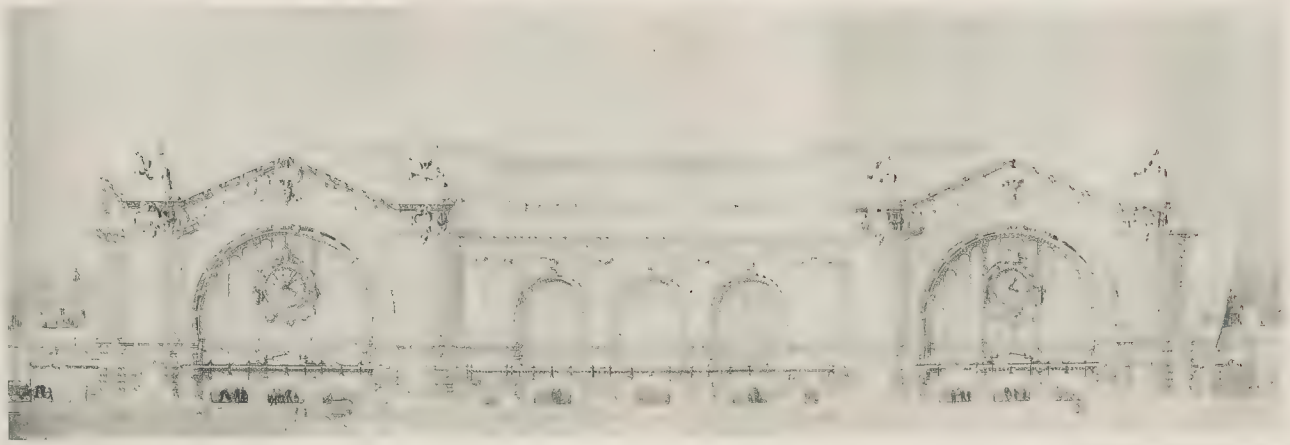

Héliotypie C. Le Deley Paris

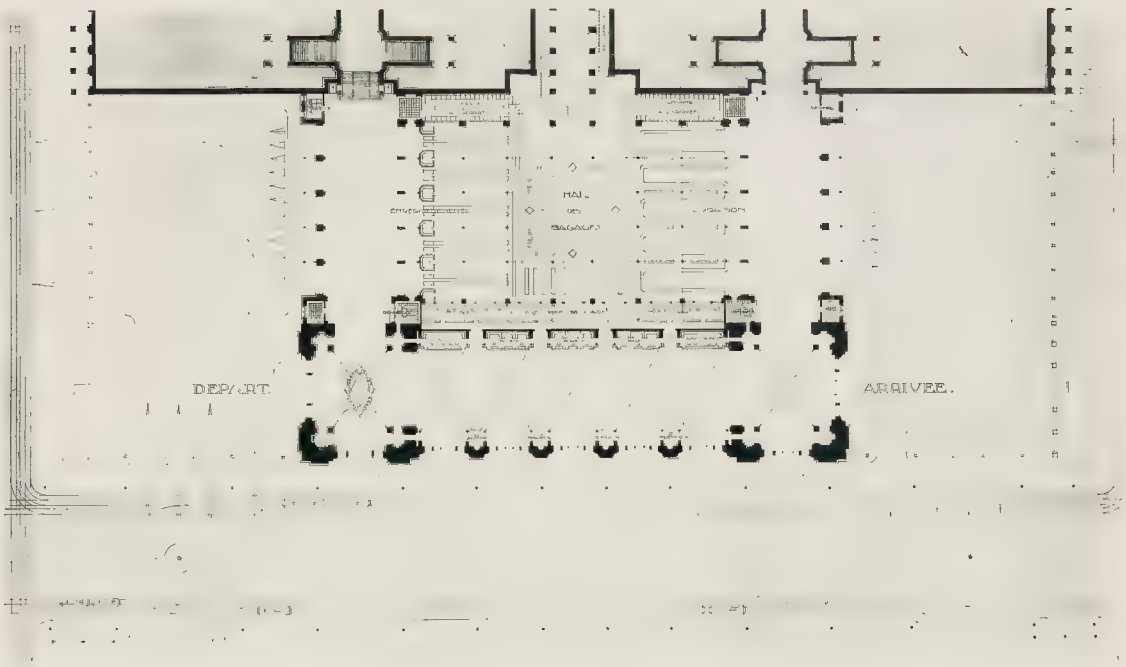

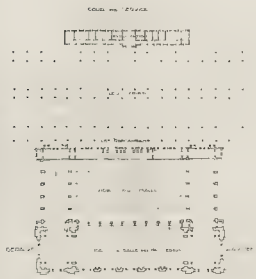

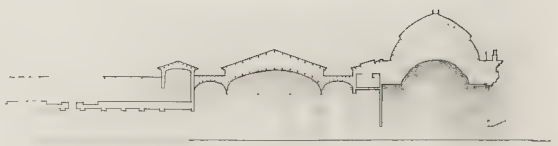

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin.

UNE GARE DE PASSAGE A DEUX NIVEAUX — M. GLINDEZ, élève de M. DEGLANE

Héliotypie E. Le Deley, Paris

UNE GARE DE PASSAGE A DEUX NIVEAUX — M. BERNADAC, élève de M. PASCAL

Armand Guérinet, éditeur, 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

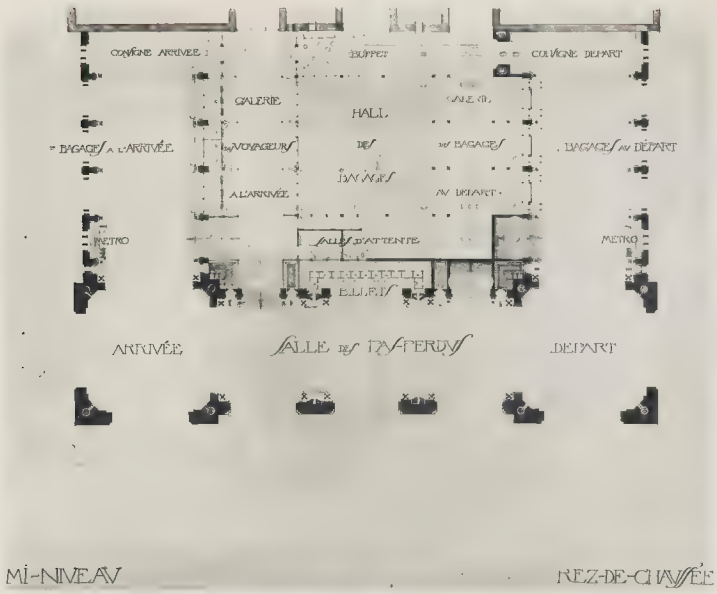

MI-NIVEAU

REZ-DE-CHAUSSÉE

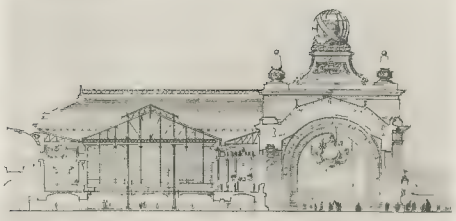

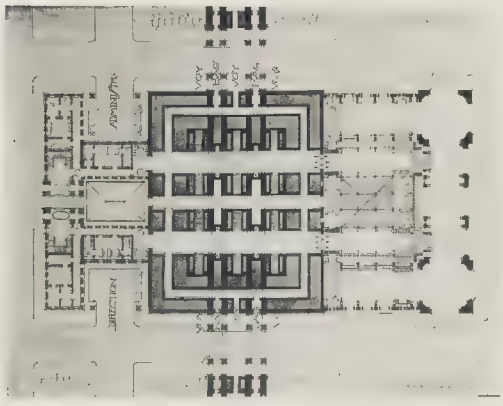

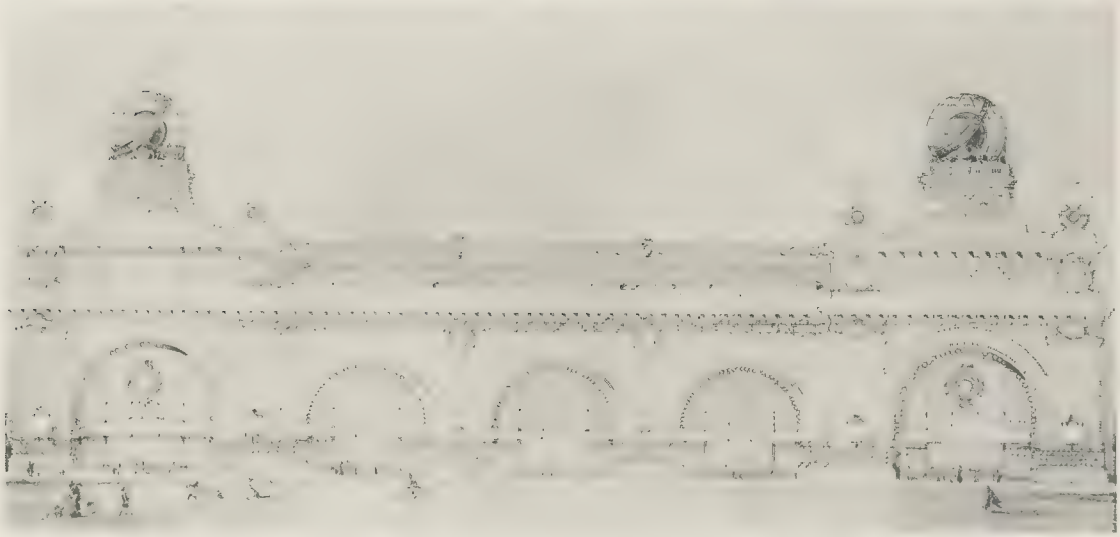

UNE GARE DE PASSAGE À DEUX NIVEAUX — [illegible]

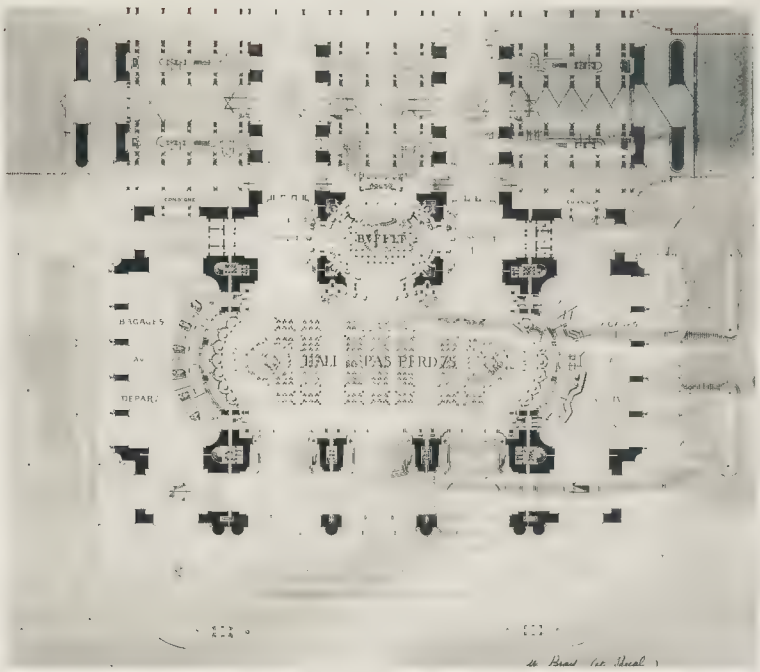

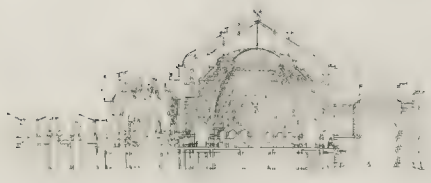

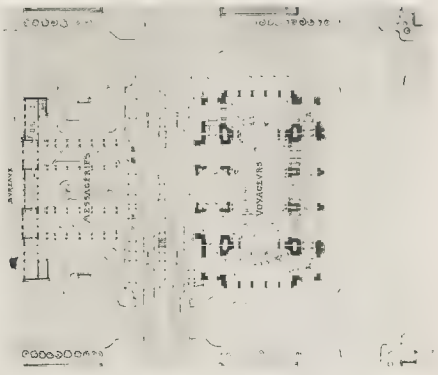

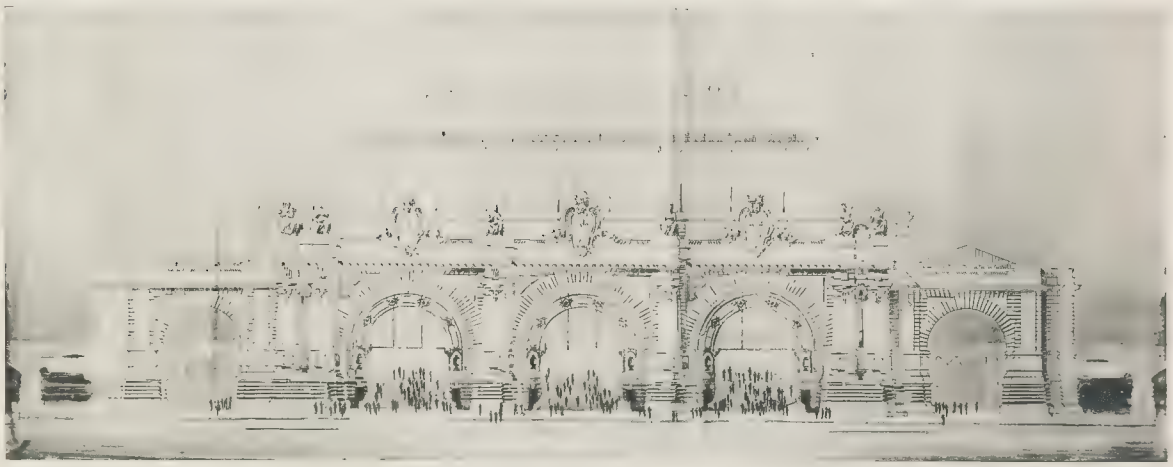

UNE GARE DE PASSAGE A DEUX RIVEAUX — M. BRAY, élève de M. PASCAL

Armand Guérinet éditeur, 140 Faubourg Saint Martin Paris

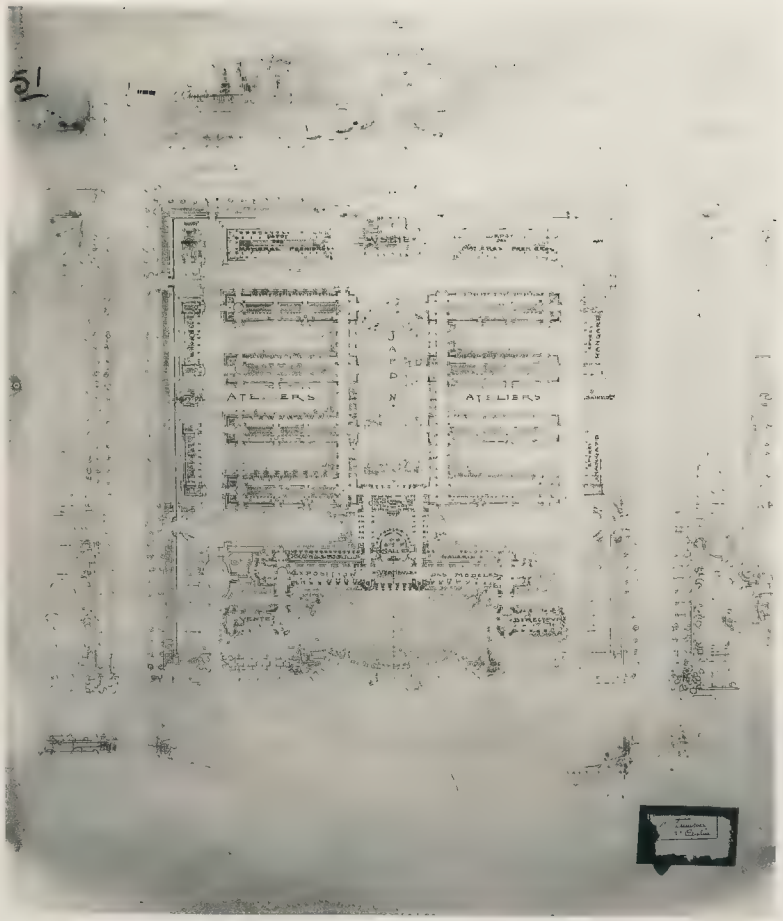

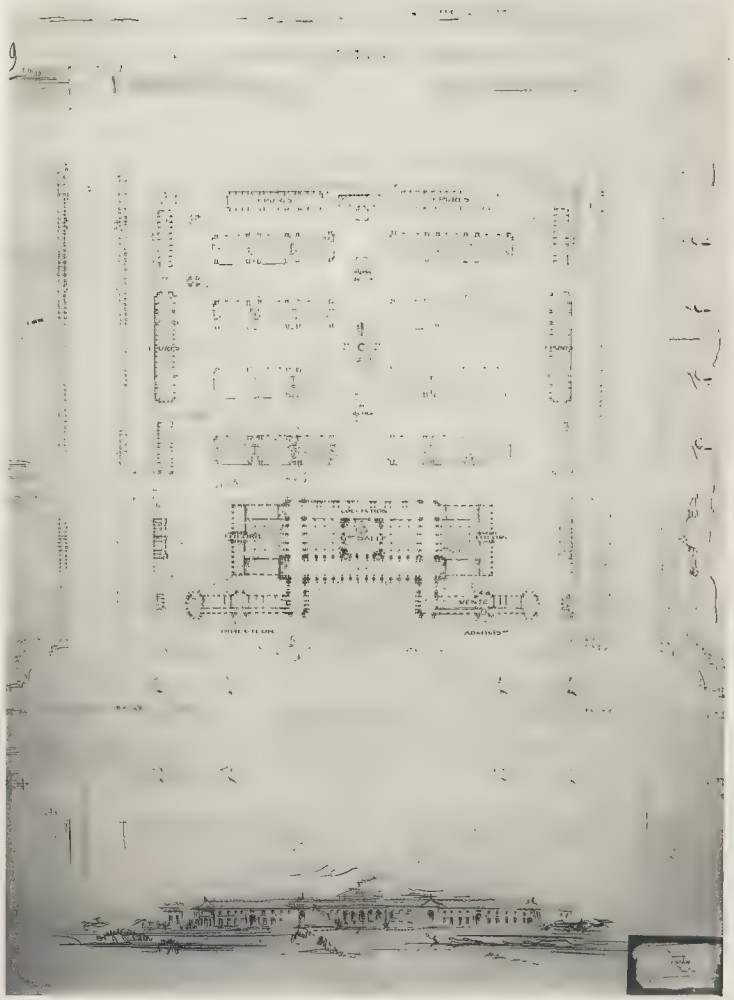

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 146, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS DU GRAND PRIX DE ROME – ESQUISSE DE 24 HEURES — M. HENNEQUET, élève de M. PAULIN — M. GIRARDIN, élève de M. PAULIN

21

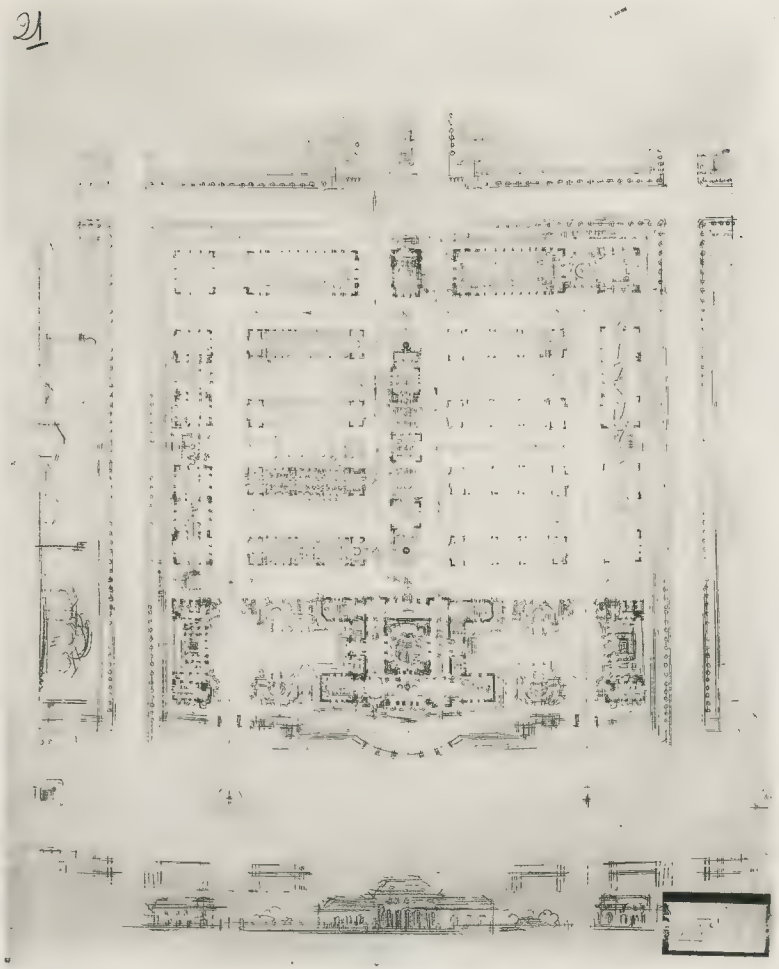

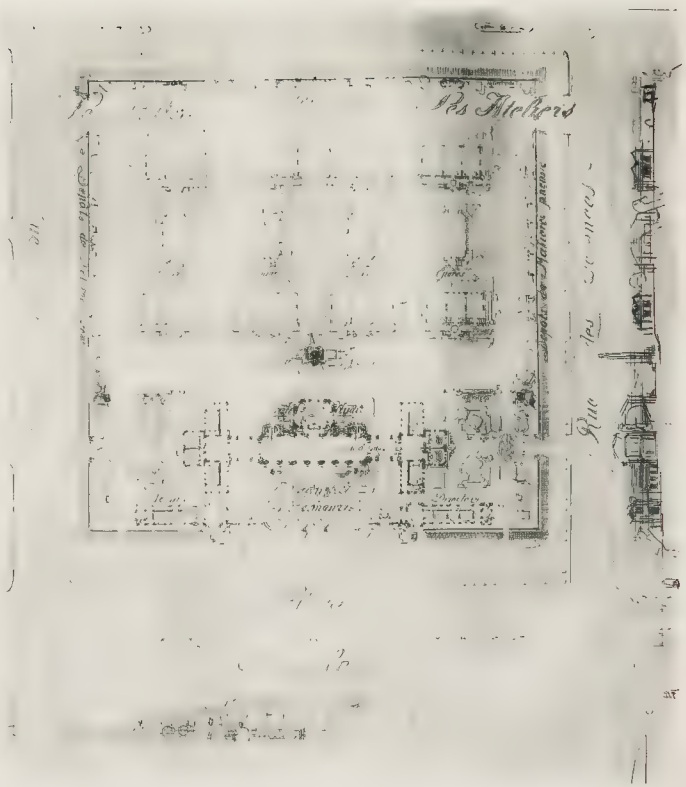

Héliotypie E. Le Deley, Paris

GONCOURS DU GRAND PRIX DE ROME ESQUISSE DE 24 HEURES — M. BRIÈRE, élève de M. HERAUD — M. TOURNON, élève de M BERNIER

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

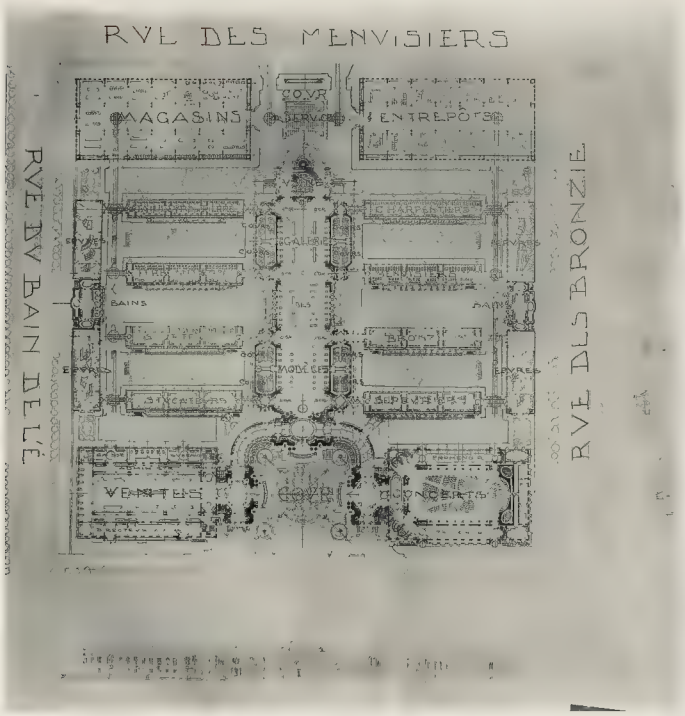

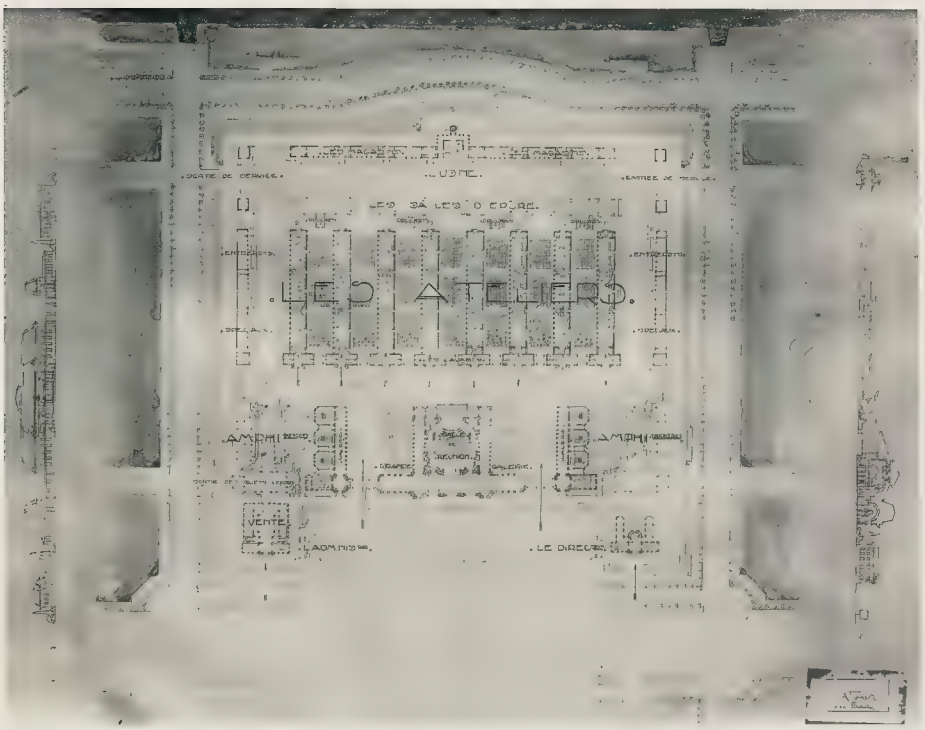

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS DU GRAND PRIX DE ROME - ESQUISSE DE 24 HEURES — M. CHAURÈS, élève de M. PASCAL — M. JAPY, élève de M. PASCAL

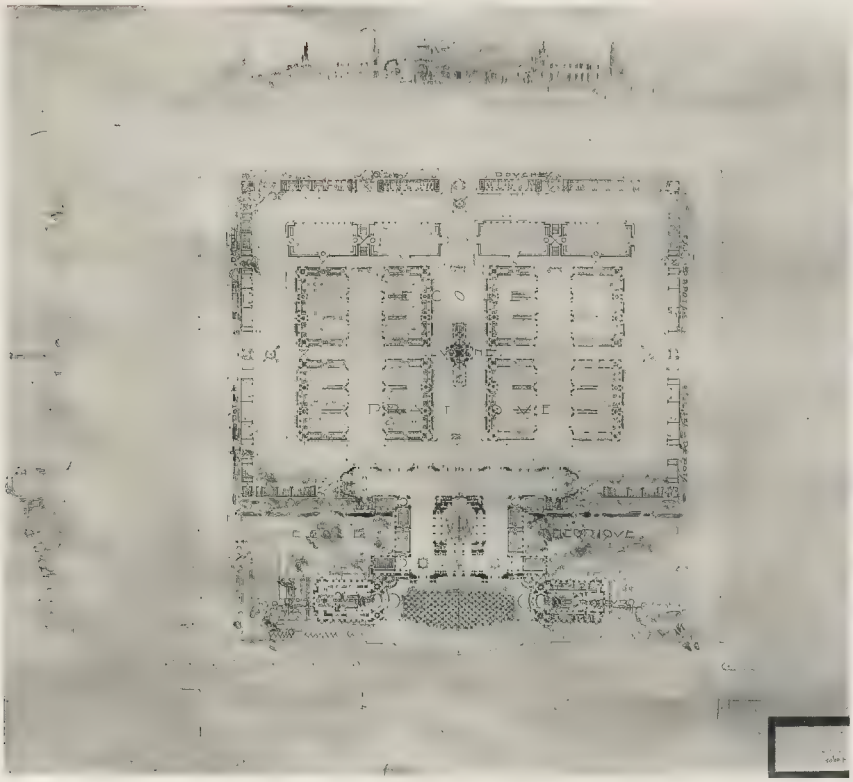

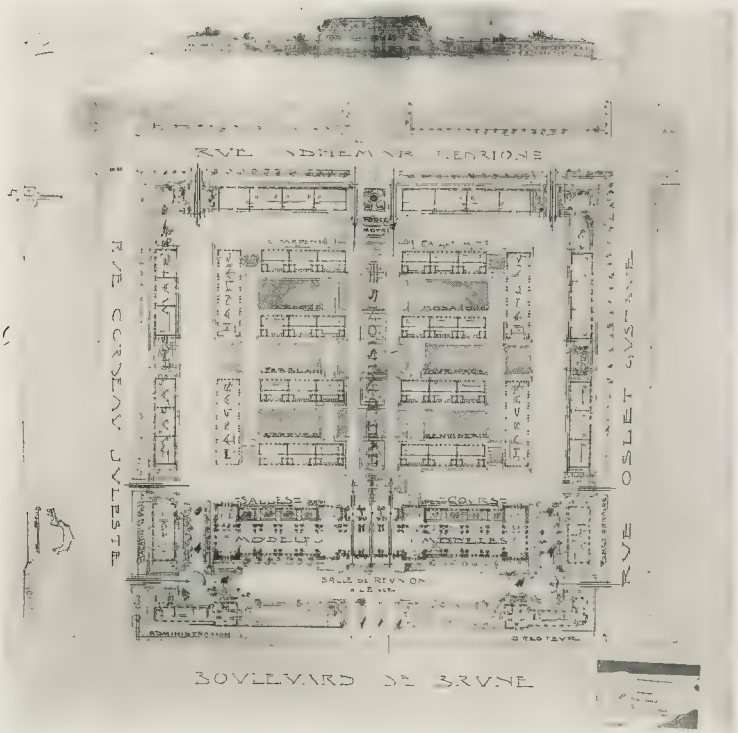

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS DU GRAND PRIX DE ROME - ESQUISSE DE 24 HEURES — M. MIRLAND, élève de M. LALOUX — M. TEYSANDIER, élève de M. BERNIER

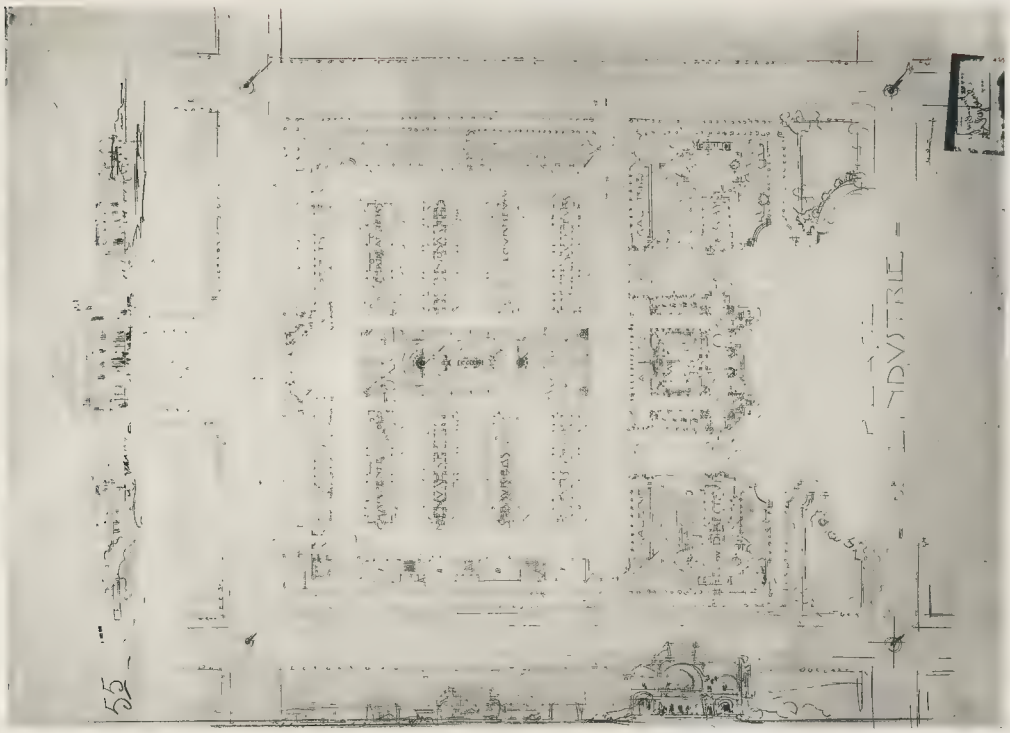

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS DU GRAND PRIX DE ROME - ESQUISSE DE 24 HEURES — M. Maurice DURAND, élève de M. DEGLANE — ESQUISSE-ESQUISSE - L'ENTRÉE D'UN JARDIN EN TERRASSE — M. C. ROSLIN, élève de M. BERNIER

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

ESQUISSE-ESQUISSE - L'ENTRÉE D'UN JARDIN EN TERRASSE — M. GIRARDIN, élève de M. PAULIN — M. HENNEQUET, élève de M. PAULIN

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, editeur 140, Faubourg Saint Martin, Paris

CONCOURS ACHILLE LEC.ÈRE - UNE PLACE PUBLIQUE D'UNE VILLE CAPITA_E - Prix - M. CASTEL, élève de M. BERNER

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE - UNE PLACE PUBLIQUE D'UNE VILLE CAPITALE - Prix - M. CASTEL, élève de M. BERNIER

Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS ACHILLE LECLÈRE. UNE PLACE PUBLIQUE D'UNE VILLE CAPITALE. PRIX — M. CASTEL, élève de M. BERNIER

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

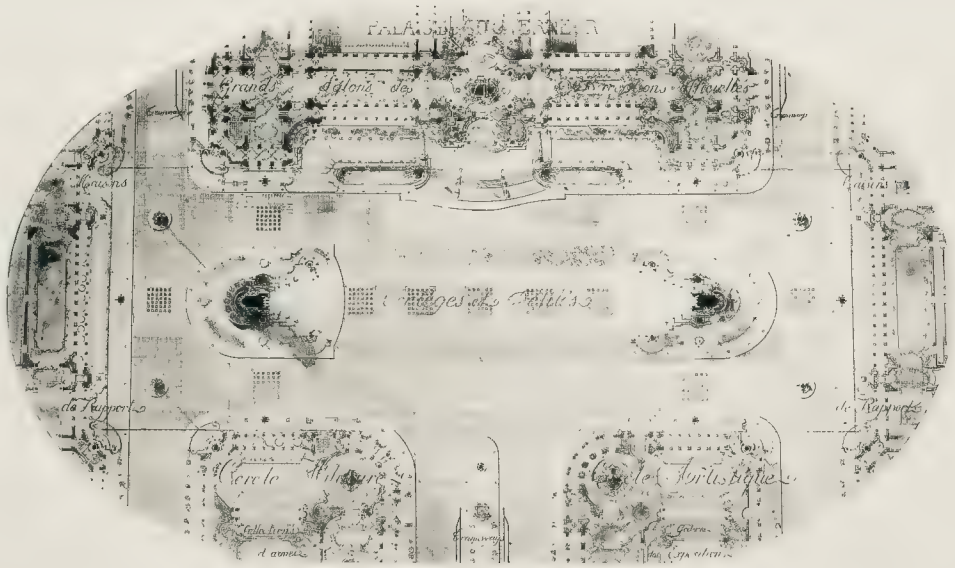

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet éditeur, 40 Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS ACHILLE LE LÈRE : UNE PLACE PUBLIQUE D'UNE VILLE CAPITALE. Mention : M. DURAND. Élève : M. DECANE

Héliotypie E. Le Deley Paris

CONCOURS ACHILLE LECLERC — UNE PLACE PUBLIQUE D'UNE VILLE CAPITALE — Mention - M. DURAND, élève de M. DEGLANE

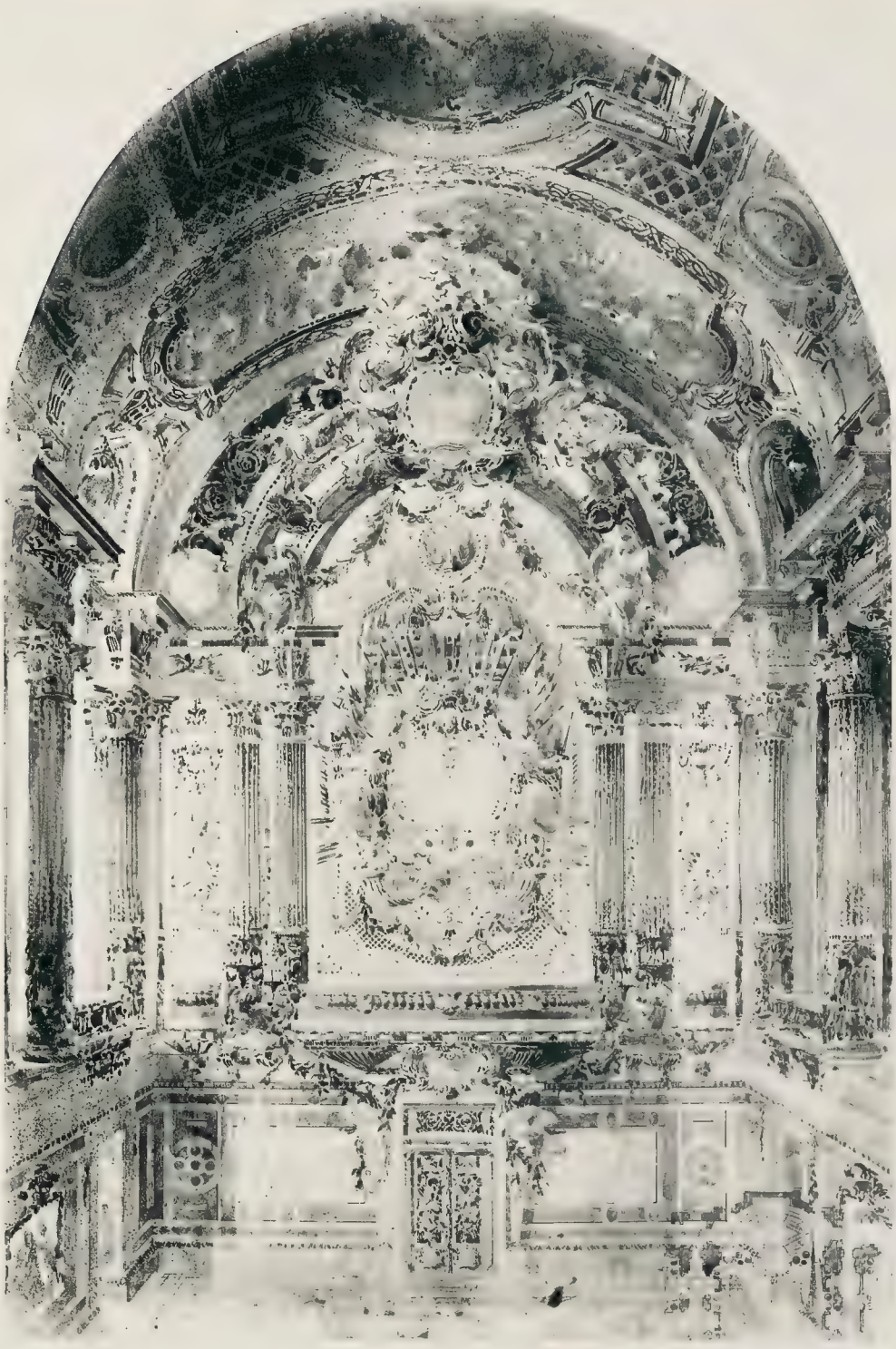

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 146, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS ROUGEVIN - L'EXTRÉMITÉ D'UNE SALLE DES FÊTES DANS LE PALAIS D'UN CHEF D'ETAT - 1er Prix et 1re Médaille - M. HAFFNER, élève de M. LALOUX

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS ROLGEVIN - L'EXTREMITE D'UNE SALLE DES FÊTES DANS LE PALAIS D'UN CHEF D'ETAT - 2me Prix et 1re Medaille - M. M DUPRE, élève de M BERNIER

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS ROUGEVIN – L'EXTRÉMITÉ D'UNE SALLE DES FÊTES DANS LE PALAIS D'UN CHEF D'ETAT – 1re Médaille – M. DEBAT-PONSAN, élève de M. LALOUX

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin Paris

CONCOURS ROUGEVIN - L'EXTRÉMITÉ D'UNE SALLE DES FÊTES DANS LE PALAIS D'UN CHEF D'ÉTAT - 1re seconde Médaille - M. SEASSAL, élève de M. HERAUD — M. R. BARRE, élève de MM. DAUMET et JAUSSELY

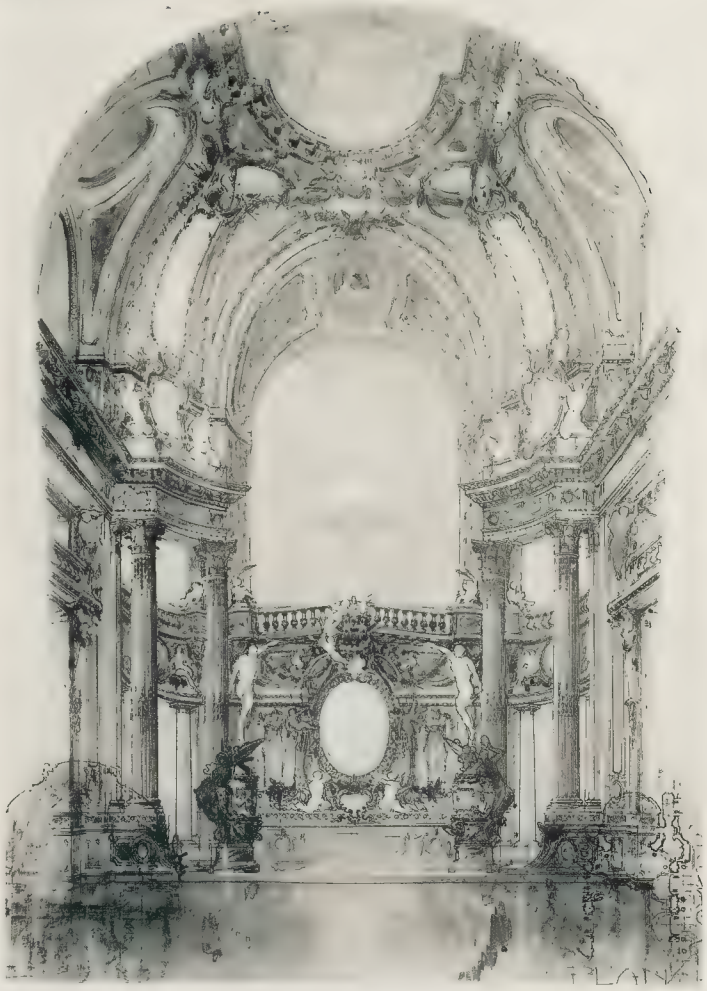

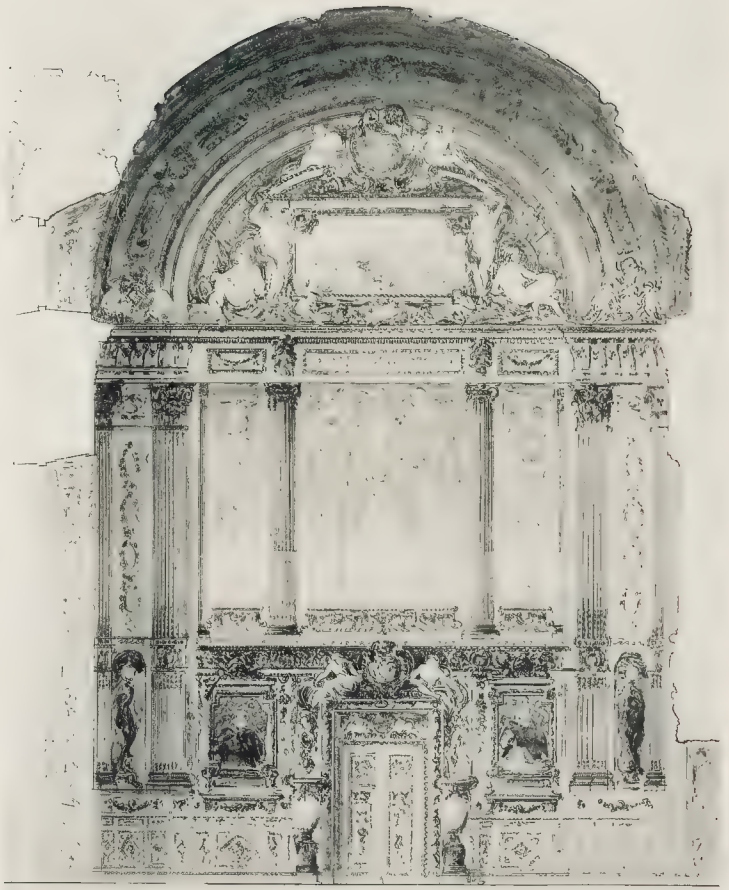

Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS ROUGEVIN - L'EXTRÉMITÉ D'UNE SALLE DES FÊTES DANS LE PALAIS D'UN CHEF D'ÉTAT - 1re seconde Médaille - M. Lazare BERTRAND, élève de M. BERNIER — M. DUMAIL, élève de M. BERNIER

Armand Guérinet, éd. Tour 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

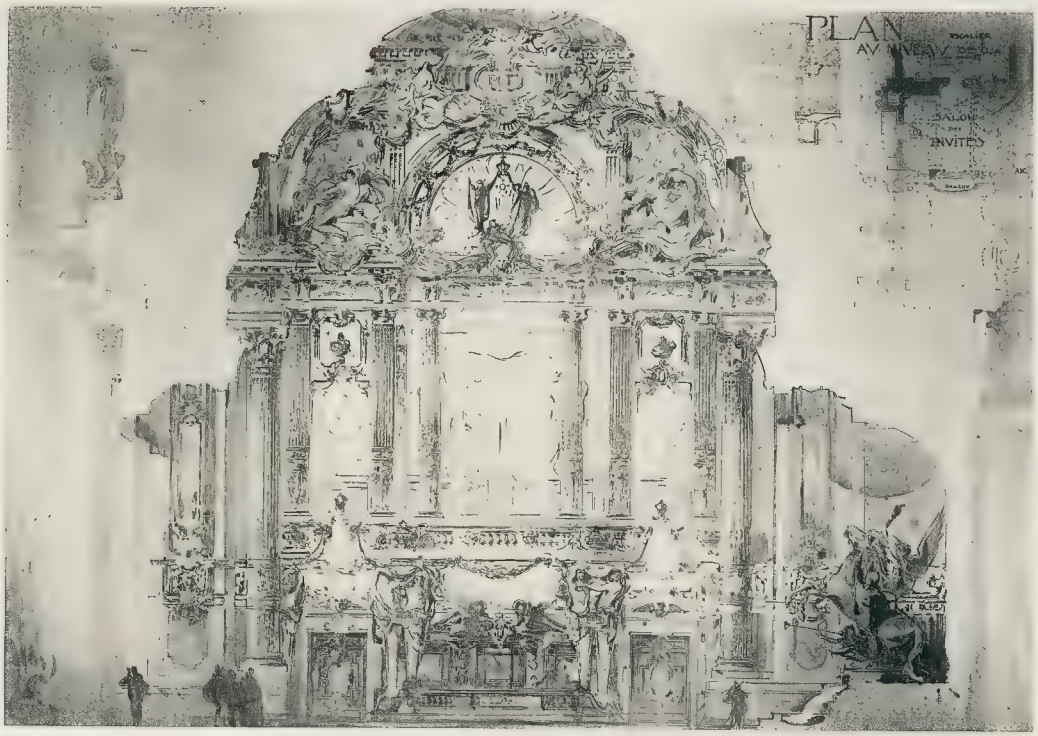

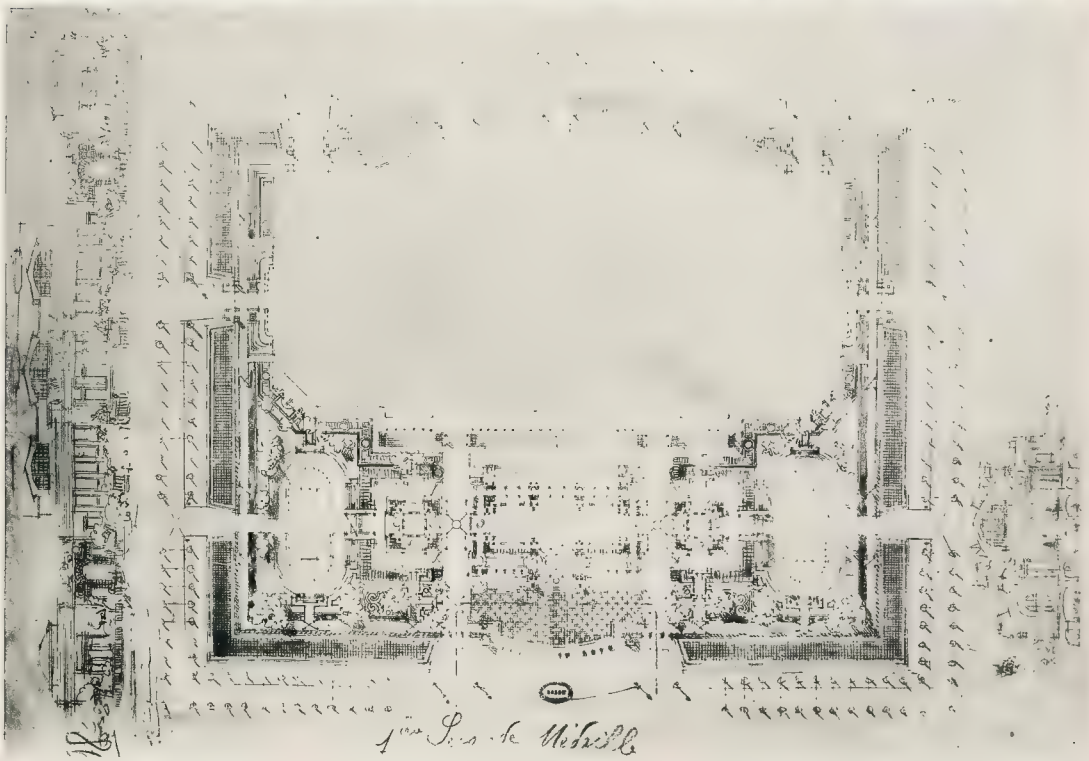

Armand Guérinel, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS ROUSSEVIN [illegible] 1re seconde médaille [illegible] élève de M. BERNIER – ESQUISSE-ESQUISSE – UN GYMNASE – M. VAN ALEN, élève de M. LALOUX

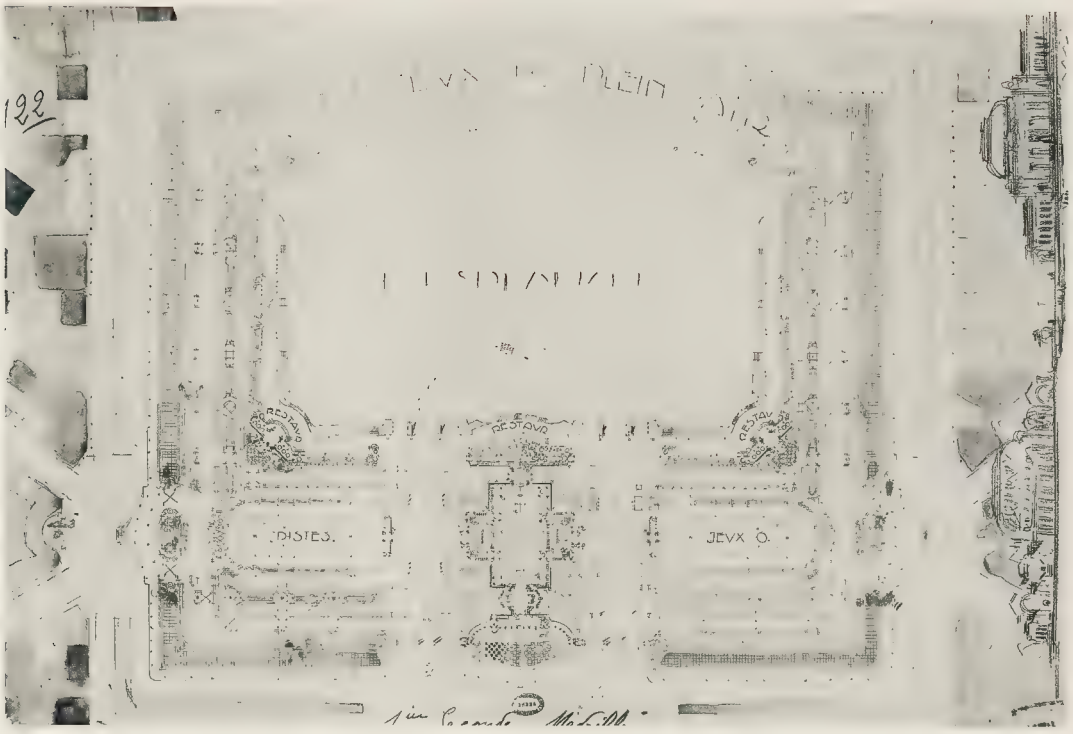

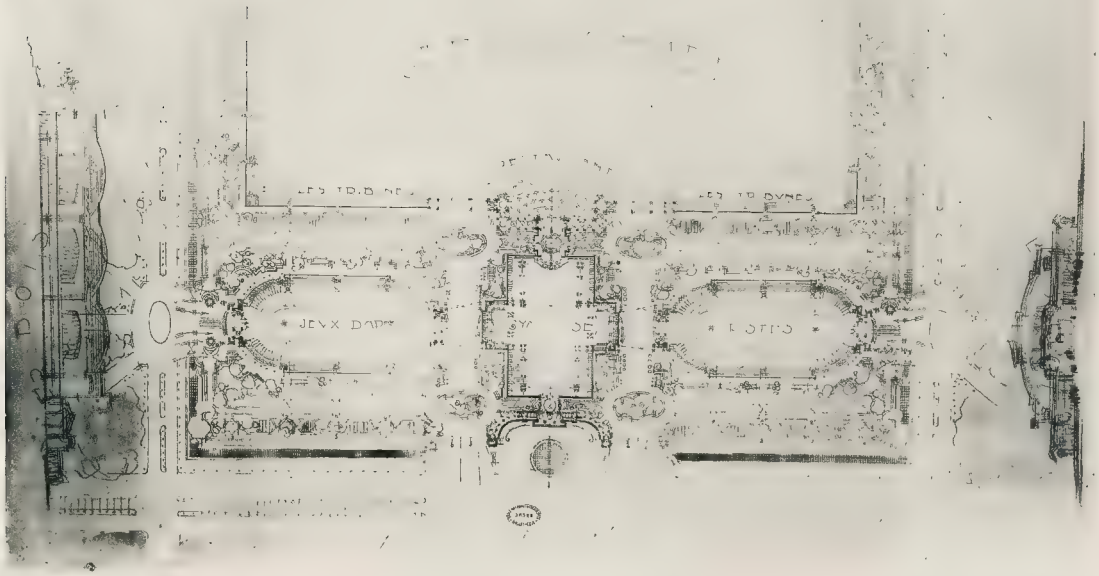

Héliotypie E. Le Deley, Paris

ESQUISSE-ESQUISSE - UN GYMNASE - M. BOSSIS, élève de M. LALOUX - M. MIRLAND élève de M. LALOUX

Armand Guérinel éditeur, 140 Faubourg Saint-Martin, Paris

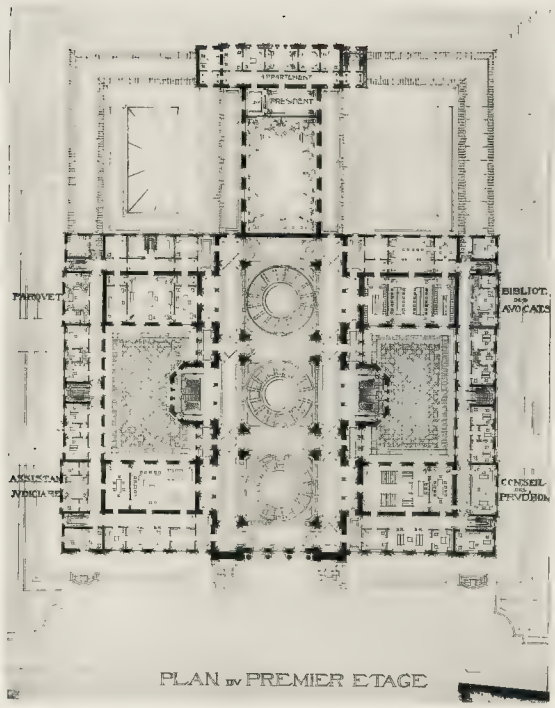

PLAN DU PREMIER ETAGE

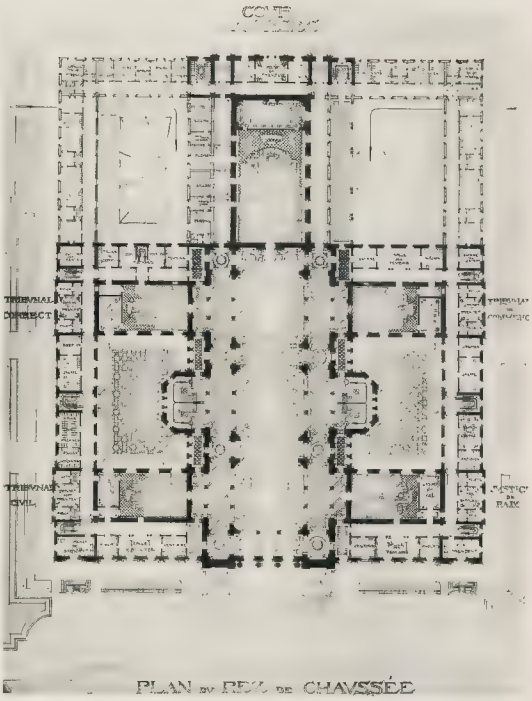

PLAN DU REZ DE CHAUSSÉE

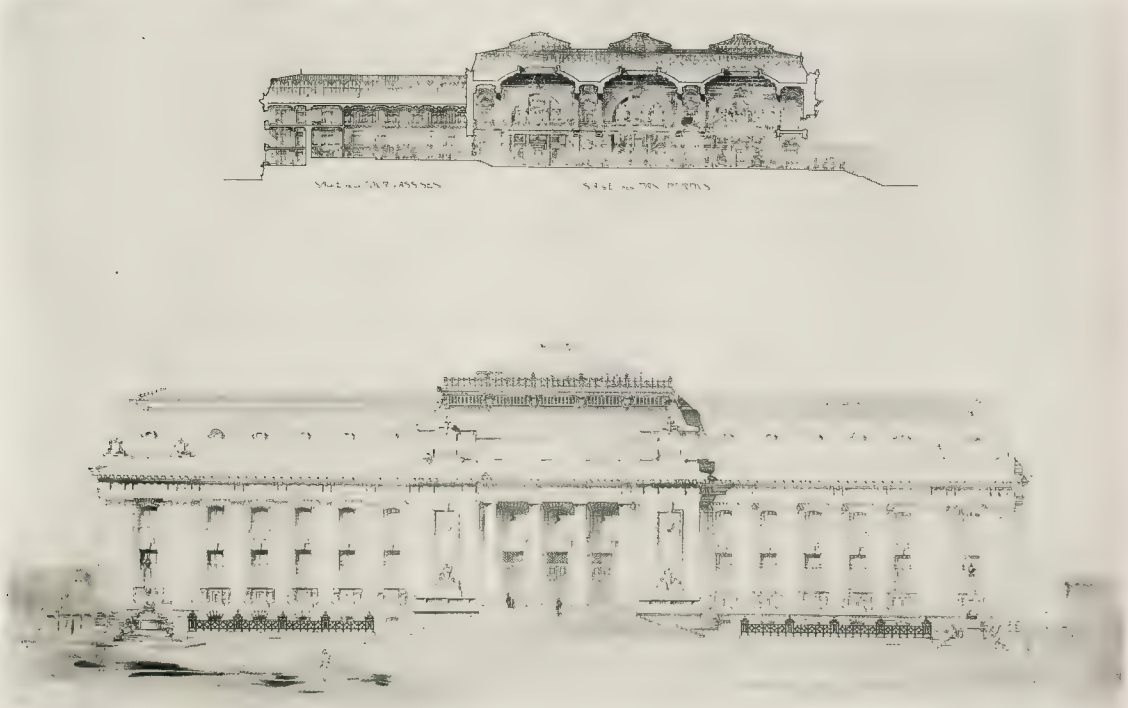

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet éditeur 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

UN PALAIS DE JUSTICE — M. GADZ K'EW'EZ, élève de M. BERNIER

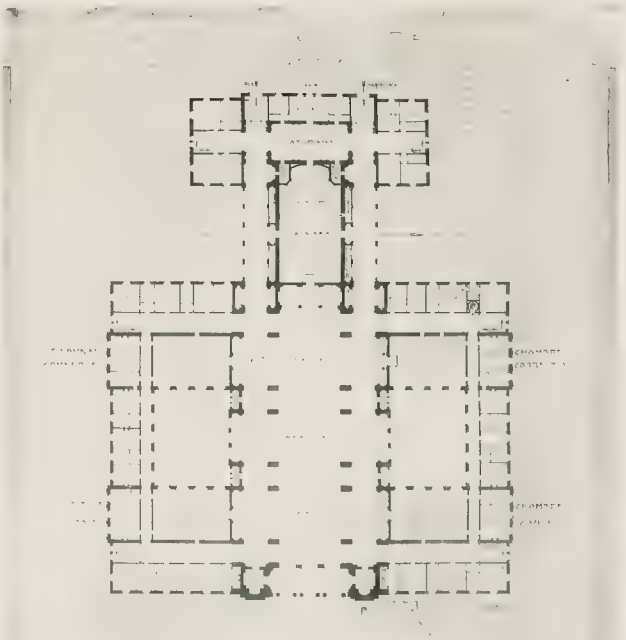

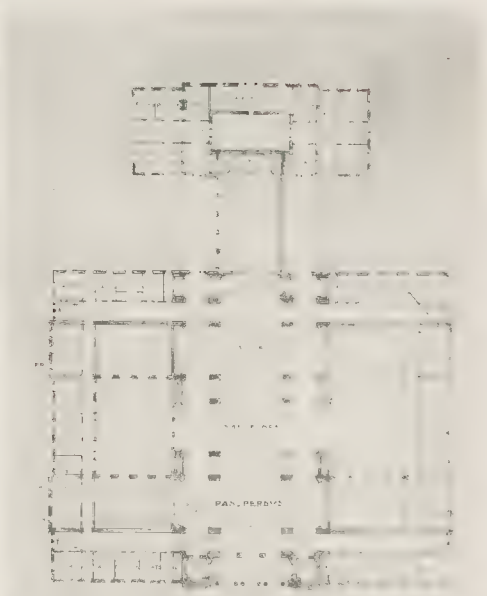

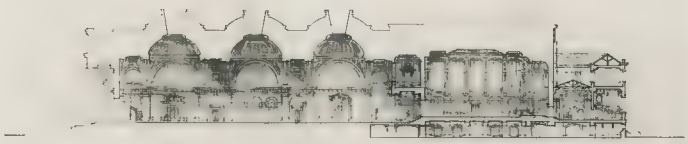

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

UN PALAIS DE JUSTICE — M. DUFRESNE, élève de M. REDON

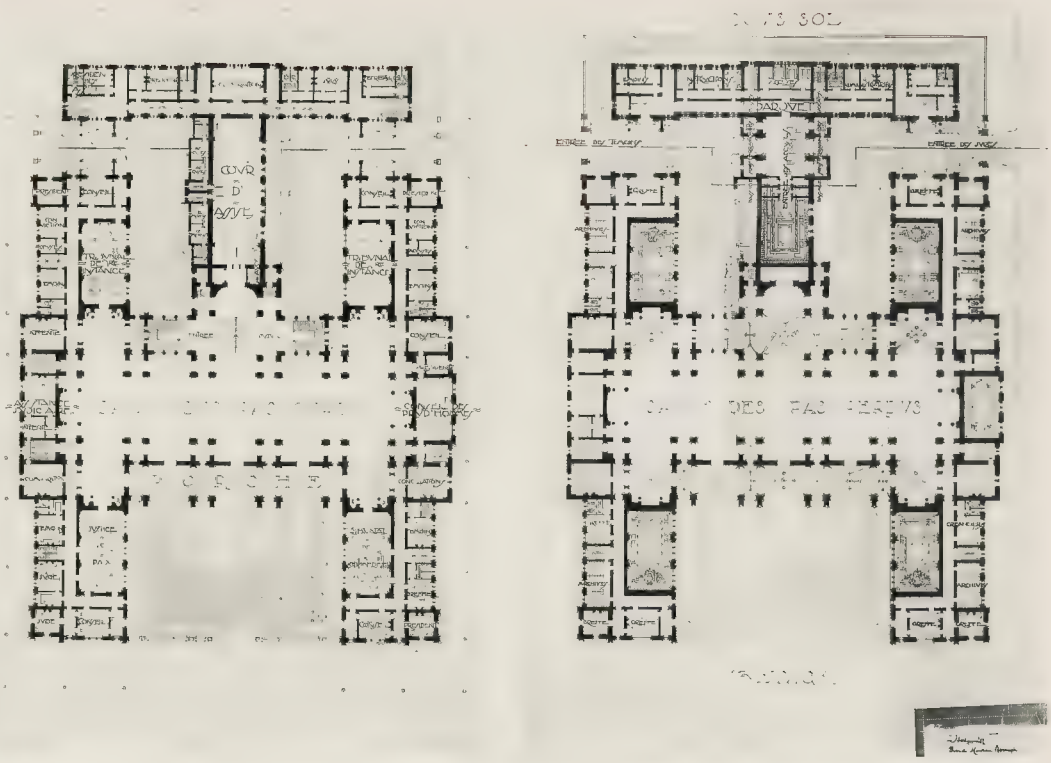

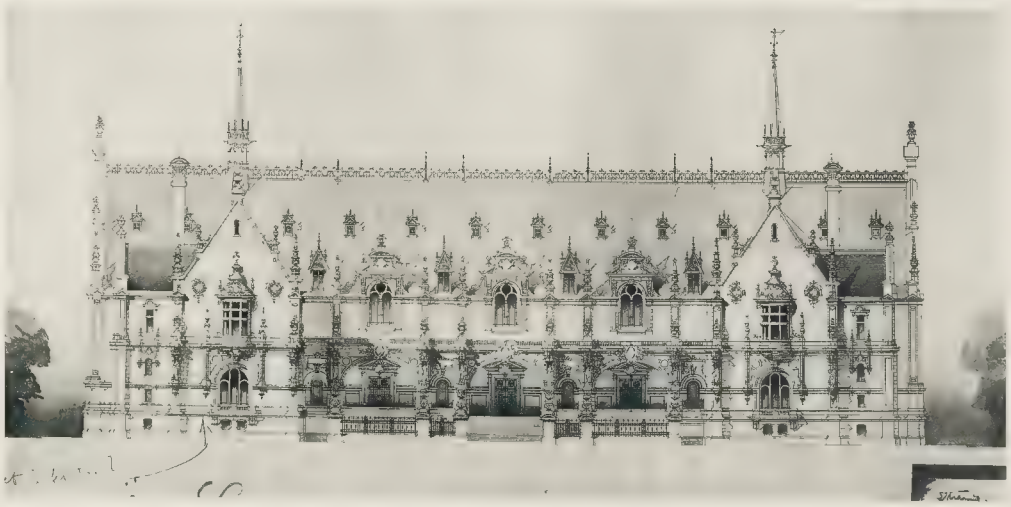

Héliotypie P. Le Deley, Paris
Armand Guérinel, éditeur, 146, Faubourg Saint Martin, Paris

JN PALAIS DE JUSTICE — M. CORDONNIER, élève de M. BERNIER

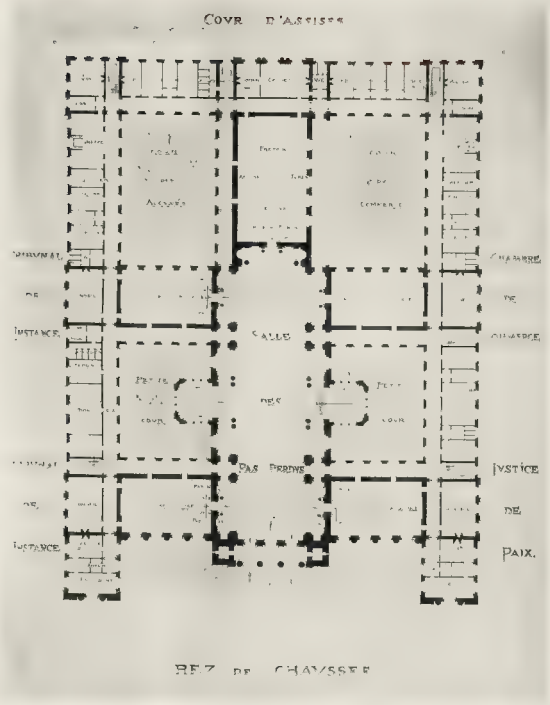

REZ DE CHAUSSEE

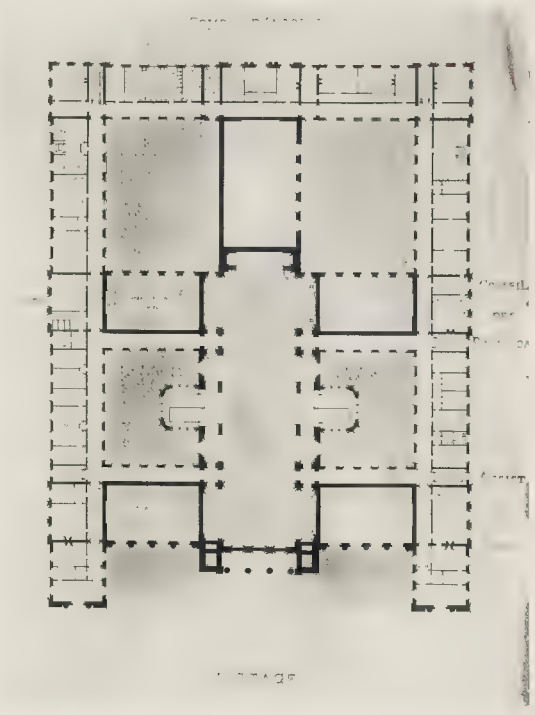

Héliotypie H. Le Deley, Paris

UN PALAIS DE JUSTICE M. HOCH, élève de M. BERNIER

Armand Guerinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

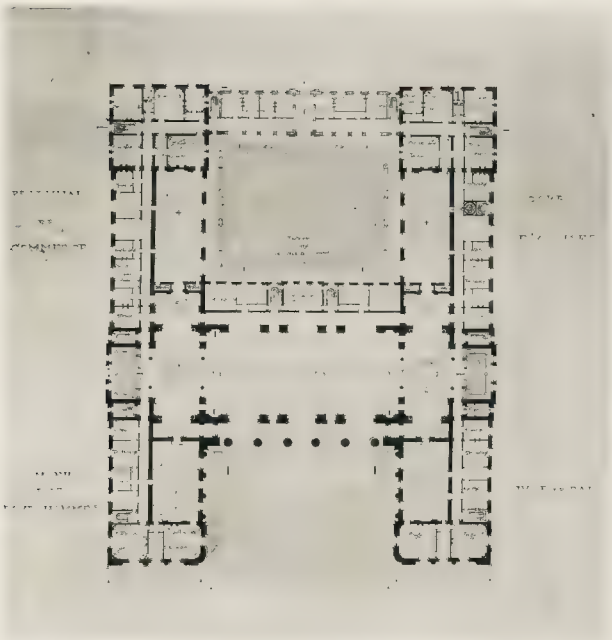

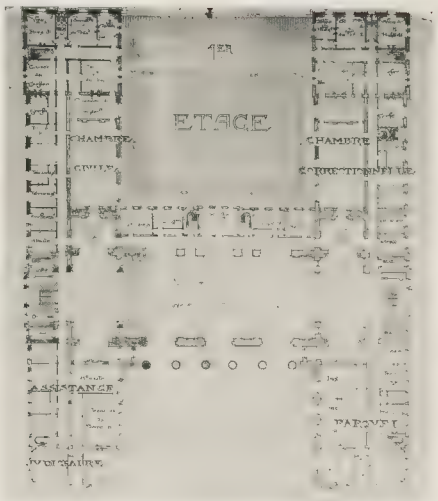

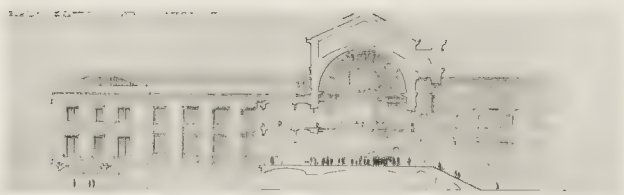

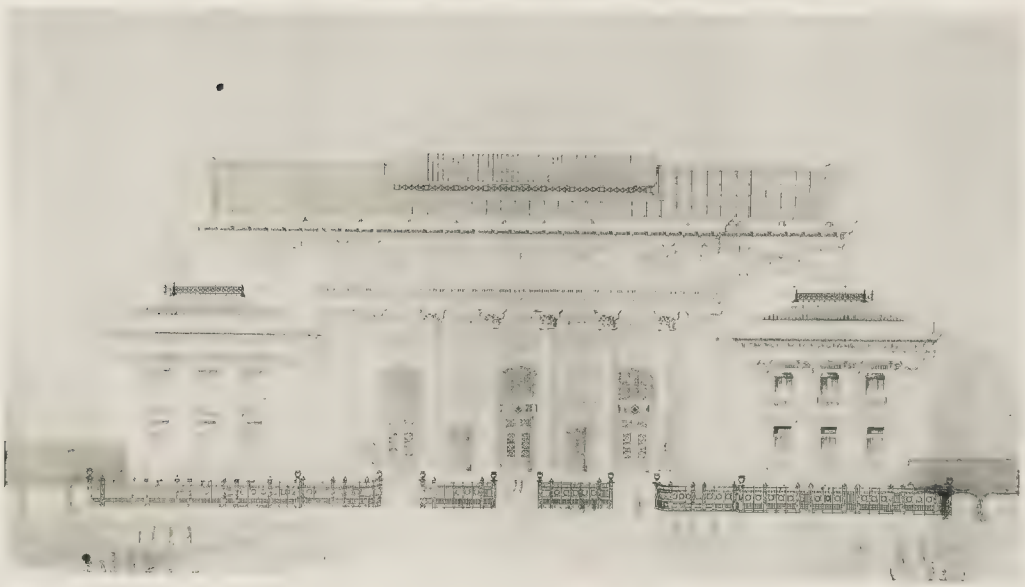

Héliotypie E. Le Deley, Paris

UN PALAIS DE JUSTICE — M. GRAPIN, élève de M. BERNIER

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

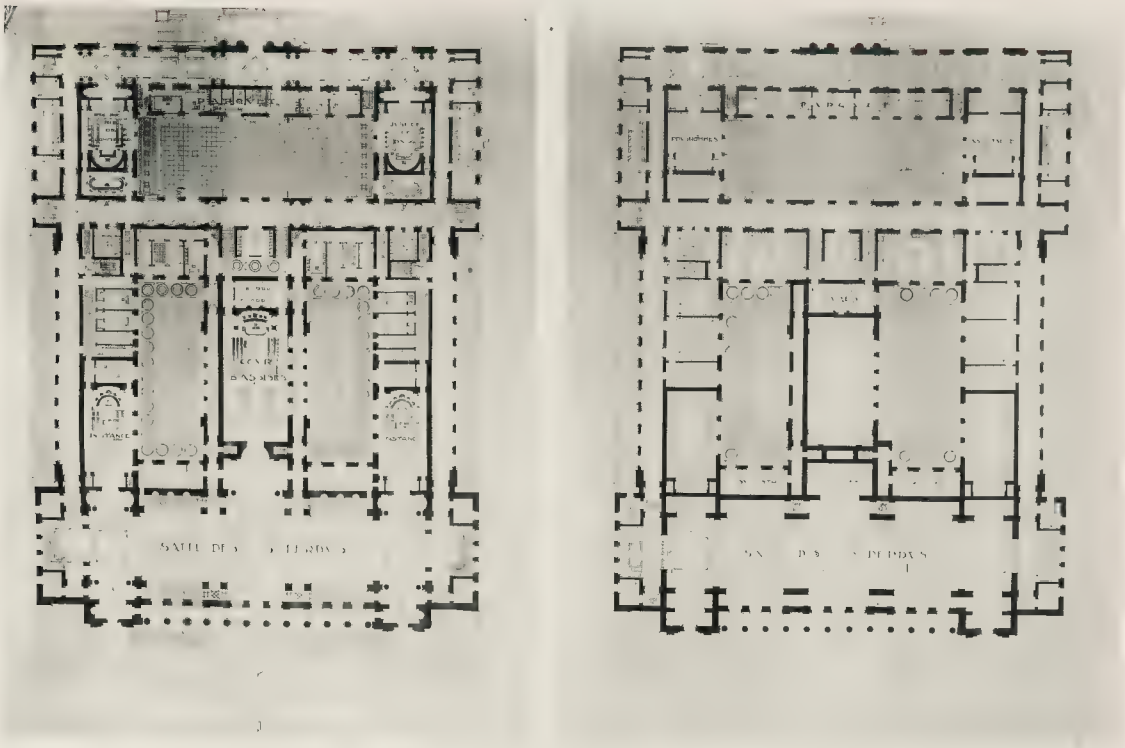

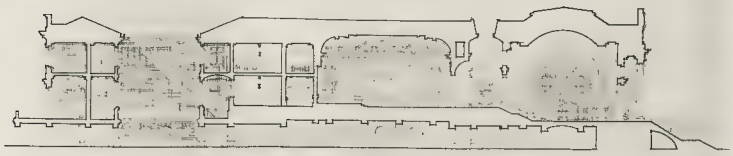

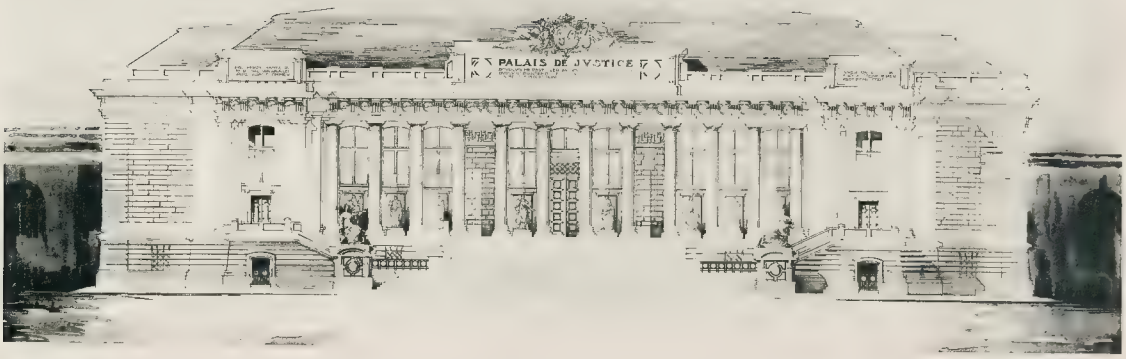

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinel, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

UN PALAIS DE JUSTICE — M. BOLOMEY, élève de M. LALOUX

Héliotypie E. Le Deley Paris
Armand Guérinet éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS CHENAVARD - UN YACHT-CLUB EN MÉDITERRANÉE - 2me Prix - M. MAGEON, élève de M. LAMBERT

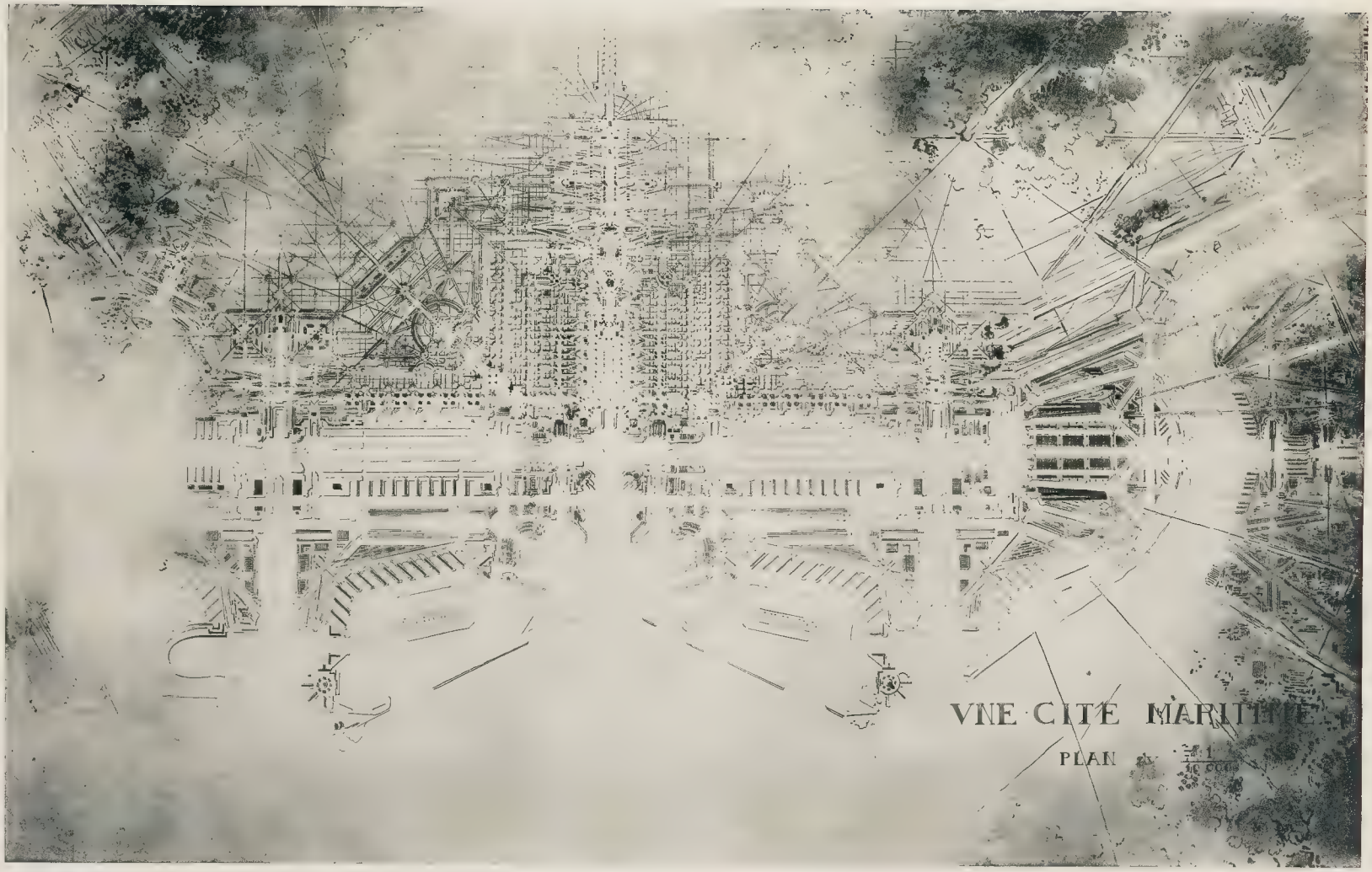

Héliotypie E. Le Deley, Paris

CONCOURS CHENAVARD UNE CITE MARITIME – 3me Prix – M. DELAON, élève de M. LALOUX

Armand Guérinet, éditeur 146, Faubourg Saint-Martin Paris

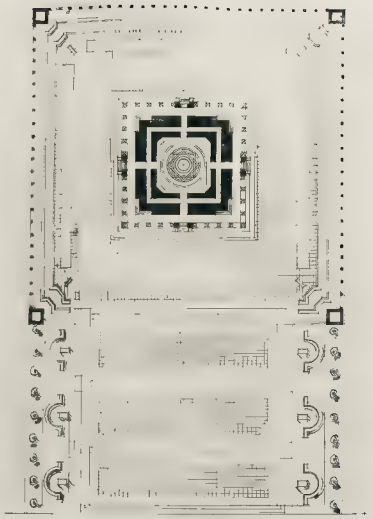

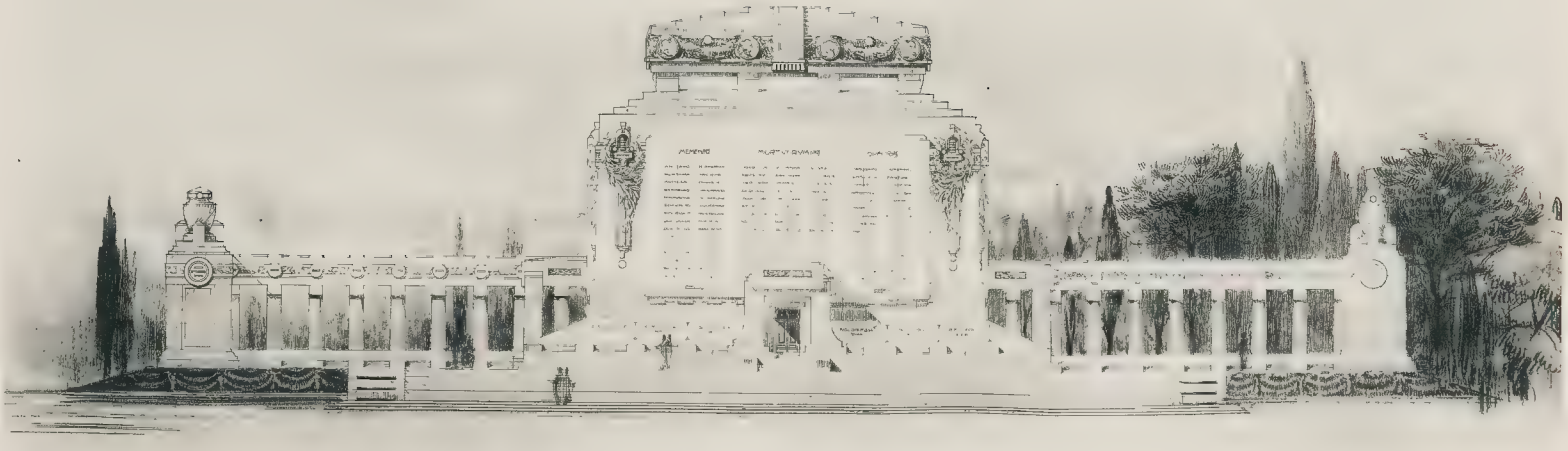

Héliotypie E. Le Deley, Paris

UN MONUMENT AUX VICTIMES DU DEVOIR — M. Henr. ADAM, élève de M. ARDRE

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

Héliotypie E. Le Deley, Paris

UN MONUMENT AUX VICTIMES DU DEVOIR — M. DRAPERI, élève de M. HERAUD

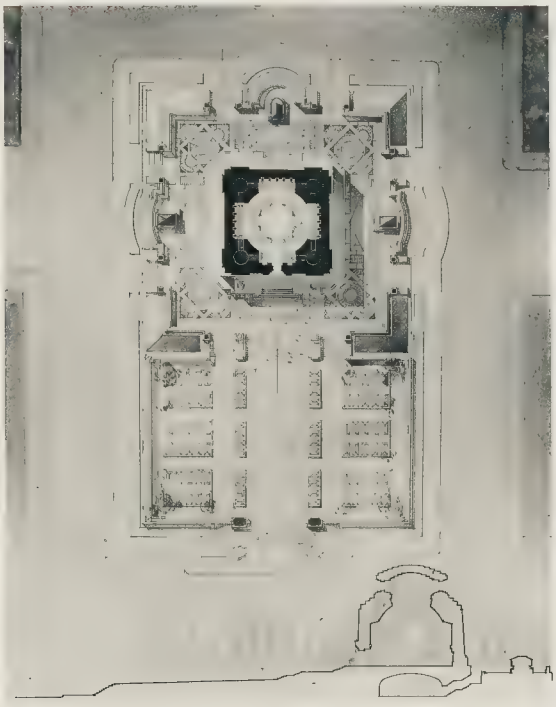

Héliogravure E. Le Deley, Paris

Armand Guérinel, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

GR MONUMENT AUX VICTIMES DU DEVOIR — C. A. CHIGANDARD, élève de M. JUQUESNE

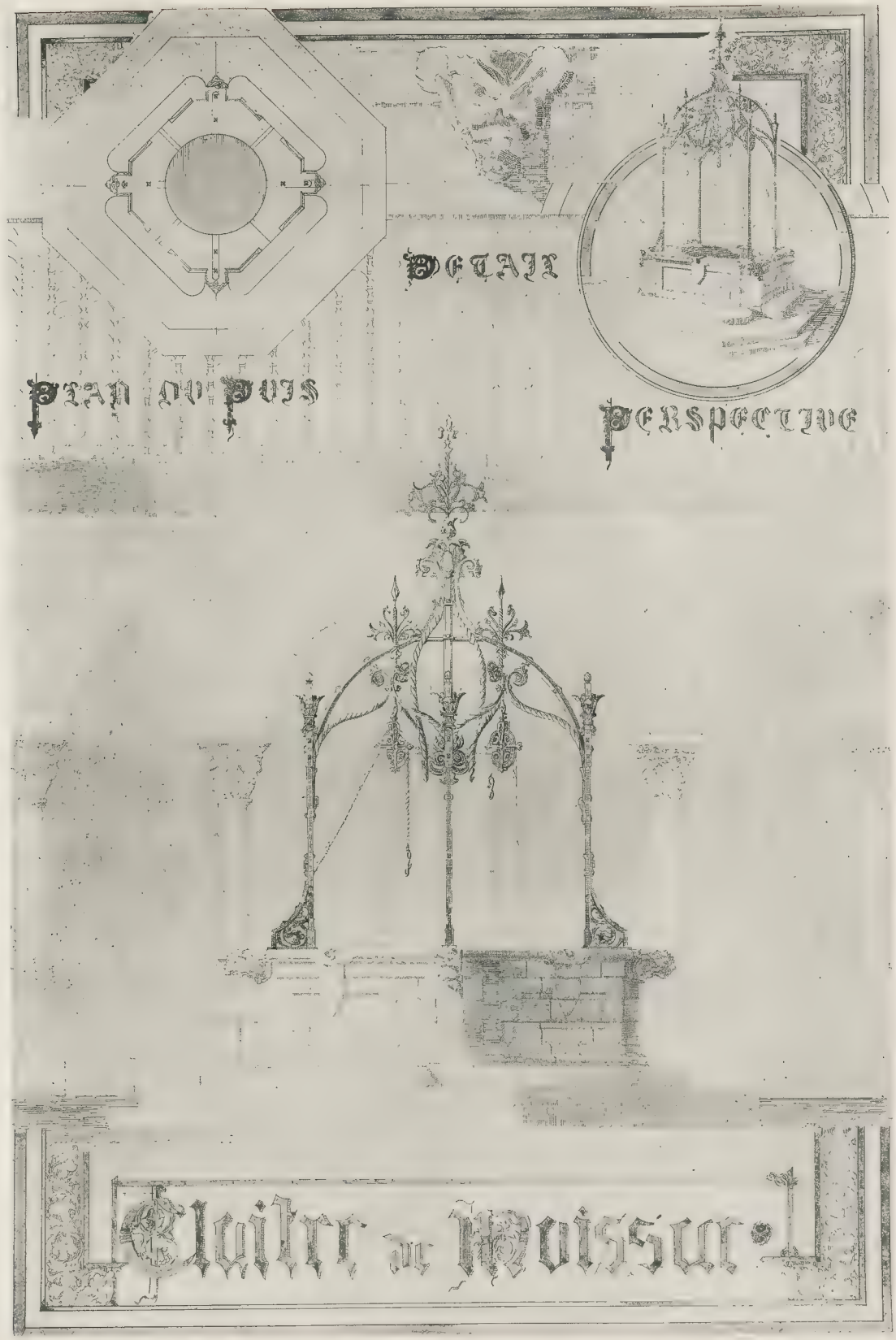

Héliotypie E. Le Rouge-Paris
Armand Guérinet, éditeur, 146, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE – PUITS DU CLOITRE A MOISSAC – M. GALLI, élève de M. HÉRAUD

Puits

Cloître de Moissac

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE - PUITS DU CLOITRE A MOISSAC - M. BONHOMME, élève de M. HÉRAUD

Puits du Cloître de Moissac

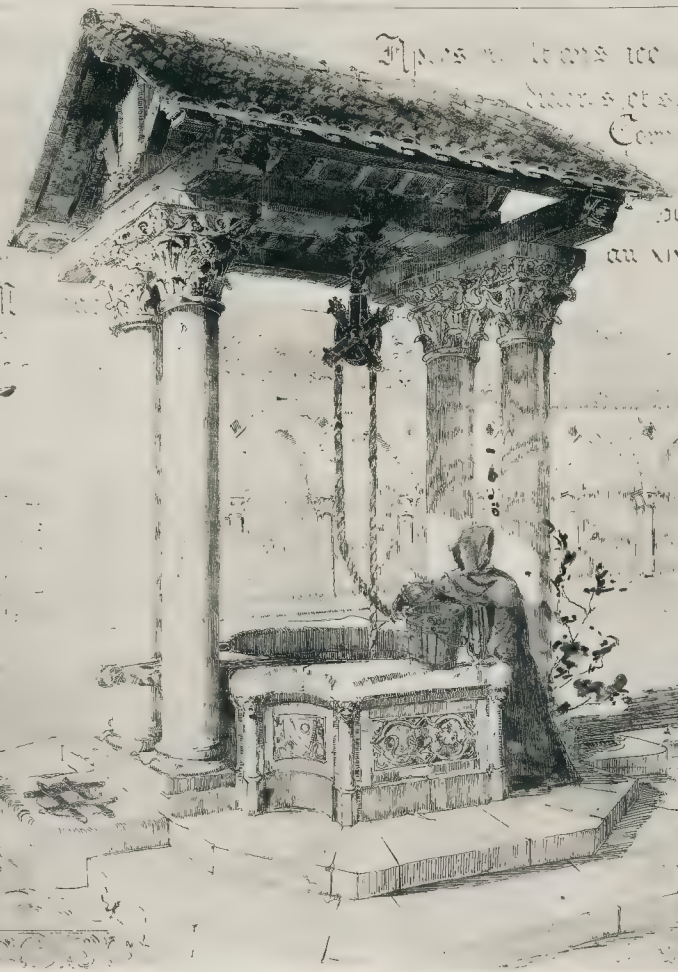

Détails

Plan du Puits

Élévation latérale du Puits

Détail du Chapiteau

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE - PUITS DU CLOITRE A MOISSAC M. SÉASSAL, élève de M. HERAUD

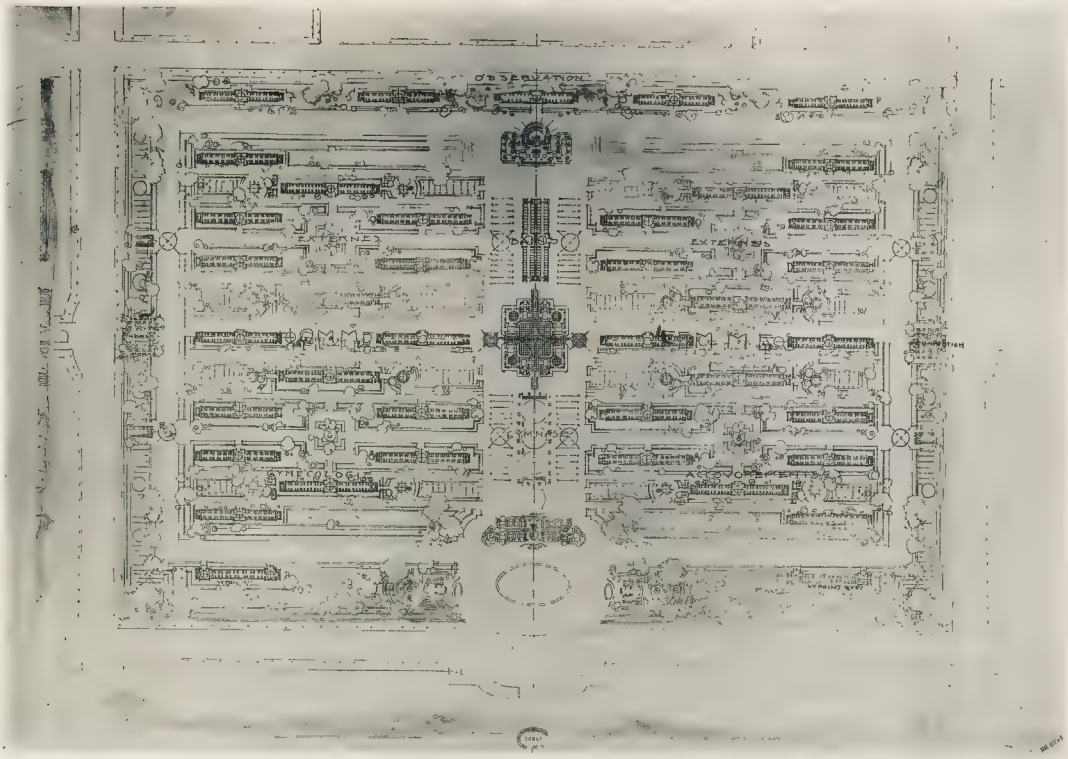

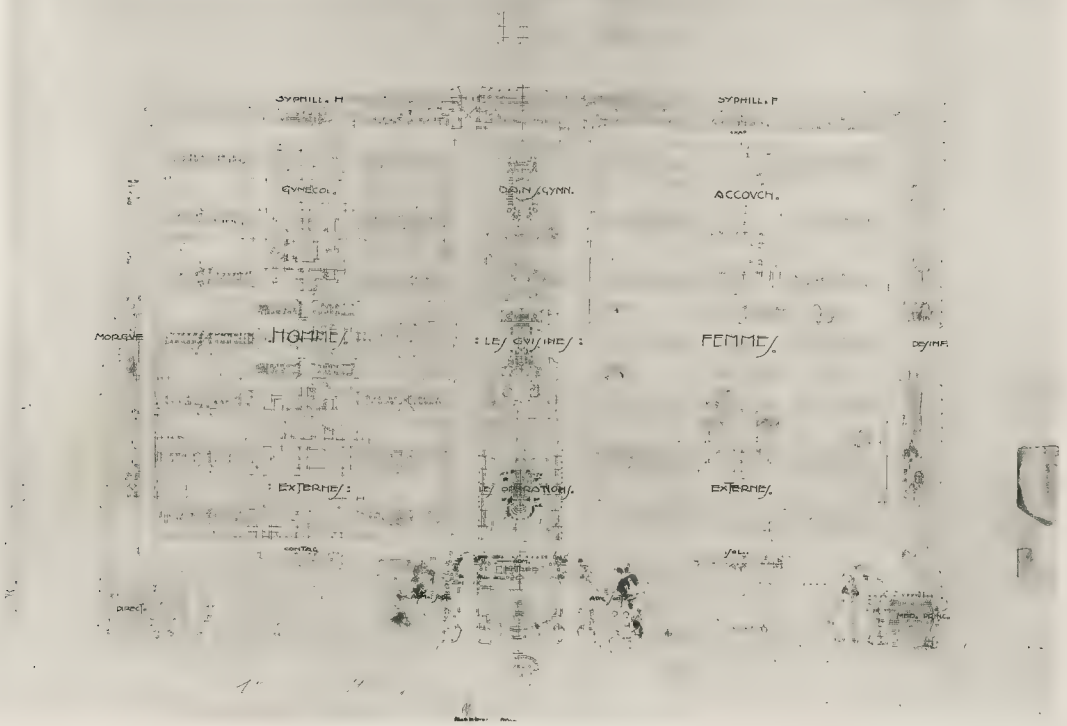

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

ESQUISSE-ESQUISSE – UN HOPITAL GÉNÉRAL – M. MIRLAND, élève de M. LALOUX M. ROSSIS, élève de M. LALOUX

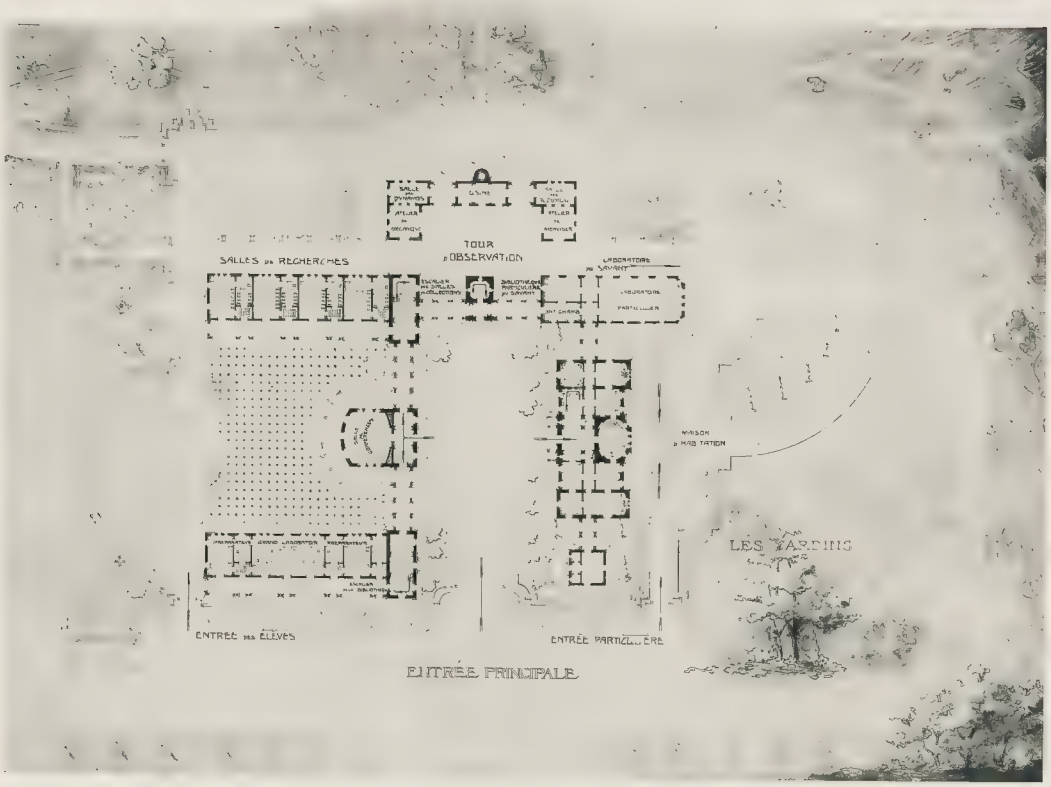

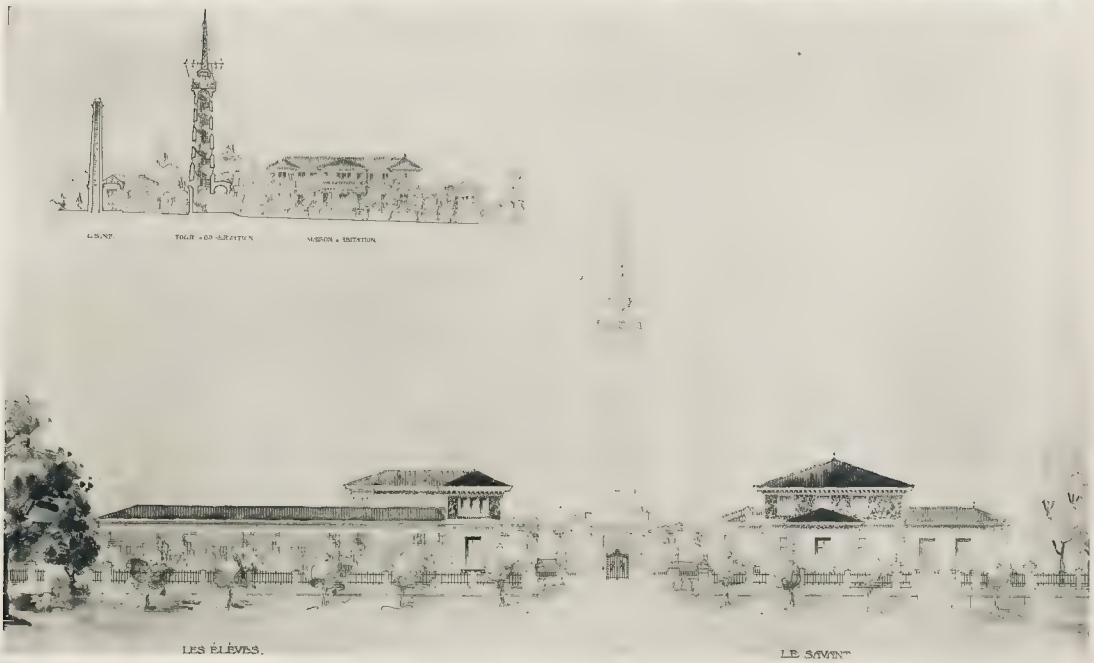

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

UN LABORATOIRE POUR UN SAVANT – M. GADZIKIEWIEZ, élève de M. BERNIER

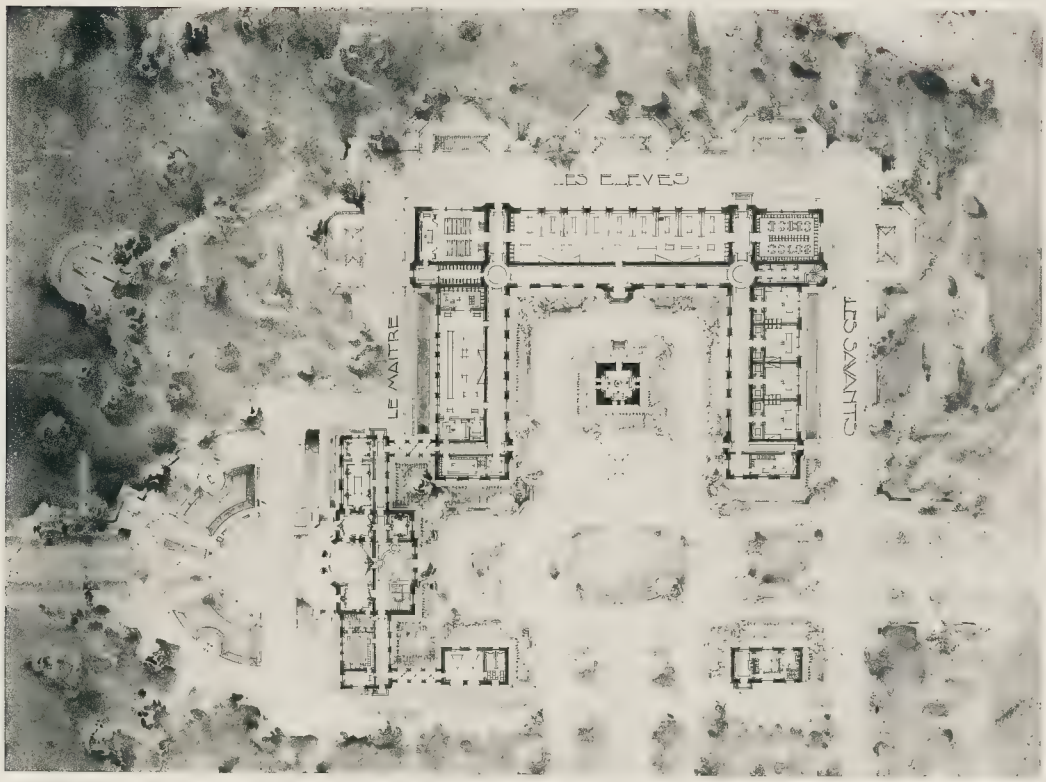

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

UN LABORATOIRE POUR UN SAVANT - M. BERNADAC, élève de M. PASCAL

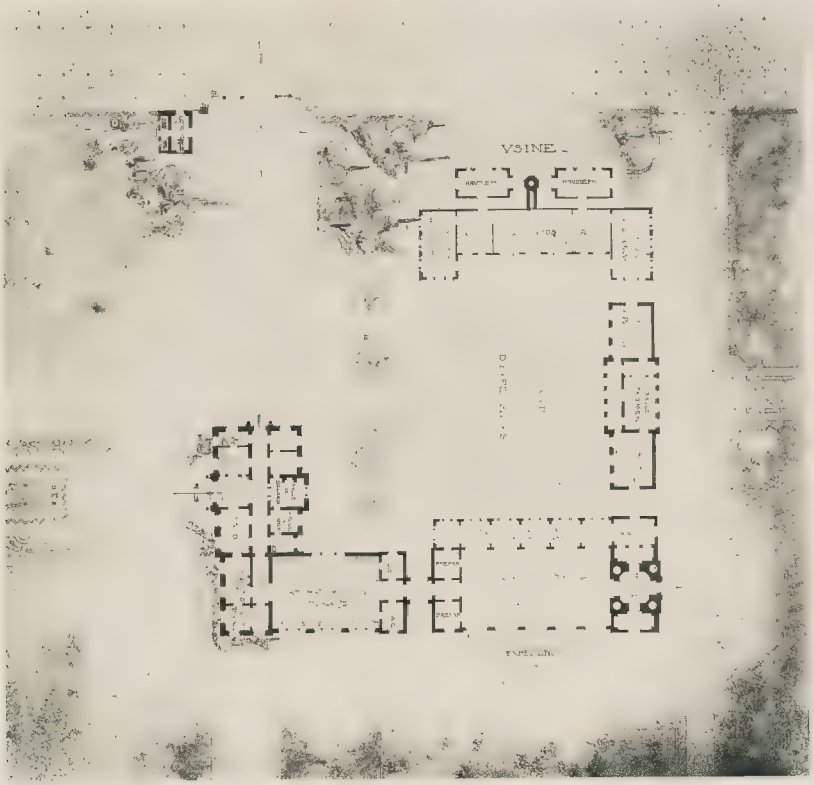

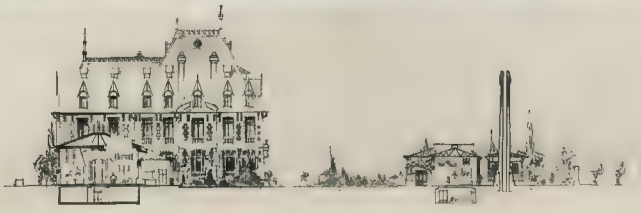

Héliotypie B. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

UN LABORATOIRE POUR UN SAVANT — M. BEAUMET, élève de M. DUQUESNE

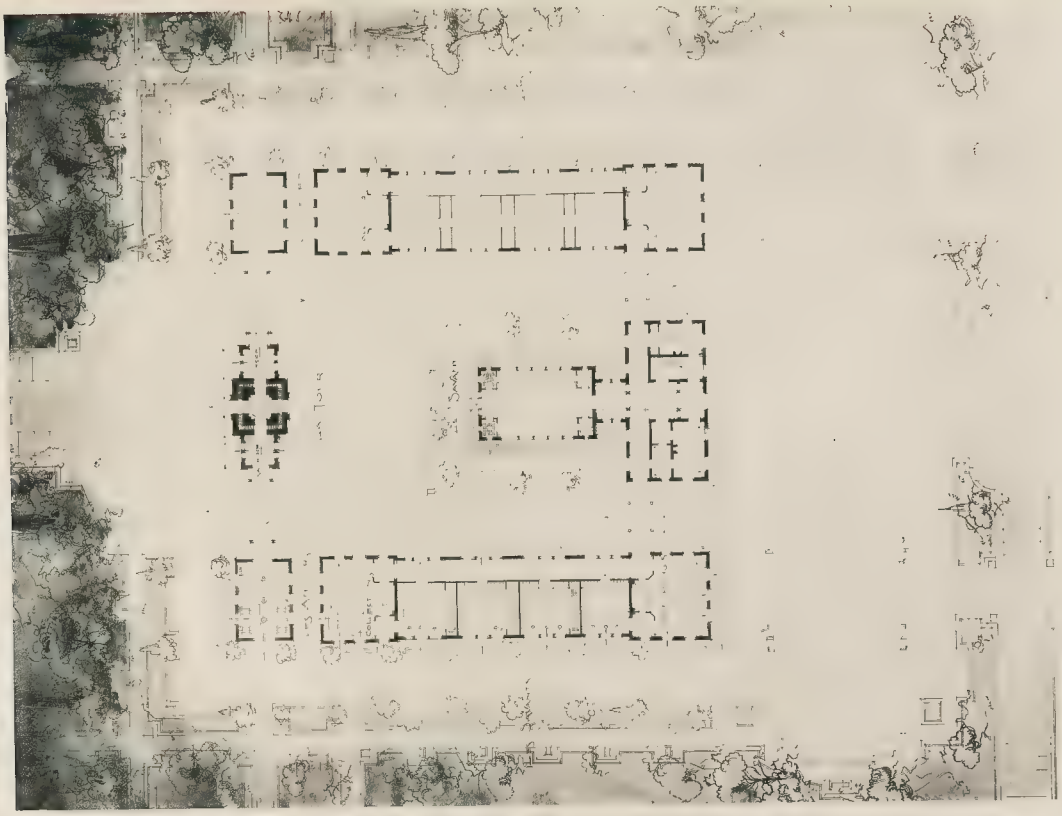

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

UN LABORATOIRE POUR UN SAVANT — M. PATERNOT, élève de M. HERAUD

Héliotypie E. Le Delay, Paris

ESQUISSE-ESQUISSE UNE FONTAINE DECORATIVE – M. LAOMIRAL élève de M. PAULIN M CASTEL élève de M. BERNIER 1re Mention

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint Martin, Paris

1re Médaille – Un laboratoire pour un savant – FÉRAUD, élève de M. LALOUX

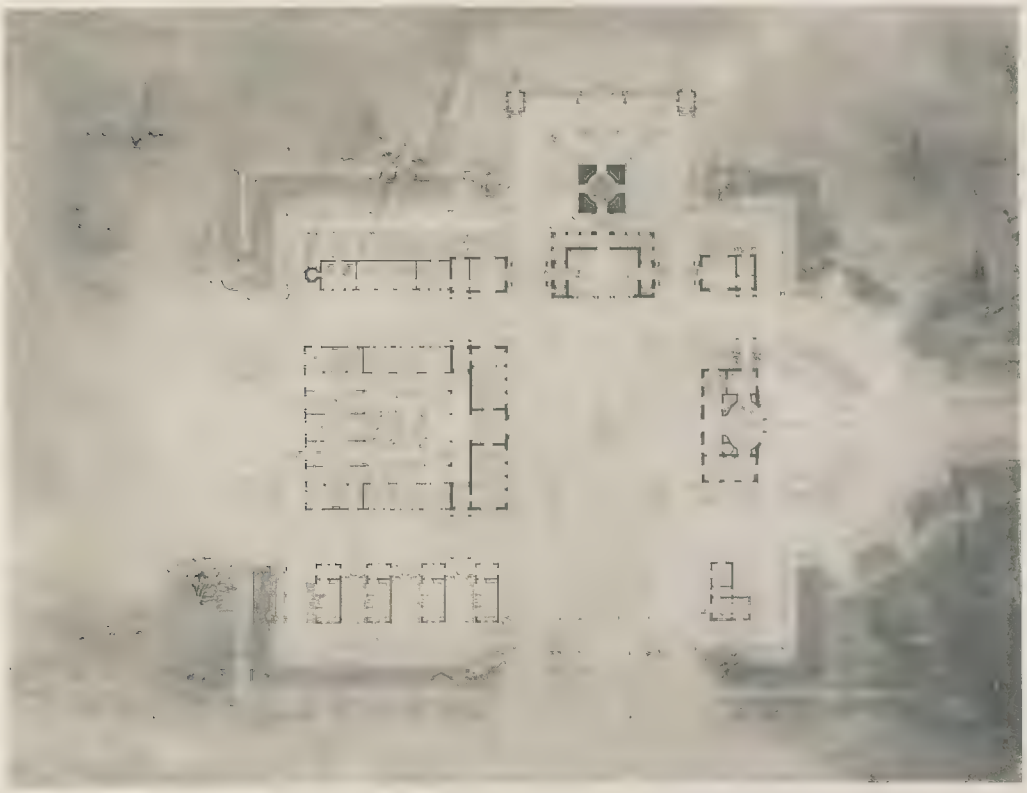

Héliotypie E. Le Deley, Paris
Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

1re Médaille – Un laboratoire pour un savant – FÉRAUD, élève de M. LALOUX – Un laboratoire pour un savant – SÉASSAL, élève de M. HÉRAUD

Hélio-typie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur, 140, Faubourg Saint-Martin, Paris

1re Médaille - Un laboratoire pour un savant - SÉASSAL, élève de M. HÉRAUD

Héliotypie E. Le Deley, Paris

Armand Guérinet, éditeur 140, Faubourg St-et-Martin, Paris

1re Médaille - Un Laboratoire pour un savant - M. GIROUD, élève de M. DUQUESNE

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00672 9319